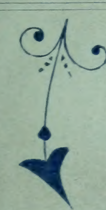
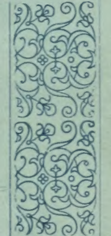
L'ABBÉ G. DUGAS . . .



HISTOIRE de la PAROISSE de



Sainte-Anne des Plaines



GRANGER FRERES
Libraires-Editeurs
1699 rue Notre-Dame
Montréal

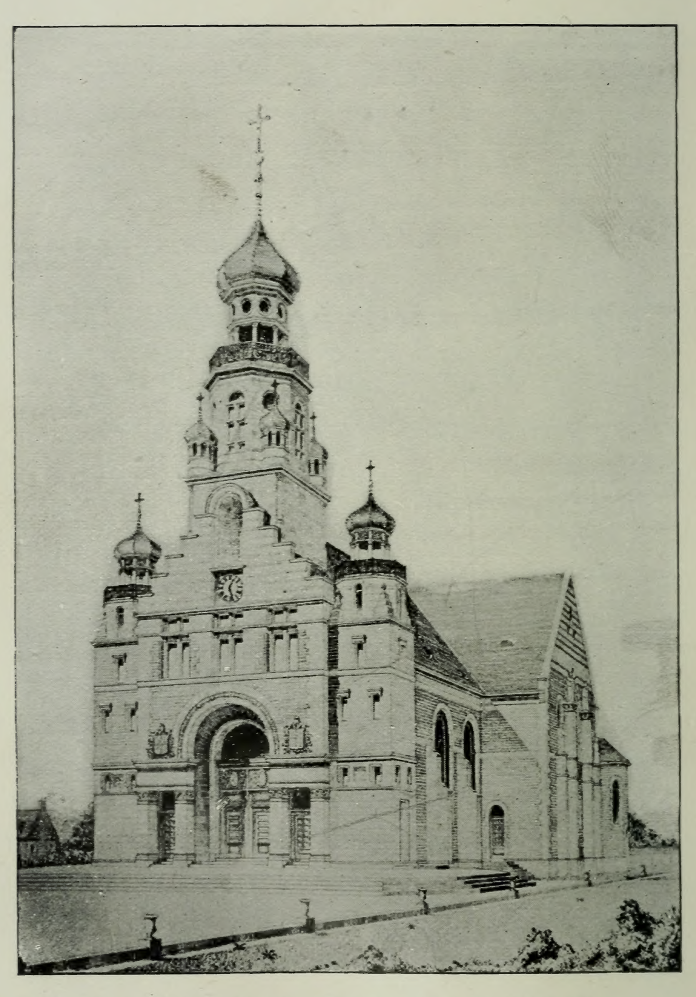

UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

HISTOIRE DE LA PAROISSE

DE

SAINTE-ANNE DES PLAINES

Imprimé avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.



NOUVELLE EGLISE CONSTRUITE EN 1900.

HISTOIRE DE LA PAROISSE

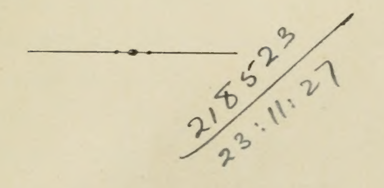
DE

SAINTE-ANNE DES PLAINES

ÉRIGÉE SOUS MGR HUBERT, ÉVÊQUE DE QUÉBEC,
EN L'ANNÉE 1787.

PAR

L'ABBÉ G. DUGAS



MONTRÉAL
GRANGER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1699, rue Notre-Dame

1900

AVANT-PROPOS.

L'histoire des paroisses canadiennes, c'est le tableau vivant du mouvement catholique dans notre pays; le récit de toutes nos gloires les plus pures et les plus durables ; les lettres patentes de notre noblesse comme peuple et comme enfants de la sainte Église.

Tous les dévouements, tous les sacrifices, tous les actes de générosité se retrouvent dans les archives de nos paroisses et sont comme une voix puissante qui rappelle sans cesse la noble mission que la divine Providence nous a confiée. Elle dit au peuple canadien : Étudiez les œuvres de vos pères et racontez-les à vos enfants, comme autrefois le peuple hébreu perpétuait chez lui, de génération en génération, le souvenir des immenses bienfaits dont le Seigneur l'avait comblé.

Il y a, dans nos registres, une mine abondante à exploiter pour l'honneur de la religion et l'instruction des familles.

Dans l'origine de nos paroisses, nous apercevons le petit grain de sénevé jeté en terre au milieu de nos forêts ; nous le voyons germer, éclore, grandir et devenir un bel arbre dont les rameaux ornent le champ du Père de famille.

Dans ce champ, nous faisons connaissance avec les vaillants apôtres que le divin Maître envoie travailler à sa vigne à chaque heure du jour, et qui, maintenant, se reposent à l'ombre du sanctuaire en attendant le jour des justes rétributions.

Nous saluons avec respect les généreuses familles dont l'existence fut marquée par des œuvres qui font bénir leur mémoire, et qui affermissent dans leur maison les traditions religieuses.

C'est donc un travail d'édification, pour les fidèles d'une paroisse, que de raconter son origine et la marche laborieuse par laquelle elle est arrivée à une solide fondation.

Le récit des misères et des froissements,

inévitables dans toute œuvre humaine, ne fait que jeter un nouveau lustre sur les vertus et le courage de certaines âmes, qui ont su triompher des obstacles et mener à bonne fin les entreprises commencées pour la gloire de Dieu.

Sainte-Anne des Plaines, comme toutes les paroisses d'ailleurs, a traversé des jours difficiles qui, parfois, ont créé des malaises ; mais ils ont été de peu de durée, et, pour l'honneur de la paroisse en général, on peut affirmer que ses habitants ont toujours fait preuve d'un grand esprit de foi et d'un profond respect pour ses pasteurs.

Aujourd'hui, Sainte-Anne des Plaines est reconnue pour une paroisse qui brille par sa piété et les vertus chrétiennes de ses enfants. Le beau temple qu'elle élève à sa glorieuse patronne sera une voix qui redira, aux âges futurs, le bon esprit qui régnait dans cette paroisse en l'année 1899.

PRESBYTERE CONSTRUIT EN 1887.

HISTOIRE DE LA PAROISSE

DE

SAINTE-ANNE DES PLAINES

CHAPITRE I.

SOMMAIRE. — 1. ORIGINE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE DES PLAINES. — 2. PREMIER NOM DONNÉ À CETTE COLONIE. — 3. DIFFICULTÉS QU'OFFRIRENT LES PREMIERS DÉFRICHEMENTS.

Sainte-Anne des Plaines est un démembrement de Saint-Louis de Terrebonne ; leur histoire dès l'origine se rattache l'une à l'autre. Un bon nombre d'actes de baptême, de mariage et de sépulture, que Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire Généalogique* date de Terrebonne, sont également dans les registres de Sainte-Anne des Plaines, comme nous avons pu le constater plus d'une fois.

Avant l'année 1787, le territoire qui forme

aujourd'hui la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, et une partie de Saint-Janvier, appartenait à Terrebonne et portait le nom de *Mascouche du Page*. Ce nom lui a été conservé jusqu'au 26 juillet 1816 ; depuis cette époque le nom de Mascouche du Page est disparu complètement des registres et des documents officiels de la fabrique de Sainte-Anne, et nous ne voyons plus apparaître que celui de Sainte-Anne des Plaines. (1)

En l'année 1720, le sieur Louis Lepage de

(1) D'où venait ce nom de Mascouche du Page ?

Mascouche est la corruption d'un mot sauvage (algonquin) qui, d'après le R. P. Lacombe, vient de *Maskus*, petit ours. Les indiens de l'endroit auraient donné autrefois ce nom à la petite rivière qui coule sur la limite sud de la paroisse et l'auraient appliqué à tout le territoire avoisinant.

Il peut se faire que ce soit là l'origine du mot Mascouche ; mais on lui en attribue une autre qui ne paraît pas moins vraisemblable. *Maskutew* (prononcez *Mascoutécu*) en algonquin signifie *une plaine, une prairie unie* ; or le territoire de la seigneurie des Plaines s'appelait, de temps immémorial, *Les Plaines*. Le premier seigneur de Terrebonne portait aussi le nom de seigneur des Plaines. N'est-il pas plus probable que le nom de Mascouche vient de *Maskutew*, La Plaine ? Jusqu'à une nouvelle explication plus plausible, nous nous en tiendrons à celle-ci qui convient parfaitement au territoire de Sainte-Anne des Plaines. Quant au mot Page ajouté à celui de Mascouche, il n'y a pas de doute que c'est une abréviation de Lepage, premier seigneur et colonisateur des paroisses de Terrebonne et de Sainte-Anne.

Sainte-Claire, prêtre, fils de René Lepage, seigneur de Rimouski, ayant été nommé, par l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, desservant de Saint-François de l'île Jésus, acheta la seigneurie de Terrebonne, désignée alors sous le nom de *Mission Lesbois*, et commença à y former un établissement.

Quatre ans après, en 1724, il pria Mgr de Saint-Vallier d'ériger sa seigneurie en paroisse et de lui accorder le droit de patronage. (1) Ce droit lui fut accordé, mais ne passa pas à ses successeurs. Lorsqu'il vendit sa seigneurie, en 1745, il fut changé pour un banc dans l'église.

L'érection canonique de la paroisse de Terrebonne ne fut publiée qu'en 1727 ; elle fut placée sous le patronage de saint Louis de France.

Toute cette partie du pays était encore couverte d'épaisses forêts que la hache du colon commençait à peine à entamer.

(1) Ce droit consistait en ce que le seigneur du lieu avait la faculté de présenter, à l'évêque diocésain, les curés pour les paroisses dont il avait construit l'église ; or, le sieur Louis Lepage avait donné six arpents de terre pour des fins religieuses, et une somme considérable pour la construction de l'église de Terrebonne.

Le sieur Louis Lepage de Sainte-Claire, premier curé et seigneur de Terrebonne, fut, pour l'œuvre de la colonisation, ce qu'a été plus tard Mgr Labelle pour les cantons du Nord. A ses propres frais, il fit ouvrir des chemins dans les bois pour l'utilité des colons, nous en avons la preuve dans un document que nous citerons plus loin, quand nous parlerons de la concession de la seigneurie des Plaines. Il fit construire des moulins pour scier le bois et moudre les grains, et, afin de donner du travail et du pain à ses censitaires, il développa divers genres d'industries, tels que fabrication du goudron avec les bois résineux qui abondaient dans les environs de Terrebonne ; chantiers de bois pour la construction des navires ; fonderies pour fabriquer le fer. (1)

Par son énergie et son dévouement, le seigneur de Terrebonne fit plus, pour la cause de la colonisation, que les grandes sociétés favorisées de privilèges royaux et envoyées au Canada dans le but de coloniser.

(1) En 1738, l'intendant Hocquart ayant défendu au sieur Lepage de fabriquer du fer dans cet établissement, il fut obligé de réclamer ce droit auprès du ministre des colonies en France. Pourquoi cette taquinerie de la part d'Hocquart ?

Les prêtres se sont toujours vus, au Canada, parmi les meilleurs amis de la colonisation ; ainsi jadis, au moyen âge, les pauvres moines furent les défricheurs de plusieurs des pays de l'Europe. Partout, depuis l'origine de notre pays, nous pouvons montrer le prêtre à la tête de ce mouvement patriotique dans chaque paroisse, luttant presque toujours contre les obstacles suscités par ceux qui devaient se montrer ses plus fermes appuis, contre les accapareurs qui de tout temps ont été les fléaux du colon.

La colonisation est une œuvre de sacrifice ; rarement les gouvernements en ont compris l'importance.

Ceux qui ont réclamé contre le système seigneurial, établi en Canada, n'ont pas compris que ce fut la manière la plus pratique de coloniser le pays. Les paroisses se formèrent sous la tutelle de nos seigneurs, qui étaient comme des pères de famille dans leur domaine. Sans l'aide du seigneur, nos familles canadiennes auraient difficilement réussi à se grouper, au commencement de la colonie.

En l'année 1730, dix ans après l'acquisition

de la seigneurie de Terrebonne, le sieur Louis Lepage s'adressa au marquis de Beauharnois pour obtenir une nouvelle concession de terres, comme dédommagement des énormes dépenses qu'il avait été obligé de faire pour ouvrir son premier établissement.

Nous allons donner l'acte par lequel le gouverneur du Canada voulut bien, en reconnaissance des services rendus au pays par le seigneur de Terrebonne, étendre jusqu'à deux lieues dans les profondeurs des bois les limites de son premier domaine. Ce document prouve que ce prêtre avait déployé un zèle admirable pour la colonisation, et le pose parmi les bienfaiteurs de son pays.

Ordonnance royale de 1730.

Gilles Hocquart,

Intendant.

" Sur la requête à nous présentée par le sieur Louis Lepage de Sainte-Claire, seigneur de Terrebonne, par laquelle il nous remontre qu'il aurait acquis la dite seigneurie, il y a quelques années, pour lors presque toute com-

plantée en bois debout, et que depuis ce temps-là il aurait employé des sommes considérables, dont il n'est pas encore libéré, tant pour le défrichement des terres qu'il a établies dans toute l'étendue de la dite seigneurie, que pour les moulins à farine, à scie et églises qu'il a fait construire et dont nous aurions en outre une parfaite connaissance.

" Que le suppliant aurait fait un marché avec Sa Majesté pour fournitures de planches et bordages de pin et chêne, lequel marché il aurait exactement suivi jusqu'aprésent, quoiqu'avec de très grands frais par rapport aux chemins qu'il lui aurait fallu pratiquer jusque dans la dernière profondeur des bois, pour en attirer ceux qui sont utiles pour la confection des dits planches et bordages.

" D'ailleurs, qu'afin de suivre exactement les intentions de Sa Majesté, qui sont qu'en ce pays tous ses sujets s'appliquent à faire toutes sortes d'ouvrages qui peuvent tourner au bien de la colonie, le suppliant a entrepris de faire des goudrons, brais, etc., etc., ce qui demande une nouvelle abondance de bois............

....

" Pour ces raisons, le dit suppliant nous aurait demandé de lui accorder, selon le bon plaisir de Sa Majesté, une prolongation de trois lieues de terre dans la profondeur de la seigneurie de Terrebonne, avec le droit d'y construire tous et tels moulins qu'il jugera à propos pour l'établissement des dits lieux, et pour l'indemniser en quelque sorte des frais considérables qu'il a faits pour cet établissement et empêcher qu'aucun autre ne puisse profiter des travaux qu'il a commencés et qu'il n'oserait continuer s'il n'avait des assurances de n'y être point troublé.

" Nous, ayant aucunement égard à la dite requête (vu le titre de concession de la dite seigneurie de Terrebonne, de deux lieues de front sur la rivière Jésus à prendre du côté nord depuis la borne de la terre de la Chenaye en remontant, sur deux lieues de profondeur, le dit titre accordé au sieur Daulier des Landes par l'ancienne compagnie, le vingt-trois décembre, mil six cent soixante-treize, aux droits duquel est le sieur Louis Lepage) et en attendant les ordres de Sa Majesté et sous son bon plaisir, avons permis et permet-

tons au dit suppliant d'y construire des établissements dans la profondeur de deux lieues au delà de la seigneurié et d'en tirer les bois, pins, chênes, etc., et d'y faire tels chemins qui lui seront nécessaires pour l'extraction des dits bois.

" Défendons à toutes personnes de troubler ni inquiéter jusqu'à ce qu'il en soit ordonné par Sa Majesté.

" Fait à Montréal, le vingt-deux juillet, mil sept cent trente."

(Signé) HOCQUART,

Secrétaire.

Ce document est très élogieux pour le premier curé et seigneur de Terrebonne, et il reste pour lui comme un titre honorifique attestant son zèle et son esprit de sacrifice pour aider ses compatriotes dans l'œuvre de la colonisation.

Le sieur Louis Lepage, fondateur de Terrebonne, l'a été pareillement de Sainte-Anne des Plaines. Ce fut lui qui appela des environs de Québec, de l'île d'Orléans et particulièrement de la côte Beaupré, les familles qui

vinrent à Sainte-Anne dès que la concession de la seigneurie des Plaines lui eut été faite par le marquis de Beauharnois.

Cette concession fut confirmée le 10 avril 1731. (Ordonnances royales pour l'année 1731.)

En l'année 1734, le seigneur de Terrebonne et des Plaines concéda à son frère Germain, à lui et à ses descendants, un domaine de trente-quatre arpents de largeur sur six milles de profondeur, situé dans la seigneurie des Plaines. Ce fief comprenait un tiers au moins des terres du rang de la Plaine, dans la partie la plus fertile et la plus riche en bois. Le don de ce fief à la famille des Lepage fut fait par contrat, avec charge d'y faire certains travaux imposés au seigneur de Terrebonne lui-même.

Onze ans plus tard, les seigneuries de Terrebonne passaient aux mains de Louis de la Corne sieur de Chapt avec les droits et obligations du premier seigneur ; mais dans la vente de ces seigneuries, le fief de Sainte-Claire, donné, en 1734, à Germain Lepage, restait la propriété de la famille Lepage, et il en fut ainsi jusqu'à l'année 1749.

Cette année-là, le seigneur de la Corne présenta, à l'intendant Bigot, une requête demandant l'annulation des droits de Germain Lepage au fief Sainte-Claire, sous le prétexte que jamais il n'avait fait de travaux sur ce domaine. Était-ce bien là le véritable motif qui poussait le seigneur de Terrebonne à déposséder la famille Lepage pour annexer son fief Sainte-Claire à la seigneurie des Plaines? Le premier seigneur de Terrebonne avait amplement satisfait aux charges de concession en établissant des colons dans toutes les directions de ses deux seigneuries.

L'établissement du fief Sainte-Claire n'était pas une chose pressante pour le moment, et il n'y avait pas dans ce retard matière à troubler la conscience d'un seigneur. Dans tous les cas, le sieur de la Corne voulait ce beau petit domaine pour arrondir sa seigneurie—ou ses seigneuries, car il en avait trois—; il s'adressa à l'intendant Bigot qui, comme on le sait, était loin d'être scrupuleux sur les moyens. L'histoire a gardé le souvenir de cet homme néfaste, qui vendait la justice au plus offrant. (1)

(1) Bigot fut rappelé du Canada par le roi de France et emprisonné à la Bastille pour ses malversations.

Le seigneur de la Corne obtint donc de Bigot la cancellation du fief Sainte-Claire, et le 20 mars 1749 celui-ci rendit une ordonnance par laquelle il déclarait la famille Lepage déchue de ses droits au domaine que lui avait donné le premier seigneur de Terrebonne.

Le sieur Louis de la Corne mourut en 1762, la même année que le premier seigneur de Terrebonne, le sieur Louis Lepage. Ses seigneuries furent administrées par son gendre, Paul Margane, jusqu'à l'année 1784, et enfin vendues par les héritiers. Ce fut l'honorable Jacob Jordan qui les acheta par contrat le 10 mars 1784.

En 1802, à la mort de l'honorable Jacob Jordan, les seigneuries de Terrebonne et des Plaines devinrent la propriété de Simon McTavish, riche bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest. Simon McTavish étant mort en 1804, ses exécuteurs testamentaires se crurent autorisés à vendre les deux seigneuries et en disposèrent en faveur de Rodrigue McKenzie, pour la somme de 28,000 livres sterling. Plus tard, la vente fut annulée par un jugement de la Cour d'Appel, à Québec, et les biens

redevinrent partie de la succession McTavish. Enfin, le 31 décembre 1832, par le shérif Gugy, les seigneuries de Terrebonne et des Plaines furent vendues à l'enchère et ce fut l'honorable Joseph Masson qui en devint l'acquéreur pour la somme de 25,150 louis sterling.

On dit que quelques riches Anglais, mécontents de voir ces biens passer entre les mains d'un Canadien-français dirent à l'honorable M. Masson, après l'adjudication : " Vous savez que le tout doit être payé comptant ? "— " C'est bien, Messieurs, c'est bien, répondit M. Masson, est-ce en billets ou en or que vous voulez être payés ? " Ils ne s'imaginaient pas qu'un Canadien-français pût disposer aussi allègrement d'une telle somme.



La nouvelle colonie, qui devait former plus tard la belle paroisse de Sainte-Anne des Plaines, ne fut d'abord qu'un prolongement d'un rang de Terrebonne, le long de la rivière Mascouche, et, dans la suite, le long du ruisseau

Lacorne qui passe au pied du village de Sainte-Anne. (1)

Les premiers défrichements, dans cette partie de la paroisse, remontent au delà de l'année 1760, comme on peut le voir par les vieux titres des anciens colons.

La bonne qualité du sol, la proximité de l'eau, et l'abondance de bon bois offraient aux défricheurs des avantages que ne possédaient pas les domaines voisins. En peu d'années, les habitants occupèrent toutes les terres jusqu'aux limites actuelles de la paroisse. A l'est de la rivière Mascouche, le long du ruisseau Lacorne, il s'établit un second rang qui porta d'abord le nom de Rang du ruisseau Saint-Pierre ; plus tard ce nom fut changé en celui de Rang du Bras nord. La valeur des terres, dans cette partie de la nouvelle colonie, était loin d'égaler celle de la rivière Mascouche ; aussi elles ne furent établies qu'après 1765, si l'on en croit la tradition. Un vieux colon du nom d'Amable Brière, mort à Sainte-Anne des Plaines, en 1844, à l'âge de 99 ans et 8

(1) Le nom de ruisseau Lacorne a été donné à ce cours d'eau en souvenir du seigneur Louis de la Corne.

mois, racontait, aux anciens habitants de la paroisse, qu'un an avant son mariage il était venu explorer cette partie de la colonie et qu'il n'y avait pas trouvé un pouce de terre en culture ; or, Amable Brière s'est marié à Terrebonne le 20 janvier 1766 et il a été un des premiers colons du Bras nord.

La troisième partie colonisée dans la paroisse fut le rang appelé *La grosse Chaussée.* Il y avait des terres en culture à la Grosse Chaussée, avant 1776 ; nous le constatons par de vieux titres de concessions. Le 22 mai 1772, dame Elisabeth Ramesay, veuve La Corne, seigneuresse des Plaines, concède à Jean-Baptiste Tessier, au rang de la Grosse Chaussée, une terre de trois arpents.

Le déboisement et l'assainissement de cette partie de la paroisse ont exigé, de la part des colons, des travaux dont on se fait difficilement une idée aujourd'hui.

A l'ouverture de la paroisse, toutes les terres de la Plaine et du Trait-carré étaient couvertes d'eau la plus grande partie de l'année. Au printemps, c'était un lac où l'on voguait en canot. Les oies et les canards s'y rassem-

blaient en troupes nombreuses et faisaient là leurs pontes, sans crainte d'être troublés. Les familles de castors y avaient élu domicile, et ces petits animaux, pour leur utilité, avaient construit une énorme chaussée afin d'empêcher l'eau de s'écouler et ainsi former un lac.

Pour donner à ces terrains la valeur qu'ils ont aujourd'hui, il a fallu du temps et du travail. La génération actuelle reculerait probablement devant une aussi rude tâche ; mais nos vieux Canadiens étaient des hommes courageux et bien trempés.

Ceux qui, maintenant, contemplent cette belle plaine unie, couverte, à l'été, d'une luxuriante moisson, ne songent guère aux sueurs qu'ont versées là les premiers défricheurs de Sainte-Anne des Plaines. Il est utile de rappeler à la jeunesse du jour, si amie des plaisirs et du confort, ce noble exemple de l'amour du travail qui a distingué nos pères.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.—I. D'OU SONT VENUS LES PREMIERS HABITANTS DE SAINTE-ANNE DES PLAINES? —2. PREMIERS PROCÉDÉS POUR AVOIR UNE ÉGLISE ET UN CURÉ.

Des relations de famille, entre le fondateur de Terrebonne et les habitants de la côte Beaupré, contribuèrent sans aucun doute à attirer de là à Sainte-Anne des Plaines la plupart de ses premiers colons.

La mère du sieur Louis Lepage, curé de Terrebonne et seigneur des Plaines, était Madeleine Gagnon, fille de Pierre Gagnon et de Barbe Fortin, de la côte Beaupré ; or cette famille, très nombreuse, avait des alliances avec plusieurs autres familles de Sainte-Anne de Beaupré : avec les Racine, les Poulin, les Blouin, les Huot, les Deblois, les Simard, les Malbœuf, les Pelletier, les Morel, les Caron, etc., etc., qui furent les premiers habitants de Sainte-Anne des Plaines.

Tout naturellement, le sieur Lepage alla s'adresser, pour avoir des émigrants, aux endroits où il rencontrerait le plus de sympathies, c'est-à-dire dans sa parenté.

Au nombre des premiers colons, nous comptons deux Gagnon venus de Château-Richer : Thomas et Pierre. Leur grand-père, Charles Gagnon, de Château-Richer, était le frère de Madeleine Gagnon, mère du seigneur des Plaines.

Les Barret, qui s'établirent à Sainte-Anne des Plaines vers 1783 ou 1784, étaient du petit cap de la côte Beaupré. François Barret, premier de ce nom à Sainte-Anne des Plaines, était fils de François Barret et d'Agnès Poulin. En 1786, il épousa Rosalie Simard, fille d'Étienne Simard et de Geneviève Blouin. Toutes ces alliances contribuèrent à faire émigrer ces familles.

Les Racine, les Caron, les Côté ne tardèrent pas à venir grossir la nouvelle colonie.

Quatre Huot, de l'Ange-Gardien, Louis et ses trois fils, René, Joseph et Pierre ; les Giguère, les Gaudard, les Malbœuf viennent tous de la côte Beaupré.

On peut donc dire que Sainte-Anne des Plaines est une fille de Sainte-Anne de Beaupré.

***

Les Forget, très multipliés dans Sainte-Anne, viennent primitivement de Québec.

Nicolas Forget (ou Froget comme il signait lui-même) épousa à Québec, en 1653, Madeleine Martin, fille d'Abraham Martin, possesseur des fameuses plaines qui portent son nom. De son mariage il eut quatre fils, Jacques, Louis, Jean-Baptiste et Guillaume.

Louis et Jean-Baptiste vinrent s'établir à Lachenaie, et c'est à ces deux branches que se rattachent tous les Forget de Sainte-Anne des Plaines. Ils sont aujourd'hui à la 7ème et 8ème génération de leur ancêtre commun, Nicolas Froget des Patis, de Notre-Dame d'Alençon, en France.

***

Les Alary sont de la Pointe-aux-Trembles de Québec. Deux frères, Antoine et Joseph, fils de Jean-Baptiste et de Louise Lemay,

vinrent s'établir à Sainte-Anne avant 1786. Leurs familles forment deux branches qui sont rendues à la 5ème génération.

***

Les Gauvreau sont aussi parmi les premières familles établies à Sainte-Anne. Ils viennent de Québec. Ils émigrèrent trois frères, fils de Joseph Gauvreau et de Marie-Joseph Tessier, et arrière-petits-fils d'Étienne Gauvreau, établi à Québec en l'année 1712.

Nous devons mentionner aussi, comme une des plus anciennes familles de Sainte-Anne des Plaines, celle de Jean-Baptiste Coursolle, fils de Jacques Coursolle, de Verchères. Il habitait Sainte-Anne avant l'année 1776, date de la mort de son épouse.

Deux de ses fils, Pierre et Louis, se sont établis du côté de Saint-Jérôme. Jean-Baptiste fils, marié trois fois, a élevé une famille de vingt-six enfants. Son père, Jean-Baptiste (senior), est mort à Sainte-Anne en 1807, âgé de 76 ans. Son fils, Jean-Baptiste, père de la nombreuse famille, est mort âgé de 89 ans.

Les Coursolle de Sainte-Anne sont parents

avec les Coursolle de Montréal par Jacques Coursolle, leur commun ancêtre, venu de l'île de Ré et marié à Verchères, à Marguerite Monteil, en 1727, par messire Bouffard, sulpicien. (1)

Voici l'arbre généalogique de Jacques Coursolle :

I. { Jacques Coursolle, fils de Pierre, de l'île de Ré (France), né en 1706, épouse à Verchères, en 1727, Marguerite Monteil, fille de René Monteil, de Contrecœur.

II. { Jean-Baptiste Coursolle, né en 1731, épouse à Verchères, en 1757, Marguerite-Amable Charron dite Larose.

Il vient s'établir à Sainte-Anne avant 1776.

III. { Jean-Baptiste Coursolle, né en 1761, épouse :
1er mariage, Françoise Migneron (1782).
2e mariage, Marguerite Roture (1793).
3e mariage, Marguerite Auger (1808).

IV. { Jean-Baptiste Coursolle, né en 1814, épouse Christine Chaumont.

V. { Jean-Baptiste Coursolle, épouse Zéphirine Duquette.

Ce dernier Jean-Baptiste est père de plusieurs enfants.

(1) L'abbé Dugas a fait l'arbre généalogique de plusieurs anciennes familles de Sainte-Anne. Ce travail est gardé dans les archives de la paroisse

En 1788, il y avait à Sainte-Anne neuf familles Lauzon : Charles, Étienne, Gilles, Jacques, Louis, Joseph, Pierre, François, Adrien. Les Lauzon viennent de Montréal et de ses environs. Leur premier ancêtre est Gilles Lauzon, marié à Montréal, en 1656, à Marie Archambault, fille de Jacques Archambault, venu de France avec sa famille.

***

Avec les familles Lauzon viennent les familles Therrien, entre lesquelles il y a eu de nombreuses alliances, comme on peut le voir dans les registres de la paroisse. Les deux premiers Therrien établis à Sainte-Anne sont Jacques, marié à Marie-Amable Bazinet ; et François, marié à Josette Duclos. Jacques est le bisaïeul du R. P. Adéodat Therrien, oblat, missionnaire au Nord-Ouest, et de M. Victor Therrien, prêtre du diocèse de Montréal. Les familles Therrien méritent, dans l'histoire de Sainte-Anne, une mention spéciale pour le grand nombre de religieux et de religieuses, et de prêtres qu'elles ont fournis à l'Église.

Les Gauthier de Sainte-Anne viennent des environs de Québec.



Autrefois, il y avait à Sainte-Anne plusieurs familles Granger. Celles-ci sont d'origine acadienne.

Félix Granger vint s'établir dans cette paroisse vers 1792. Ses contemporains l'appelaient le *vieux Cayen*. On sait comment ces pauvres Acadiens, bannis de leur pays avec une barbarie inouïe par les Anglais, vinrent s'échouer sur tous les coins de l'Amérique comme des épaves d'un navire naufragé. Félix, avec un de ses frères nommé David, vint à L'Assomption et fut placé, dit-on, par les prêtres de Saint-Sulpice, chez l'honorable Jacob Jordan, seigneur de Terrebonne. David fut envoyé à Saint-Jacques. Félix épousa, en 1792, Marie-Reine Gariépy, de Saint-François de Sales, et vint s'établir à Sainte-Anne des Plaines sur le terrain où est bâti le village aujourd'hui.

De son mariage il eut treize enfants. Son fils aîné, nommé aussi Félix, épousa une Aca-

dienne du nom de Pélagie Baudreau dite Graveline. Félix II eut, comme Félix I, treize enfants, tous baptisés à Sainte-Anne. Ces familles se multiplièrent à tel point qu'on disait, dans les paroisses voisines : " A Sainte-Anne il n'y a que des Granger."

Moïse, troisième enfant de Félix I, fut le père de Hector Granger, bien connu à Montréal et l'aïeul du R. P. Granger, jésuite, ainsi que des MM. Granger, libraires.

Les descendants de cette brave famille ont quitté Sainte-Anne, mais ils y ont laissé un bon souvenir dans la mémoire de ses anciens habitants.

***

De Terrebonne sont venues à Sainte-Anne les familles Prévost, et de Montréal, les familles Beaudry. Elles en sont parties, quelques années plus tard, pour aller, sur un théâtre plus agité, se faire un nom et une fortune qu'elles n'espéraient pas atteindre dans le calme du modeste village de Sainte-Anne.

Les membres de la famille Prévost se sont distingués dans les professions libérales. L'ho-

norable Wilfrid a fait sa marque dans le barreau et dans la politique, et le docteur Jules, dans la médecine. On cite encore la renommée que s'était faite le notaire Ménasippe Prévost pour ses connaissances en jurisprudence, et pour les solides conseils qu'il savait donner sur les questions de droit. Nous devons ajouter que les Prévost conservèrent toujours, pour leur paroisse natale, une sincère et vive affection.

Les Beaudry ont, par leur habileté et leur énergie, réalisé des fortunes considérables; quelques-uns ont occupé des postes distingués dans la société. L'honorable Jean-Louis Beaudry, qui fut longtemps maire de Montréal, a rendu à ses compatriotes des services signalés.

***

Quoiqu'elle ne soit pas une des plus anciennes venues à Sainte-Anne, nous devons mentionner la famille Chaumont, qui compte, parmi ses ancêtres, les membres de nos plus distinguées familles canadiennes. Le bisaïeul de Jos. Chaumont, de Sainte-Anne, était Nicolas-Auguste Guillet de Chaumont, marié

à Félicité d'Aillebout, fille de Jean-Baptiste d'Aillebout, sieur Des Musseaux. Le fils de Auguste, nommé Joseph, épousa Catherine d'Aillebout, sa cousine au 2ème degré, fille de Pierre d'Aillebout, sieur de Manteth.

Joseph Chaumont, de Sainte-Anne, est le père des MM. Conrad et Donat Chaumont et de deux religieuses de la communauté de Sainte-Anne, à Lachine.

***

Ces migrations d'un endroit à un autre du Canada, il y a un siècle et demi, c'est-à-dire à l'époque de la Conquête, ne ressemblent pas du tout à l'émigration canadienne aux États-Unis. Celle-ci est une désertion du sol natal, un exil volontaire vers une terre étrangère, inspiré trop souvent par le découragement ; l'autre, au contraire, était un acte de courage et de patriotisme.

On appelle l'année 1760 l'*année de la conquête*, parce que le Canada, colonie française, fut cédé à l'Angleterre par la France ; mais ce fut pour nous l'occasion d'une conquête autrement mémorable, dans laquelle nos pères

montrèrent plus d'héroïsme que le soldat sur le champ de bataille.

La lutte qu'ils eurent à soutenir ne fut pas d'un jour seulement. mais de plusieurs années. Avant de remporter la victoire, toute une génération a été couchée dans la tombe et remplacée par une autre.

Voyez, dans le siècle passé, ces vigoureux bûcherons canadiens attaquant la forêt vierge, tout le long de la vallée du Saint-Laurent ; s'enfonçant dans des solitudes que seuls l'indien et les bêtes sauvages avaient habitées. Ils partaient à pied, la hache sur l'épaule, un petit sac de provisions sur le dos, quelquefois un vieux fusil en bandoulière, pour franchir des distances que l'on hésite aujourd'hui à parcourir en voiture sur de bons chemins.

En 1760, les voies de communication, entre Québec et Montréal, étaient difficiles ; cependant, les premiers colons qui vinrent fonder la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, entreprirent bravement ce long trajet de 60 lieues pour aller se tailler des fermes dans les bois et conquérir ce sol canadien, au prix d'un travail qu'on peut appeler héroïque.

Jusqu'à l'année 1788, les colons de Sainte-Anne étaient desservis par les curés de Terrebonne. La distance, qu'avaient plusieurs à parcourir pour l'assistance à la messe et pour porter les enfants au baptême était d'au moins quinze milles. On peut dire que cette colonie n'était qu'une mission que le curé, presque toujours seul, visitait rarement. Nécessairement, il devait y avoir là bien des choses dans la souffrance. Comment, à de telles distances, aller catéchiser la population et instruire les enfants ?

Heureusement, ceux qui étaient venus s'établir à Sainte-Anne, avaient apporté avec eux des habitudes de foi qui leur firent vivement sentir le besoin d'avoir une église et un prêtre résidant dans leur paroisse. A cet effet, en l'année 1786, ils présentèrent, à l'évêque de Québec, une requête demandant la permission de bâtir une chapelle provisoire et la faveur d'avoir un curé.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.— 1. PREMIÈRE DÉMARCHE POUR AVOIR UNE ÉGLISE.— 2. PROCÉDÉS PRÉLIMINAIRES ET DOCUMENTS. — 3. ARRIVÉE DU PREMIER CURÉ. — 4. PREMIÈRE ASSEMBLÉE POUR ÉLECTION DE MARGUILLIERS, ET D'UN BEDEAU.

Le curé de Terrebonne, en l'année 1786, était messire Antoine Proulx : le seigneur de Terrebonne et des Plaines était l'honorable Jacob Jordan, et le petit fief Sainte-Claire restait encore *nominalement* au sieur Germain Lepage, malgré l'annulation de ses droits par Bigot. (1)

(1) Le sieur Louis Lepage, après avoir vendu sa seigneurie à Louis de la Corne, s'était retiré du ministère vers 1750. Jusque là, il avait eu avec lui, pour l'aider dans la desserte de ses missions, le secours de différents missionnaires. Les registres de Terrebonne nous font connaître les noms de huit de ces missionnaires qui assistèrent, comme vicaires, le curé depuis 1729 jusqu'à 1750. Cinq d'entre eux furent des récollets, deux, des sulpiciens, et les autres, des prêtres séculiers.

Le premier qui signe comme curé, après messire Louis Lepage,

Ce fut devant ces trois personnages : messire Proulx, curé, l'honorable Jordan, seigneur, et le sieur Germain Lepage de Sainte-Claire, qu'eut lieu, le 12 février 1786, la première assemblée des habitants de Sainte-Anne, présentant une requête à Sa Grandeur Mgr Hubert pour obtenir l'autorisation de construire une église.

Voici la teneur de ce document :

" Par-devant le Notaire public de l'île Jésus et autres lieux de la province de Québec, district de Montréal, résidant au village de Terrebonne, soussigné, ont comparu, par assemblée convoquée des habitants des Plaines, la Grosse Chaussée, le Bras et du haut de Mascouche jusque chez Jean-Baptiste Truchon père, exclusivement, toutes parties renfermées dans la seigneurie de Terrebonne, aux fins ci-dessus énoncées, en conséquence ont supplié les sieurs Jacob Jordan, seigneur de

est messire Petit de Maisonbasse, en 1750. Le premier curé était alors âgé de 60 ans. Ses forces devaient être usées par la vie active qu'il avait menée depuis qu'il avait entrepris d'ouvrir ses deux seigneuries à la colonisation (en 1720). Il mourut à Terrebonne en 1762 à l'âge de 72 ans. Le troisième prêtre qui eut le titre de curé, après le sieur Louis Lepage, fut messire Antoine Proulx.

Terrebonne, et Germain Lepage, seigneur du fief Sainte-Claire, dépendant de la seigneurie, (1) de messire Antoine Proulx, curé de la dite paroisse, leur accordant leur approbation.

1. " Désirant pour l'exercice de leur dévotion plus souvent qu'ils ne le peuvent actuellement, vu l'éloignement de la dite église, demandent les dits habitants qu'il plaise à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de permettre de bâtir un presbytère, ensuite une église dans le lieu qui sera jugé le plus convenable au jugement de ses promoteurs, seigneurs et curé du lieu, sur la prudence desquels ils se reposent entièrement.

2. " Qu'il soit nommé des syndics des différentes parties, auxquels ils donnent tout pouvoir de contracter des marchés, de lever des deniers, d'exiger des corvées, et qu'ils soient tenus de rendre compte de leur gestion au seigneur et curé sans l'avis desquels ils ne peuvent rien entreprendre.

(1) Germain Lepage porte ici le titre de seigneur de Sainte-Claire malgré l'Ordonnance de Bigot en 1749. Cette Ordonnance serait-elle non avenue ?

3. " Se soumettent volontairement à une taxe qui sera payée tant et aussi longtemps que la bâtisse durera.

4. " Veulent et entendent que la présente assemblée, canoniquement convoquée et dirigée devant le notaire et en présence des seigneurs et curé, soit provisoirement homologuée par les honorables magistrats afin d'y avoir recours en cas de besoin.

" Ainsi sont convenus les sous-dénommés dont les uns ont signé, les autres ont déclaré ne le savoir.

" De ce enquis, lecture faite et passée à Terrebonne l'an 1786, le 12 février, le dimanche, au presbytère de la paroisse."

DUFAUT, Notaire.

Suivent 104 signatures.

L'honorable Jordan, seigneur de Terrebonne, s'engagea à donner, à l'église de Sainte-Anne des Plaines, une terre de quatre arpents de front sur vingt-cinq de profondeur pour l'usage exclusif du curé, et de plus un terrain de quatre arpents en superficie pour la construction des édifices religieux.

Cette terre était sans redevance et inaliénable.

Mgr Hubert, évêque de Québec, avait annoncé sa visite pastorale à Terrebonne pour l'année suivante, 1787. Les habitants de Sainte-Anne voulaient profiter de l'occasion pour prier l'évêque de vouloir bien se rendre jusqu'à l'endroit où ils désiraient construire leur chapelle provisoire afin de juger, par lui-même, de la convenance du site et le fixer définitivement.

De retour à Sainte-Anne, les habitants procédèrent à l'élection des sept syndics. Cette élection eut lieu le 16 juillet 1786. Les syndics choisis furent : Joseph Huot, Jean Malbœuf, Pierre Roture dit Belisle, François Gauvreau, Jean Truchon dit Léveillé, Joseph Hogue, Gabriel Forget des Patis (1).

Les syndics firent dresser un plan figuratif

(1) Ce Gabriel Forget était le petit-fils de Nicolas Forget, premier de ce nom en Canada. Il était né à Saint-François de l'île Jésus, le 15 mai 1715, du mariage de J.-B. Forget et de Jeanne Beaudoin, de Repentigny. En 1740, il avait épousé, à Boucherville, Marie-Renée Ménard, et était venu s'établir à Sainte-Anne des Plaines. Il vécut jusqu'à l'âge avancé de 77 ans, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse le 1er décembre 1792.

Il était l'arrière-grand-père de Magloire Forget, maire de Sainte-Anne en 1900.

du terrain offert par l'honorable Jordan pour l'emplacement de la future église, afin de le soumettre à l'examen de l'évêque.

Au mois de juin 1787, trois des syndics, Malbœuf, Roture et Huot, furent délégués auprès de Mgr Hubert, en visite à Terrebonne, pour le prier de se rendre jusqu'à Sainte-Anne. Sa Grandeur accepta l'invitation et fit ce voyage accompagnée des seigneurs de Terrebonne et de Sainte-Claire.

Ils durent faire le voyage, aller et retour, dans la même journée, car il n'y avait à Sainte-Anne aucune hôtellerie pour loger ces distingués personnages, à moins qu'ils n'aient campé dehors comme les missionnaires.

Mgr Hubert, après avoir considéré la requête et vu de ses yeux le don généreux de l'honorable Jordan, en faveur de l'Église, remit aux syndics, le 19 juin 1787, le document par lequel il permettait de construire une chapelle en attendant une future église. C'est de ce jour que date la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

Voici le document de l'évêque :

" Vu la requête, l'acte d'assemblée du 12

février 1786, la nomination des syndics le 16 juillet de la même année, l'acte de concession de quatre arpents de terre pour construire une église et un presbytère, et aussi la concession d'une terre de quatre arpents de front sur vingt-cinq de profondeur à l'usage du curé ; vu le plan figuratif sur lequel sont déterminées les limites que les habitants veulent donner à la paroisse proposée ; enfin, après avoir visité par Nous-même le terrain sus-mentionné ; pour répondre aux intentions de l'honorable Jordan, écuyer, donateur des dits emplacement et terre, et aux sages mesures prises par les habitants du Ruisseau Saint-Pierre, de la Grosse Chaussée, de la Plaine, et des intéressés dans la requête, Nous permettons, par les présentes, aux dits habitants de construire un presbytère et dans la suite une église à l'endroit marqué *C* sur le plan figuratif.

" Donné à Terrebonne, dans le cours de Notre visite pastorale, le 19 juin 1787."

Il ne restait plus maintenant qu'à se mettre à l'œuvre pour bâtir.

Aujourd'hui, après plus d'un siècle et quart,

on se demande pourquoi l'église de Sainte-Anne a été placée dans un abaissement de terrain de très difficile accès, à cette époque, quand tout alentour, à très peu de distance, il y avait des sites admirables et beaucoup plus avantageux sous tous rapports.

Du côté sud-ouest de la chapelle coulait le ruisseau Lacorne ; au nord-ouest passait, à un demi-arpent, un profond ravin qui servait d'égout à tout le coteau nord ; en face du presbytère (chapelle provisoire), se trouvait une coulée large de quarante pieds, de sorte que, pour arriver au presbytère, il ne restait qu'une avenue assez étroite du côté est. Pour combler le ravin en arrière de l'église, les paroissiens ont plus tard été obligés de charroyer des milliers de voyages de terre ; et ce n'a été que quatre-vingt-dix ans après, sous le règne de messire Demers, que cet abîme a été fermé. Toute cette somme de travail eut été évitée si, dès le principe, les paroissiens eussent bâti leur chapelle et presbytère sur le beau plateau du Bras nord. C'était bien l'endroit qui se désignait tout naturellement. Là, les édifices religieux, domi-

nant le village bâti en amphithéâtre sur la pente du coteau, eussent offert un coup d'œil charmant. Puis la qualité du sol, pour de pesantes constructions, offrait plus de sûreté que l'emplacement actuel.

Il est bien probable que le don de l'honorable Jordan contribua beaucoup à ce malheureux choix, mais les inconvénients auraient dû parler plus haut que cette considération.

On attribue à ce choix une autre cause.

La tradition rapporte que ce fut pour faire taire les prétentions de deux partis, qui ne voulaient pas s'entendre.

De chaque côté du ruisseau Lacorne, il y a un plateau à égale distance du cours d'eau, c'est ce qu'on appelle le Bras nord et le Bras sud. Les habitants du rang de Mascouche voulaient tout naturellement avoir la chapelle sur le plateau sud ; ceux de la Plaine la voulaient sur le plateau nord. Or, pour faire cesser toute contestation, on sacrifia un beau site, et l'église fut placée dans un bas-fond entourée de trois cours d'eau. Personne n'y avait gagné.

Que d'œuvres ainsi manquées et mal exé-

cutées pour ne vouloir rien céder d'une prétention dégénérée en entêtement! Alors on sacrifie l'intérêt général aux vues de quelques particuliers.

Tantôt, c'est un édifice public dont le plan est gâté pour éviter une dépense insignifiante dans l'ensemble ; tantôt, c'est une maison d'école mal placée pour accorder les deux extrémités d'un arrondissement qui s'entêtent parce qu'il s'agit simplement d'un arpent de plus à parcourir. L'unique moyen de bien faire toutes choses c'est d'envisager, avant tout, le bien public et d'être assez raisonnable pour céder du sien lorsque les convenances et le bon sens le demandent.

Dès l'été de 1787, les habitants charroyèrent sur place tous les matériaux et commencèrent les travaux de construction. D'après les lettres que nous trouvons aux archives, tous les paroissiens déployèrent un zèle admirable pour hâter l'ouvrage. Les travaux, arrêtés pendant l'hiver, furent repris au printemps, et au mois de septembre 1788 la bâtisse était en état de loger le nouveau curé.

L'évêque avait chargé messire Perrault, curé

de Saint-Eustache, de l'inspection des travaux et de lui en faire un rapport.

Le 4 septembre, il écrivit la lettre suivante à Mgr Denault qui avait succédé à Mgr Hubert. Cette lettre est fort élogieuse pour les habitants de Sainte-Anne.

" Montréal, 4 sept. 1788

" A Sa Grandeur Mgr Denault,
évêque de Québec.

" Monseigneur,

" Depuis que j'ai eu l'honneur d'assurer à Votre Grandeur de mes humbles respects, je me suis transporté avec plaisir à la *Mascouche du Page.* (1) Le zèle avec lequel les pauvres habitants ont travaillé à la bâtisse du presbytère et l'union qui a régné parmi eux méritent que Votre Grandeur remplisse les promesses, qu'Elle leur a faites par ma voix, d'un curé qui, par lui-même, arrangera le reste comme il le jugera à propos.

(1) Le nom de Sainte-Anne n'était pas encore donné à la paroisse.

"Le presbytère est entièrement fini ; ils sont à tirer du bois nécessaire pour enclore le cimetière. Les travaux immenses, tant de la bâtisse que des chemins, le temps précieux des récoltes où ils entrent, ne leur permettent pas, pour cette année, de perfectionner le tout ; mais au printemps prochain, ils espèrent que l'ouvrage sera parfait, et à la satisfaction de Votre Grandeur.

"Cette petite portion de votre troupeau, privée pour ainsi dire de tout secours religieux, et pour laquelle je m'intéresse, se flatte que Votre Grandeur aura pitié de sa triste situation et qu'Elle comblera son bonheur en lui envoyant un ouvrier évangélique."

Nous voyons, d'après cette lettre, que l'union régnait parmi les paroissiens, et, comme fruit de cette entente, qu'ils avaient montré du zèle pour hâter les travaux. Nous voyons aussi que ce petit peuple avait souffert beaucoup sous le rapport des secours religieux. Ceci ne nous surprend pas, vu la distance où ils se trouvaient de Terrebonne et le peu de prêtres capables de venir aider le curé.

La nomination du curé pour la nouvelle paroisse ne se fit pas attendre. Au commencement d'octobre, messire René Coyteux, jeune prêtre ordonné depuis huit mois, était installé dans son presbytère à Sainte-Anne des Plaines.



Messire Coyteux, premier curé de Sainte-Anne, était fils de René Coyteux et de Madeleine Prevost, de Montréal. Par sa mère, fille d'Eustache Prevost, il était allié aux ancêtres des familles Prevost de Saint-Jérôme et de Terrebonne.

Ce fut messire Beaumont, curé de Saint-Charles de Lachenaye, qui l'accompagna pour l'installer dans sa cure. Ils apportaient avec eux le premier registre de la paroisse, paraphé le 28 septembre, à Montréal, par le sieur Hertel de Rouville.

Ils arrivèrent à Sainte-Anne le 1er octobre 1788. Les alentours de l'église ne présentaient pas alors le beau coup d'œil qu'ils offrent aujourd'hui. Depuis un siècle les choses ont beaucoup changé ici. En 1788, aucune habitation n'apparaissait dans le voisinage de

l'église. Les sentiers, pour arriver au presbytère, venaient d'être tracés dans les bois; la rue qui traverse le village n'était qu'une étroite route à travers les arbres.

Ce fut cet isolement qui frappa le nouveau curé quand, à la distance de deux ou trois arpents, il aperçut l'habitation qui lui était destinée. Il n'est pas nécessaire de recourir au tableau des missions en pays sauvages pour avoir une idée de la vie de sacrifices, que s'imposèrent les curés qui présidèrent à la fondation de nos paroisses dans la vallée du Saint-Laurent. Il suffit de faire l'histoire de ces établissements pour montrer que nos premiers curés, sans aller ni à la Chine ni au Japon, ont réellement mené la vie du missionnaire, en vivant dans la pauvreté et l'isolement tout comme ceux dont nous parlent les annales de la Propagation de la Foi.

Si ces humbles apôtres de l'Évangile, préposés à la tête d'une paroisse, eussent voulu tenir jour par jour le registre des privations et des sacrifices qu'ils s'imposèrent pour défricher et ensemencer chaque partie du champ confié à leurs soins, nous y trouverions autant

de sujets d'édification que dans les lettres des missionnaires chez les sauvages.

S'ils n'eurent pas, comme celui qui suit l'indien nomade, à supporter les fatigues des longues marches, ils eurent, en retour, à dévorer l'ennui d'une profonde solitude et à accepter la pauvreté, inséparable de la fondation des paroisses ; pauvreté quelquefois plus grande que celle de certains missionnaires.

En lisant l'inventaire des objets du culte que M. Coyteux trouve dans sa chapelle, au jour de son arrivée à Sainte-Anne, on reste bien convaincu que très peu de missions sauvages sont dans un plus grand dénuement.

La lettre que M. Coyteux écrit à son évêque, le lendemain de son arrivée, révèle les sentiments de tristesse qui envahirent un moment son âme en mettant le pied dans son logement. Il demande à Sa Grandeur de prier pour lui afin que le courage ne lui manque pas. " J'attends du ciel, dit-il, et de vos bonnes prières les moyens de répondre à vos intentions."

Aujourd'hui, ceux qui sont envoyés à la belle cure de Sainte-Anne des Plaines n'y

arrivent plus le cœur serré par la tristesse et encore moins en versant des larmes. Mais que de travail cette transformation de la paroisse a coûté !!! Notre-Seigneur disait à ses apôtres : " Vous sèmerez et d'autres moissonneront." Cette parole s'accomplit dans toutes les œuvres entreprises pour le règne de Dieu. Les commencements sont toujours pénibles ; l'unique consolation de ceux qui viennent travailler durant la première heure, c'est de savoir qu'ils ont un trait de ressemblance plus marqué avec le divin Maître, qui a semé dans les larmes : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua.*

Le 9 octobre, M. Coyteux commença l'organisation de sa fabrique par le choix de trois marguilliers dont voici les noms : 1. Léonard Pelletier ; 2. Louis Forget ; 3. Charles Côté.

Le premier fut élu pour un an, le second pour deux ans et le troisième pour trois ans.

L'année suivante, Léonard Pelletier, en sortant de charge, proposa celui qui devait le remplacer ; il fut accepté sans opposition.

Il est important de faire remarquer ici que, pendant cinquante-six ans, l'élection des marguilliers à Sainte-Anne des Plaines fut toujours

faite par les anciens et nouveaux marguilliers seulement, et ceci sans réclamation aucune de la part de la paroisse. Ce mode eut pour effet de faire éviter les divisions si communes dans trop de paroisses, où tous les paroissiens sont convoqués à l'assemblée pour cette élection.

Malheureusement, les gens envisagent le choix d'un marguillier à un faux point de vue : ils en font parfois une affaire de politique, ou de gloriole pour un rang de la paroisse. Pourtant, du moment qu'un citoyen est qualifié pour bien remplir cette charge, que peuvent désirer de plus les paroissiens, qu'il ait été choisi dans la partie nord ou dans la partie sud ? On oublie aussi que, pour occuper dignement ce poste il faut certaines qualités que n'a pas tout le monde. De là des querelles et des misères dont le pauvre curé paie la façon, et qui parfois causent des scandales dont les suites sont funestes.

Le bon esprit qui, de tout temps, a régné à Sainte-Anne des Plaines pour l'élection des marguilliers, est dû au mode adopté dès le principe par M. Coyteux.

Le même dimanche, les marguilliers, une fois élus, engagèrent un chantre et un bedeau. Sans ces deux personnages, l'organisation d'une fabrique est incomplète ; on pourrait dire qu'ils entrent en fonction en même temps que le curé.

Le premier chantre à Sainte-Anne fut un nommé Paul Ollier, Acadien d'origine. Il était venu s'établir dans la paroisse avec sa famille un peu avant l'arrivée du premier curé. Plus tard, un de ses fils, Moïse, devint maître-chantre à son tour.

Le premier bedeau fut Étienne Godard, de Sainte-Anne de Beaupré. Le contrat écrit pour son engagement est un document original. On est surpris de trouver dans cette pièce tant de menus détails auxquels on ne penserait pas aujourd'hui. Par exemple on spécifie qu'il sera obligé de charroyer à l'église tant de seaux d'eau pour faire l'eau bénite le samedi saint. C'était ce qui s'appelle mettre les points sur les *i*. Après cent treize ans d'existence, la paroisse de Sainte-Anne n'est encore qu'à son cinquième maître-chantre, et à son sixième bedeau.

CHANTRES.

1. Paul Ollier.
2. Moïse Ollier.
3. Hortense Adam.
4. Jean-Baptiste Racine et son frère Christophe.
5. Jules Léveillé, en 1900.

BEDEAUX.

1. Étienne Godard.
2. Simon Nantel.
3. Paulette Ollier, pendant 36 ans.
4. André Laroche, pendant 40 ans.
5. Charles Mayer.
6. Eugène Vézeau, en 1900.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.— 1. M. COYTEUX, SON ADMINISTRATION. — 2. RÈGNE DE M. RINFRET ; CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE EN PIERRE.

Messire René Coyteux fut curé durant quatorze ans à Sainte-Anne des Plaines, depuis 1788 jusqu'à 1802. Ce fut sa première et dernière cure ; il y contracta une maladie qui le fit languir pendant plusieurs années et enfin le conduisit au tombeau.

Si nous jugeons de son caractère et de son esprit par le soin qu'il a apporté à la bonne tenue des archives et à la rédaction de toutes les délibérations de la fabrique, M. Coyteux était assurément un homme d'ordre et parfaitement rangé dans ses affaires.

Nous ne rencontrons pas, dans les actes de baptême, mariage et sépulture, une seule ligne, ni même un seul mot négligé. Point de ratures, point de renvois, point de taches



ANCIENNE EGLISE CONSTRUITE EN 1803.

d'encre, toutes les pages sont nettes et d'une calligraphie soignée ; on dirait que les archives, sous son règne, ont été copiées dans l'étude d'un notaire par un homme qui n'avait rien autre chose à faire.

Assemblées de marguilliers, redditions de comptes, visites d'évêques, listes de premières communions et de confirmations, tout a été consigné avec un soin scrupuleux.

Pendant quatorze ans, il a fidèlement inscrit les noms des enfants de première communion, ayant soin d'y ajouter leur âge, ce qui permet de faire une comparaison de cette époque avec la nôtre.

Les catéchismes alors duraient tout l'été, et la première communion n'avait lieu qu'à l'automne. Les écoles faisaient complètement défaut, le curé était obligé d'enseigner aux enfants toute la lettre du catéchisme, ce qui demandait un temps considérable. C'était pour lui une longue et fatigante tâche.

Sous le règne de M. Coyteux, en l'année 1791, les marguilliers rendirent compte d'une quête faite dans les paroisses voisines au profit de la fabrique de Sainte-Anne, qui avait besoin

d'acheter des ornements sacerdotaux et des vases sacrés. Le succès de cette quête ne fut pas brillant comme on en peut juger par la liste suivante.

Rivière-des-Prairies.......	25 francs et un sou.
Terrebonne..................	22 francs et 10 sous.
Montréal......................	10 francs et 9 sous.
Lavaltrie......................	10 francs et 3 sous.
La Pointe-aux-Trembles..	1 franc.

La rente des bancs ne s'éleva, en 1791, qu'à 245 francs, et les quêtes à l'église à 19 francs. Mais si les revenus étaient modiques, les administrateurs trouvaient cependant le moyen d'équilibrer le budget, puisque, cette année-là, ils déposèrent au coffre la somme de cent cinquante francs. Peu d'hommes d'Etat de nos jours arrivent à cet heureux résultat.

M. Coyteux fit entourer le cimetière d'une forte palissade en pieux debout et serrés les uns contre les autres comme pour une fortification. Ce cimetière occupait la place où fut plus tard bâtie l'église en 1802. En creusant les fondations pour la nouvelle église, en 1899, les travailleurs ont retrouvé les extrémités

des pieux de la palissade parfaitement conservés.

Jusqu'à l'année 1792, les offices furent sonnés avec une cloche à main. Les paroissiens s'entendirent pour faire l'achat de deux petites cloches. Ils voulaient entendre sonner l'Angelus, les glas de leurs morts, et les carillons des baptêmes. Les moyens ne permettaient pas d'acheter un bourdon ; d'ailleurs, il n'y avait pas de clocher pour l'y recevoir. En attendant des jours meilleurs, ils s'imposèrent volontiers une contribution qui variait de 3 à 6 francs. Ils comptaient beaucoup sur la générosité des parrains de ces cloches pour combler le déficit.

Le poids de la plus grosse fut de 300 livres, celui de la petite de 110 livres. Pour les bénir, on fit une cérémonie digne d'une cloche de 5,000 livres.

Le curé invita, de Montréal, le sieur Gabriel Cotté, riche bourgeois de la ville, et l'épouse de l'honorable Jordan, Marie-Anne Raby, comme parrain et marraine de la plus grosse cloche. M. Étienne Campion, citoyen distingué de Montréal, et dame Thérèse Viger,

veuve de feu Jean d'Orillac, furent les parrain et marraine de la petite cloche.

Les dons s'élevèrent à douze cents francs ; cette somme, jointe aux contributions volontaires, suffit amplement à payer les cloches et autres petites dépenses.

Comme il n'y avait pas de clocher sur la chapelle, on fit construire une chèvre et bientôt on y monta les cloches à la grande joie des paroissiens.

Il y a, dans la voix de la cloche, une vibration qui va au cœur de l'enfant de l'Église, et qui réveille en lui le sentiment religieux. Il sent le besoin d'entendre cette voix ; il s'ennuie quand il ne l'entend pas. Comme tout serait froid et triste, autour d'une église, sans l'harmonie des cloches ! Au contraire, comme tout devient vivant quand elles envoient leurs notes aux échos d'alentour. (1)

Quand M. Coyteux prit possession de la cure de Sainte-Anne, le vestiaire, comme nous

(1) Quinze ans plus tard, ces deux mêmes cloches furent placées dans le clocher de l'église en pierre, et servirent pour convier les fidèles aux offices, jusqu'à l'année 1843. Cette année-là, elles furent fondues dans l'incendie qui détruisit l'Église. Des restes du métal trouvés dans les décombres, on fit faire la petite cloche actuelle (1900), qui pèse 226 livres.

l'avons dit plus haut, était d'une pauvreté incroyable.

Dans une lettre que le curé écrit à l'évêque de Québec, il dit : " Il n'y a ici ni tabernacle. ni ciboire, ni calice, ni crucifix, ni chandeliers, ni cierges, ni hosties, ni linge d'église, ni chasuble ; il n'y a pas même un plat pour en faire un bénitier." (Lettre de M. Coyteux à l'évêque de Québec).

Le curé de Terrebonne y avait envoyé, pour commencer, une vieille chapelle portative renfermant des objets si usés et si peu convenables au culte, que M. Coyteux les lui renvoya, ne pouvant pas s'en servir décemment.

Il s'agissait donc de pourvoir la chapelle des choses les plus indispensables. A l'appel de leur curé, les paroissiens se montrèrent d'une générosité digne d'éloges, vu leur pauvreté et les sacrifices déjà faits. En 1802, quand M. Rinfret succéda à M. Coyteux, la liste de l'inventaire, gardée aux archives, prouve que le curé s'était appliqué avec soin à pourvoir son église de linges, d'ornements et de vases sacrés d'excellente qualité.

En 1790, les habitants de la paroisse firent don à l'église d'un bénitier en pierre haut de trois pieds, et, en 1807, Pierre Auger, de Terrebonne, fit don d'un semblable. Ils ont été conservés malgré l'incendie et nous les voyons encore à l'entrée de l'église.



Douze ans après l'érection de la paroisse, la population s'était augmentée au point qu'il fallut songer à bâtir une église, la chapelle ne pouvant contenir la moitié des fidèles qui assistaient à la messe.

Malheureusement, M. Coyteux, quoique jeune, était atteint d'une maladie qui l'emporta quelques années plus tard, et il ne pouvait, vu l'état de sa santé, conduire une telle entreprise. Il demanda à son évêque de vouloir bien lui permettre d'abandonner le ministère pour prendre du repos. La permission lui ayant été accordée, il alla se retirer à Terrebonne chez son frère, et ce fut M. Antoine Rinfret qui le remplaça à Sainte-Anne des Plaines, au mois de septembre 1802.

***

Messire Antoine Rinfret, né à Québec le 18 juin 1756, était fils de Joseph Rinfret et de Madeleine Gendron. Ordonné prêtre le 11 octobre 1781, il avait été nommé quelques mois après curé de Maskinongé, puis successivement à Champlain et au Sault-au-Récollet. C'est de là qu'il fut envoyé à Sainte-Anne des Plaines.

Quand on ouvre les registres, à l'année 1802, on s'aperçoit qu'ils ne sont plus tenus par M. Coyteux. Ce n'est pas un péché de mal écrire, mais c'est assurément un talent fort précieux que d'avoir une belle écriture, surtout quand on est chargé de rédiger des actes publics comme les registres des paroisses. Que de noms indéchiffrables à cause d'une mauvaise calligraphie. Il est très désirable que les actes de baptême, de mariage et de sépulture soient écrits avec soin et très lisiblement, à cause des conséquences qui peuvent en résulter.

Le premier acte de l'administration de M. Rinfret fut la requête demandant à l'évêque de Québec l'autorisation de construire une église, l'élection des syndics, et tous les procédés légaux pour une répartition.

A l'occasion de la requête, les habitants d'un rang appelé *Pays fins*, qui jusque-là avaient été desservis par Sainte-Anne sans jamais payer aucune redevance, furent, par l'ordre de l'évêque renvoyés à Sainte-Thérèse. (Notes des archives.)

***

Pour construire leur église, les habitants de Sainte-Anne n'eurent pas les facilités qu'on a aujourd'hui à se procurer la pierre. (1) Les carrières n'étaient pas ouvertes, et d'ailleurs on n'avait pas dans les campagnes les moyens de les exploiter. On bâtissait avec de gros cailloux ramassés dans les champs et le long des grèves, et ils étaient employés tels qu'on les trouvait, vu que le caillou ne se taille pas.

On se demande comment les maçons d'alors s'y prenaient pour faire de solides constructions avec de si pauvres matériaux, quand, aujourd'hui, avec de bonnes pierres parfaitement taillées on a tant de peine à faire tenir des murs debout.

(1) Il y a dans la paroisse de Sainte-Anne de superbes carrières qu'on exploite, cette année (1900), pour bâtir la nouvelle église. Ces lits de beau calcaire gisent le long de la rivière Mascouche.

Nous regrettons qu'on n'ait pas gardé dans les archives les noms des maçons qui bâtirent l'église de Sainte-Anne des Plaines en 1803, car nous pourrions dire, à leur louange, qu'ils avaient fait de très solide ouvrage.

La répartition sur la paroisse fut fixée à 28,000 francs, payables partie en argent, partie en matériaux et en jours de corvées.

Les quatre syndics élus furent Charles Lauzon, Joseph Duclos, Louis Roussil, Augustin Alary. (1)

Le plan de l'église était comme tous ceux d'alors : croix latine, sans colonnes, 120 pieds de long, grande nef 46 de large.

Les travaux, commencés au printemps de 1803, se terminèrent à l'automne de 1805 pour ce qui regarde l'extérieur ; quant à l'intérieur, on se borna à faire le plancher, à placer les bancs de la vieille chapelle, auxquels en furent ajoutés quelques autres, à fermer gros-

(1) En 1899, nous avons trouvé, en démolissant la vieille église, une plaque commémorative en plomb, sur laquelle étaient gravés la date de la bénédiction de la première pierre (29 juillet 1803) ainsi que les noms de l'évêque régnant, du curé de la paroisse, et des quatre syndics. Le coût de cette plaque avait été de 112 francs : aujourd'hui pour une semblable on paierait 2 piastres

sièrement la voûte en attendant que la paroisse eût pris des forces et augmenté ses revenus. Les bancs furent vendus le 15 décembre 1805.

L'évêque de Québec avait passé un règlement par lequel toute concession de banc devait être faite par contrat écrit. La forme d'un acte de vente remplissait toute une page de papier grand format. Dans le marché il était stipulé que l'acquéreur du banc ne devait y ajouter *aucun enjolivement* sans la permission des marguilliers. Plus tard le règlement fut modifié et la concession se fit de vive voix. (1)

A l'automne de 1806, au grand regret de toute la paroisse, M. Rinfret fut transféré à la cure de Saint-Régis et remplacé par M. Gatien.

(1) Le prix des bancs variait de 3 à 18 francs.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — MESSIRE GATIEN, DE 1806 À 1810. — MESSIRE TABEAU, DE 1810 À 1813. — MESSIRE HUOT, DE 1813 À 1816. — MESSIRE SAINT-GERMAIN, DE 1816 À 1818.

De 1806 à 1818, la paroisse de Sainte-Anne changea cinq fois de curé, au grand chagrin de cette bonne population, qui jusqu'ici n'avait reculé devant aucun sacrifice. Elle en souffrit au spirituel et au temporel.

Pour travailler courageusement à une œuvre quelconque, il est important d'être rempli de la pensée qu'on aura le temps de la mener à bonne fin et de la compléter.

L'esprit de l'homme est ainsi fait—et c'est une des misères de sa nature—, il ne se donne tout entier et de bon cœur à un travail que dans l'espoir de jouir des fruits de son labeur. C'est pourquoi lorsqu'on ne fait que passer dans une place, on n'y entreprend rien d'im-

portant, on n'y fonde rien, en règle générale ; et sur ce point les exceptions sont rares. Les règnes éphémères sont presque toujours stériles. La pauvre paroisse de Sainte Anne des Plaines en a fait une triste expérience.



Messire Gatien arriva à Sainte-Anne des Plaines au milieu d'octobre 1806 ; son premier acte dans les registres est daté du 19 octobre.

Avant d'être envoyé dans cette paroisse, il avait été d'abord secrétaire de Mgr d'Esglis à Québec ; puis curé de Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

A la vue de la pauvre mission dont on lui donnait la charge, M. Gatien dit qu'il sentit invinciblement la tristesse *et le découragement envahir son âme.* Il écrivit à son évêque pour le prier de ne pas lui laisser faire un trop long séjour dans la cure de Sainte-Anne des Plaines ; néanmoins il se mit à l'œuvre.

Sous son règne les syndics rendirent leurs comptes et reçurent leur décharge, à la condition toutefois qu'ils travailleraient à faire ren-

trer au coffre de la fabrique 800 piastres dues sur la répartition.

La voûte de l'église, comme nous l'avons dit plus haut, avait été faite temporairement en bois grossier pour garantir contre les froids de l'hiver ; les paroissiens avaient renvoyé à des jours plus prospères les dépenses d'une voûte convenable.

Ces jours prospères se firent attendre longtemps, car ce ne fut qu'en 1824 qu'on se décida à la remplacer par une autre plus digne du lieu saint.

De 1806 à 1818, la paroisse passa par une suite d'épreuves de tous genres. D'abord les fréquents changements de curés firent peu à peu perdre aux fidèles l'affection qu'ils avaient témoignée dans le commencement à leur pasteur et, le diable aidant, la négligence s'introduisit dans la pratique des devoirs religieux.

En 1809 M. Gatien écrit à l'évêque de Québec pour le prier d'abolir la fête de Sainte-Anne à cause des graves désordres qu'elle occasionnait.

Les gens se rappellent encore comment autrefois les fêtes patronales de certaines

paroisses se changeaient en divertissements mondains et scandaleux. Saint-Louis de Terrebonne fut jadis célèbre sous ce rapport.

Le 25 août, jour de la fête de saint Louis de France, les maquignons de dix lieues à la ronde se rendaient au fameux rang Pincourt avec toutes les vieilles haridelles qu'ils pouvaient trouver, et là, sous prétexte de faire des échanges, les gens fêtaient, s'enivraient et se battaient. Le curé de la paroisse avait beau tonner contre cette diabolique coutume, personne ne l'écoutait : chaque année la Saint-Louis voyait revenir les mêmes scènes. Il était réservé à M. Jules Piché, curé actuel de Terrebonne, de donner le coup de mort à la Saint-Louis des maquignons ; c'est lui qui l'a tuée ; mais pour réussir il a fait plus que parler, il a agi.

Sainte-Anne des Plaines touche au faubourg de Pincourt, et comme les viveurs aiment à multiplier les occasions de se rencontrer, ils firent de la fête de Sainte-Anne une affaire de rendez-vous pour s'amuser. La Sainte-Anne que les paroissiens célèbrent aujourd'hui par un édifiant pèlerinage de pénitence et par une

communion générale n'offrait pas le même spectacle en 1808.

Dans sa lettre à Mgr Plessis, M. Gatien lui dit : "Pendant cette fête on vient boire jusque sous les fenêtres de l'église ; il y a des querelles et des scandales de tous genres." Pour couper court à de si graves désordres, la fête patronale fut abolie.

Malheureusement les mauvais exemples avaient déjà produit leur effet—la morale continua à baisser et la piété disparut.

La bonne sainte Anne cependant veillait sur ce petit troupeau placé sous sa protection, et, comme une mère qui veut le bien de ses enfants, elle ne leur ménagea pas les corrections.

Les moissons, qui jusqu'alors avaient répondu chaque année à l'espoir du cultivateur, commencèrent à manquer presque totalement. Tantôt c'étaient les insectes qui ravageaient les champs et dévoraient toutes les plantes ; tantôt les gelées précoces ou les sécheresses prolongées faisaient périr les moissons.

Des maladies et des infirmités affligèrent plusieurs familles. "J'ai visité ma paroisse,

écrivait M. le curé de Sainte-Anne en 1810, et j'y ai trouvé beaucoup d'infirmes, de sourds-muets et d'idiots." Un autre en 1813 écrivait : " Monseigneur, la misère générale et la grande disette qui affligent cette paroisse depuis longtemps ont rendu toute répartition impossible et la rendront telle pendant plusieurs années encore." En 1815, M. le curé Huot écrit à son tour : " Monseigneur, la récolte a manqué complètement cette année ; il y aura grande misère dans la paroisse."

Il est important de rappeler ces faits en écrivant l'histoire, afin de montrer ce que le péché peut attirer de misères même temporelles sur une population.

Le grand remède contre de tels fléaux c'est la pratique fidèle des vertus chrétiennes et les bonnes œuvres. Notre-Seigneur nous l'a dit dans l'Évangile : " Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît."

Mais pour cela il eut fallu à la paroisse une direction uniforme et ferme, et voilà ce qui lui manquait. Une terre qui change de maître tous les ans tombe bientôt en friche, où croissent les mauvaises herbes et l'ivraie.

En 1810, M. Gatien fut envoyé curé à Saint-Eustache et remplacé par M. Tabeau.

Ordonné prêtre en 1805, ce dernier avait d'abord été vicaire à Québec. Sainte-Anne des Plaines était sa première cure. M. Tabeau était un prêtre de rares talents et d'un grand mérite. (1)

Malheureusement son séjour à Sainte-Anne des Plaines fut de trop courte durée. Arrivé à la fin de l'année 1810, il repartit dans le cours de l'année 1813 sans avoir entrepris aucune œuvre importante pour le progrès de la paroisse.

En 1812, la fabrique se trouvait dans un pressant besoin d'argent et elle ne voyait aucun moyen de s'en procurer. Un citoyen de la paroisse, nommé Gilles Lauzon, offrit à M. le

(1) Il avait la confiance de Mgr Plessis qui s'y connaissait en hommes. En l'année 1816 son évêque le chargea d'une délicate mission dans les pays du Nord-Ouest. Il se rendit avec M. Crevier jusqu'au lac Lapluie pour examiner l'état du pays et voir s'il était possible d'établir une mission permanente de ce côté. C'était à l'époque des luttes acharnées entre les compagnies de traiteurs. Le souvenir de son passage dans le pays s'était conservé chez les vieux bourgeois du Nord ; ils firent de lui un grand éloge au P. Taché, quand celui-ci monta à la rivière Rouge en l'année 1845.

curé de lui prêter plusieurs centaines de francs sans exiger d'intérêt, et ne demandant le remboursement qu'à mesure que les arrérages rentreraient au coffre. Voilà bien un exemple admirable de désintéressement et de charité chrétienne qui trouverait peu d'imitateurs aujourd'hui.

Au mois de septembre 1813, M. Tabeau fut envoyé à la cure de Saint-Jean Port-Joli, et remplacé à Sainte-Anne par M. Huot.

Dans l'espace de vingt ans la population de la paroisse avait beaucoup augmenté. On le voit par le nombre des baptêmes et des mariages inscrits aux registres. En 1790, on trouve 8 mariages et 60 baptêmes; en 1810, il y a 18 mariages et 158 baptêmes; en 1811, 27 mariages et 124 baptêmes.

L'émigration venait de tous côtés s'emparer des belles et fertiles terres de Sainte-Anne.

M. Huot, qui succédait à M. Tabeau, était de l'Ange-Gardien, côte de Beaupré. Ordonné prêtre en 1807, il avait été vicaire à Québec, puis missionnaire à Miramichi et à Caraquette. L'évêque de Québec le rappela de ces missions pour le placer curé à Sainte-Anne des Plaines.

Tout le territoire qui forme les paroisses de Saint-Janvier, de Saint-Jérôme, de Sainte-Sophie appartenait à Sainte-Anne des Plaines. C'était plus qu'il n'en fallait pour occuper les journées d'un curé.

Les livres des délibérations de fabrique mentionnent certains ouvrages que M. Huot se proposait d'entreprendre ; mais il n'en eut pas le temps, il fut remplacé au commencement de l'année 1816 par M. Saint-Germain dont le séjour à Sainte-Anne fut encore plus court que celui de ses prédécesseurs.



En 1810, M. Tabeau avait écrit à Mgr Plessis : " Les habitants de Sainte-Anne me paraissent bons et officieux." Son prédécesseur avait écrit au même évêque : " Je suis découragé ; mes paroissiens de Sainte-Anne ne m'écoutent pas plus que si je parlais à des sourds." Nous croyons, nous, qu'ils disaient la vérité tous les deux ; les paroissiens étaient bons et toujours prêts à rendre service, mais il y a une manière de parler aux gens pour se faire écouter. Pour cela il faut leur montrer

de l'affection et leur prouver qu'on veut leur faire du bien, sinon on peut s'attendre à parler à des sourds quand on leur parle. Puis lorsqu'ils sont ignorants, on se hâte de les instruire sans écrire à qui que ce soit que ce sont des ignorants ; de tels écrits restent et ne font pas de bien.

En 1808, Mgr Plessis, dans une visite pastorale à Sainte-Anne, avait ordonné de remplir le ravin qui se trouvait en arrière de l'église. La même ordonnance avait été répétée en 1812 et en 1816 sous M. Saint-Germain. Celui-ci se plaint, dans une lettre conservée aux archives, que les gens n'ont pas exécuté les ordres de l'évêque au sujet de cette coulée.

La vérité est que ces pauvres gens y avaient travaillé à diverses reprises ; mais que cet ouvrage était toujours à recommencer. La terre charroyée, durant l'été, pour combler ce vaste ruisseau était emportée par l'eau au printemps, et il ne restait plus aucune trace du travail précédent. Il faut convenir que, pour des gens qui n'étaient pas riches et qui manquaient de direction dans cette entreprise, ce n'était pas fort encourageant. L'unique moyen

de fermer l'abîme, on l'a pris après 90 ans de tentatives infructueuses et il a coûté cher à la paroisse. Il a fallu poser, au fond du ravin, un énorme tuyau en grès pour faire un canal, et charroyer des milliers de voyages de terre pour niveler le terrain. On comprend facilement que de pauvres cultivateurs, en l'an 1808, pouvaient bien, à Sainte-Anne des Plaines, hésiter à entreprendre de si dispendieux travaux.

Les plaintes sur l'ignorance des paroissiens n'ont guère plus leur raison d'être. Tout naturellement cette colonie, qui avait été pendant si longtemps éloignée de l'église et visitée rarement par un prêtre, manquait d'une forte instruction; mais pour remédier au mal on en cherche les moyens; ces moyens saint Paul nous les indique : "*Enseignez* et *corrigez* à temps et à *contretemps*."

Les ténèbres s'en vont quand on apporte la lumière.

Au mois de mai 1818, M. Saint-Germain demande à Mgr Plessis de vouloir bien le rappeler de Sainte-Anne des Plaines, *parce qu'il y a dans sa paroisse des désordres qui le découragent*.

Dans ces cas, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'imiter Cortez arrivant sur les côtes du Mexique : brûler ses vaisseaux, c'est-à-dire bannir toute idée de lâcher prise ; être déterminé à mourir sur le champ de bataille. A la veille d'un combat le soldat ne doit pas demander congé.

D'ailleurs les gens sont, à peu de chose près, partout les mêmes. Rien ne ressemble plus à une paroisse qu'une autre paroisse ; le grand secret est de savoir les bien traiter.

Mgr Plessis n'était pas tendre pour ceux qui se décourageaient et demandaient un changement de position. Voici ce qu'un jour il répondit à quelqu'un qui prétendait avoir fini sa tâche : " Mon cher Monsieur, vous me dites que vous avez fini votre tâche ; vous êtes bien heureux ; moi je n'ai pas fini la mienne. Saint Paul non plus n'avait pas fini la sienne quand il disait : *Impendam et superimpendar pro animabus vestris ;* notre tâche sera finie quand nous serons couchés dans la tombe. Défiez-vous de la chair et du sang."

M. Saint-Germain fut remplacé à Sainte-Anne par M. Grenier au mois d'octobre 1818.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.—M. GRENIER, DE 1818 À 1823.—M. POIRIER, DE 1823 À 1839.

Messire Pierre Grenier, septième curé de Sainte-Anne des Plaines, était né à Québec, le 13 mars 1791. Ordonné prêtre le 21 avril 1816, il avait été vicaire à Saint-Thomas durant quelques mois, puis curé à la Rivière-du-Loup. En venant à Sainte-Anne, il amena avec lui quelques membres de sa famille pour avoir soin de son presbytère et pour cultiver la terre donnée pour l'usage du curé. Aucun de ses prédécesseurs n'avait encore cherché à tirer quelque profit de cette ferme.

Deux mois avant son départ, M. Saint-Germain avait convoqué une assemblée des marguilliers, pour faire exécuter, à l'intérieur de l'église, certains ouvrages de décoration. Depuis 1805, les murailles étaient restées avec un grossier enduit et dans une froide nudité.

Un marché avait été conclu, avec un nommé Quévillon, sculpteur de Saint-Vincent de Paul, pour la somme de deux cent cinquante piastres ($250). L'année suivante, sous M. Grenier, ce marché fut annulé, comme en fait foi le document suivant, écrit de la main de M. Quévillon lui-même.

"Je soussigner, consan à abonné (*sic*) le marché faite avec Monsieu Sen Germain curé, sidevan de Ste-Anne et mesieu les Marguillié."

LOUIS QUÉVILLON.

Le 15 mai 1819.

Si les sculptures de M. Quévillon ne valaient pas mieux que son orthographe, il ne devait pas faire des chefs-d'œuvre, et les marguilliers firent bien d'annuler le marché.

Au mois de juillet de la même année, les marguilliers passèrent un autre marché avec Pierre Lamoureux, menuisier et entrepreneur résidant à Sainte-Anne, pour faire une boiserie au jubé. Ce fait n'est pas d'une grande importance, et si nous le mentionnons dans l'histoire de la paroisse c'est tout simplement comme peinture de mœurs, et pour montrer comment,

dans ce temps-là, on y allait à la bonne franquette et combien l'on se confiait a l'honnêteté d'un entrepreneur.

Comme il n'y avait pas de notaire, le marché était rédigé par M. le curé, en présence des témoins et des contractants.

Voici quelques-unes des clauses du marché entre Lamoureux et les marguilliers :

1°. " L'entrepreneur s'oblige à choisir pour son ouvrage du bois *convenable ;*

2°. " A pratiquer, du côté de l'épître, un escalier qui conduira au jubé ; cet escalier sera fait *proprement ;*

3°. " La balustrade du dit jubé sera faite à panneaux étroits ou larges, *au goût de M. le curé.*

4°. " S'oblige le dit entrepreneur à décorer le milieu du dit jubé par un avant-corps, dont les deux côtés seront en forme de cintre ; à plafonner entièrement le dit jubé avec planches larges ou étroites, *au goût de M. le curé.*

5°. " A fermer le devant du jubé par une balustrade à panneaux rapportés, grands ou petits, carrés ou longs, *au goût de M. le curé* . . .", et ainsi de suite ; de sorte que la marge

pour l'entrepreneur pouvait s'élargir ou se rétrécir, au goût de M. le curé. Heureux temps!! Ceci prouve que les bons paroissiens avaient une grande confiance dans le goût de leur curé, et dans l'honnêteté de l'entrepreneur.

Au mois d'octobre, Pierre Lamoureux avait terminé son ouvrage au goût de toute la paroisse, paraît-il, puisque la fabrique fit un nouveau contrat avec lui pour réduire, à trois places, les bancs de la grande nef, qui étaient de quatre places.

Cette entreprise donna lieu à une difficulté qui rappelle *le Lutrin* de Boileau. Le prélat du poète voulait placer un lutrin dans le chœur de son église et le maître chantre s'y opposait : à Sainte-Anne, les marguilliers voulaient rogner les bancs, tous les paroissiens y consentaient, à l'exception d'un seul qui tenait à garder ses quatre places. Il faillit y avoir un procès, et déjà des démarches avaient été faites de part et d'autre quand le récalcitrant, comprenant qu'il serait condamné par la cour, vint faire sa soumission et payer les frais.

Dans toutes les paroisses, même dans les meilleures, il se rencontre des hommes qui

aiment à créer des difficultés et à faire des procès à propos de tout et à propos de rien. Sous ce rapport, Sainte-Anne des Plaines n'a pas été plus privilégiée que les autres paroisses : elle a toujours eu quelques plaideurs pour tenir les gens en alerte et les faire marcher dans *la légalité*.

Craints et détestés de tout le monde, ces hommes meurent invariablement dans la misère ; personne ne les regrette et ils s'en vont au tribunal de Dieu subir un jugement qui sera pour eux très sévère. Ils ont aimé pour les autres la rigueur de la justice, elle leur sera appliquée au jour de leur mort. *In quâ mensura mensi fueritis ; remetietur vobis.* On se servira envers vous de la mesure dont vous vous serez servi. (Saint-Mathieu, ch. VII, vers. 2.)

En 1820, il fut encore question, à Sainte-Anne, d'un changement de curé. La chose était officielle : Mgr Plessis avait écrit à M. Grenier que son intention était de lui donner un autre poste.

A cette nouvelle, les paroissiens, qui n'avaient jamais fait de démarche pour garder les curés

précédents, se sentirent piqués dans leur honneur et ils comprirent que de ces changements, il rejaillissait sur leur paroisse une espèce de déshonneur qui la discréditait à l'étranger. Là-dessus ils avaient raison. (1)

Les marguilliers, anciens et nouveaux, adressèrent donc, à Mgr Plessis, une requête signée par tous les paroissiens le suppliant instamment de prolonger, durant quelques années encore, le séjour de M. Grenier à Sainte-Anne.

La requête fut agréée et le changement annoncé n'eut pas lieu.

***

Le 21 janvier, Mgr Lartigue avait été sacré évêque et chargé de la visite du diocèse de Montréal. Jusque-là, c'étaient les évêques de Québec qui avaient fait la visite des paroisses dans toute la Province. La vaste étendue de leur diocèse ne leur permettait pas des visites aussi fréquentes qu'aujourd'hui.

La première visite pastorale avait eu lieu à

(1) Certains prêtres regardaient comme une disgrâce leur nomination à la cure de Sainte-Anne des Plaines, paroisse si enviée aujourd'hui.

Sainte-Anne en 1791, la seconde en 1808, la troisième en 1815. Celle de Mgr Lartigue, en 1821, était la quatrième depuis la fondation de la paroisse.

Dans le cours de cette visite, l'évêque, après avoir alloué les comptes de la fabrique sans aucune remarque, ordonna qu'à l'avenir il ne serait plus laissé de blanc dans le livre des délibérations ; que pour l'adjudication des bancs il serait dressé un acte authentique de la vente ; qu'à chaque reddition de comptes, l'argent du coffre serait compté et qu'un bordereau y serait déposé ; qu'enfin jusqu'à nouvel ordre on continuerait à garder le tarif de Québec. Il ordonne aussi qu'à l'avenir les mariages soient célébrés le mardi.

L'évêque administra le sacrement de confirmation à deux cent quatre-vingt-cinq personnes (285), sur ce nombre trois étaient âgées de 40 ans ; l'âge des autres variait de 18 à 30 ans.

***

En 1823, la paroisse décida de faire la voûte de l'église, que faute de moyens elle n'avait pas pu terminer en 1805. Le 2 mars,

les marguilliers passèrent, avec Pierre Lamoureux, un marché très détaillé, dont plusieurs clauses se terminent encore par : *au goût de M. le curé.*

M. Grenier fit exécuter dans l'église d'autres ouvrages, mais il n'eut pas le temps d'en jouir. Au mois d'octobre 1823, il fut nommé curé de la belle paroisse de Beauport, et ce fut M. Isidore Poirier qui vint le remplacer à Sainte-Anne.

***

Isidore Poirier, fils de Isidore Poirier et de Catherine Plamondon, était né à Saint-Charles de Chambly le 23 juillet 1792. Ordonné prêtre le 12 octobre 1817, il avait été vicaire à Sorel, puis missionnaire à Miramichi en 1818, curé à Saint-Luc en 1821, à Saint-Césaire en 1822. Il arriva à Sainte-Anne en 1823 au mois d'octobre.

M. Poirier était Acadien d'origine.

L'église de Sainte-Anne, à la suite des ouvrages exécutés à l'intérieur, à diverses reprises, avait fini par être convenable ; elle n'était pas un chef-d'œuvre, tant s'en faut, mais elle avait revêtu l'apparence d'une maison de prière.

A l'extérieur tout n'était pas parfait non plus. Le clocher avait deux grands défauts qu'il était urgent de corriger. D'abord il était si peu solide sur ses bases qu'il inspirait des craintes aux fidèles assemblés dans l'église, quand le vent soufflait un peu fort ; puis il laissait pénétrer la pluie dans la voute faute d'une bonne couverture. Le marché, pour ces réparations, fut fait avec Paul Ollier ; il s'engagea, pour la somme de 144 francs, à rendre le clocher solide et à lui faire une couverture à l'épreuve de l'eau, ce qui était bien du goût de tout le monde cette fois.

Les réparations de l'église étant terminées, M. Poirier songea à faire donner à la paroisse son érection canonique et civile. Quoique Sainte-Anne fut érigée en paroisse depuis 40 ans ; qu'elle eut son curé résident et ses registres légalement reconnus et paraphés, néanmoins on pouvait encore la considérer comme mission, puisqu'elle manquait de l'érection canonique et civile. Le 26 juillet 1827, jour de la fête de sainte Anne patronne de la paroisse, le curé rassembla les marguilliers anciens et nouveaux, leur fit dresser une requête

à Sa Grandeur Mgr Panet, évêque de Québec, pour lui demander l'érection religieuse de la paroisse de Sainte-Anne.

Le Décret ne se fit pas attendre. M. Poirier le reçut le 14 septembre et en fit la lecture à l'église selon l'ordonnance de l'évêque.

Les choses ne marchèrent pas aussi rapidement pour l'érection civile ; la requête adressée au gouverneur, le 18 octobre de la même année, ne reçut une réponse dans la *Gazette Officielle* que six ans plus tard, le 9 octobre 1835.

Voici les limites assignées à la paroisse de Sainte-Anne par la Proclamation du gouverneur Gosford.

" La paroisse de Sainte-Anne des Plaines comprendra une étendue de territoire de six milles de front sur six milles et plus de profondeur, bornée au nord-ouest par la seigneurie Blainville et partie par l'augmentation des Mille Iles ; au nord-est par la ligne seigneuriale de Lachenaye, et au sud par la seigneurie de Terrebonne" (1).

(1) Cette Proclamation publiée dans la *Gazette Officielle* par le gouverneur Gosford, est gardée dans les registres de Sainte-Anne à l'année 1835.

Dans le décret ecclésiastique pour l'érection canonique, le territoire de la paroisse de Sainte-Anne est appelé : *Seigneurie de la Belle Plaine*

" Nous érigeons, dit le Décret, par les pré-
" sentes, sous l'invocation de sainte Anne,
" mère de la très sainte Vierge, dont la fête
" se célèbre le 26 juillet, selon le martyrologe
" romain, la dite seigneurie de la Belle Plaine
" avec partie de Terrebonne ci-après dési-
" gnée, etc., etc."...., pour être la cure de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines."

De temps immémorial, le territoire de la paroisse de Sainte-Anne portait le nom de la Plaine ou la Belle Plaine.



M. Poirier aimait la beauté des offices religieux ; il était passionné pour le chant et la musique.

En 1836, les orgues étaient encore rares au Canada ; peu d'églises se payaient le luxe de ce bel instrument, qui était beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. La paroisse de Sainte-Anne, après les réparations faites à son église, n'avait

guère les moyens d'en acheter un, et cependant M. Poirier voulait un orgue. Que faire ? Il prit le parti d'en acheter un de son argent, et de le faire poser à ses frais. Mais avec un orgue, il faut un organiste ; or, un organiste demande un salaire plus ou moins élevé : c'est encore une dépense. Les premiers accords de l'orgue, dès qu'il fut posé, flattèrent agréablement l'oreille des marguilliers et les disposèrent à fournir une modique somme pour le musicien. Un nommé Elzéard Poirier, forgeron du village, avait quelques notions d'harmonie sur le piano ; il s'offrit d'accompagner le chant tous les dimanches et fêtes pour la somme de 50 piastres par an. Les marguilliers l'acceptèrent à l'unanimité et passèrent avec lui le marché suivant :

" Les marguilliers conviennent de ne point laisser plus longtemps l'orgue oisif, mais d'accorder un modique honoraire à quelqu'un pour accompagner le service divin, les jours où l'on a coutume de faire usage de ce bel instrument. Elzéard Poirier, forgeron du lieu, ayant offert ses services pour la somme de 50 piastres par année, les marguilliers n'ont point

balancé à lui allouer cet honoraire, le trouvant d'autant plus digne d'occuper cette place, qu'outre qu'il touche l'orgue d'une manière plaisante, étant entendu, dans la facture de cet instrument, il pourra le réparer, s'il arrive des dérangements.

" Fait et passé à Sainte-Anne, etc., etc."

Désormais, l'orgue résonna tous les dimanches et fêtes. Le curé possédait une voix d'une grande beauté ; il connaissait bien le chant, ceci lui permit de former, pour l'église, un chœur qu'admiraient les paroisses voisines.

Vers l'année 1838, M. Poirier eut à supporter des ennuis, qui le déterminèrent à demander un changement de cure. Ces misères lui vinrent d'une personne, qui, dans le temps, se fit une triste célébrité, non seulement à Sainte-Anne, mais même dans les paroisses voisines, qui entendaient parler de ses excentricités. La génération actuelle parle encore de la fameuse Émélie, l'institutrice du village. Si des contemporains de cette femme n'étaient pas encore vivants à Sainte-Anne, pour affirmer tout ce qui se raconte sur elle, on hésiterait à le croire.

C'était une exaltée, hypocrite et intrigante, capable de tout bouleverser une paroisse. Employée comme institutrice, elle se disait favorisée de visions célestes et de communications avec les anges. Elle conduisait les élèves de l'école à l'église, et devant eux se prosternait devant l'autel pour faire à haute voix des amendes honorables. Le moindre bruit qu'elle entendait était pour elle l'annonce de la descente de l'Esprit saint, qui venait lui parler. Pendant son école, le trot d'un rat, qui courait dans le grenier, suffisait pour la faire tomber à genoux pour saluer l'arrivée des esprits célestes. Parfois, elle trouvait le moyen de s'introduire dans le presbytère sans être aperçue et d'y saisir des conversations secrètes qu'elle allait ensuite raconter au curé, qui, ne pouvant pas expliquer le mystère, regardait l'institutrice Émélie comme une sainte qui lisait dans les cœurs et y découvrait les pensées cachées.

La conduite de cette femme était interprétée de bien des manières dans la paroisse ; tout le monde ne s'en laissait pas imposer par elle ; néanmoins, elle avait des admirateurs.

Quelques-uns, trompés par des conseils qu'elle leur donnait sur leur conscience, allaient jusqu'à faire des confessions générales. Enfin, les choses en arrivèrent à un tel point que M. Poirier, ennuyé de tous les récits qu'il entendait autour de lui, et regrettant de s'être montré un peu trop crédule aux révélations d'Émélie, demanda à changer de poste, et, à l'automne de 1839, il fut envoyé à Saint-Jérôme, à la place de M. Blyth, qui vint prendre la cure de Sainte-Anne.

Peu à peu Émélie perdit ses partisans ; elle quitta la paroisse et mourut quelques années plus tard dans une profonde misère, mais repentante et reconnaissant que Dieu la châtiait pour lui faire miséricorde.

M. Poirier avait été 15 ans curé de Sainte-Anne des Plaines. Depuis M. Coyteux, il est celui qui a tenu les registres avec le plus de soin.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — M. BLYTH, DE 1840 À 1841. — M. LAGORCE, DE 1841 À 1844. — M. THIBAULT, DE 1844 À 1845. — M. GIROUX, DE 1845 À 1848.

De 1840 à 1848, la paroisse changea quatre fois de curé. Ses finances en souffraient et les âmes aussi. Durant les deux dernières années de M. Poirier, les comptes n'avaient pas été rendus ; les choses marchèrent ainsi jusqu'à 1845 : un bon nombre de vieilles dettes furent perdues.

M. Blyth, arrivé à Sainte-Anne à l'automne de 1839, en repartit dans le cours de l'année 1841. Il y était encore le 15 avril ; ce fut lui qui érigea le premier chemin de croix dans l'église de la paroisse. Sous ces règnes de courte durée il y avait peu de choses à noter dans les archives ; à part les assemblées de marguilliers et une reddition de comptes, c'était ordinairement le calme plat.

En 1838, il y avait bien eu un peu d'excitation politique comme partout ailleurs. La famille Prevost, qui était patriote, ne se gênait pas de dire sa façon de penser, de manifester ses sympathies et ses antipathies. Néanmoins la paroisse ne fut troublée par aucune perquisition militaire.

Le village de Sainte-Anne, en 1841, était peu considérable ; ce n'est qu'après la construction de la ligne du chemin de fer qu'il a commencé à grossir. Quoique déjà passablement ancienne, la paroisse restait toujours isolée et sans beaucoup de rapports à l'extérieur. Dans ce temps-là, le cultivateur qui allait à la ville plus que deux fois l'année était un grand voyageur ; il ne manquait pas de femmes, mères de famille, qui mouraient sans avoir jamais vu Montréal. Aujourd'hui on regarderait cela comme un phénomène ; en 1840 c'était le contraire qui étonnait.

Cet isolement et le calme qu'il procurait contribuèrent à donner à la population de Sainte-Anne, ce caractère particulier qui l'a toujours distinguée et qui la distingue encore : son amour pour la paix.

Les paroisses, les familles, les individus se trempent dans le milieu qui les enveloppe. La vie dans les grands centres, au sein du tumulte des affaires et des agitations politiques, nous donne ordinairement des hommes remuants et turbulents, qu'on peut appeler des hommes d'affaires si l'on veut, qui le sont parfois, mais qui ne contribuent pas toujours au bonheur des sociétés. Toutes les grandes voies de communication, qui permettent aujourd'hui aux familles et même à des paroisses entières de se transporter à de longues distances, sont de puissants moyens de développer le commerce et de faire progresser une multitude d'industries ; elles mettent à même de se procurer une quantité étonnante d'objets devenus indispensables ; cependant, qui oserait dire que tous ces changements, tant vantés, améliorent les mœurs et rendent les peuples plus heureux ? L'agitation dans le corps social, comme dans le corps humain, est un signe de fièvre ; plus vous fouettez le sang, plus vous dérangez l'organisme, et alors la santé en souffre, les forces diminuent.

Les longues années pendant lesquelles

Sainte-Anne des Plaines resta isolée ne peuvent pas être regardées comme des années perdues pour tout progrès, puisqu'elles ont été comme le moule dans lequel s'est formé le caractère distinctif de la paroisse : *amour de l'union et de la paix.*



M. Poirier, en quittant sa cure, n'avait pas emporté avec lui son orgue : on n'emporte pas un orgue comme un piano ; mais il était à lui et il voulait en tirer parti. Il proposa donc aux marguilliers de le laisser dans l'église moyennant une rente de 50 piastres par an que lui paierait la fabrique sa vie durante. Le marché pouvait être passablement bon, mais aussi il pouvait devenir onéreux ; ils le virent plus tard. Pour le moment, la proposition fut acceptée et le marché conclu. Cinquante piastres par an, c'était la rente d'un capital de mille piastres à cinq par cent ; or, l'orgue avait coûté mille piastres.

En 1843, l'église de Sainte-Anne passa par le feu, et l'orgue périt dans l'incendie ; malheureusement la rente de 50 piastres ne s'éteignit

pas avec les flammes ; et jusqu'en 1856 la fabrique continua toujours à la payer. Cette année-là, les marguilliers, voyant que M. Poirier jouissait encore d'une parfaite santé, rachetèrent l'hypothèque qui menaçait de s'éterniser. Pauvres marguilliers ! ils jouaient de malheur. M. Poirier mourait l'année suivante, et pour racheter leur rente ils lui avaient donné 250 piastres. Ils jurèrent leurs grands dieux que si jamais ils achetaient une musique ils prendraient mieux le ton.

Ce fut sous M. Lagorce, nommé curé en 1841, qu'on introduisit l'usage d'un poële à l'église durant l'hiver. Jusqu'alors on ne s'en était jamais servi. Les anciens se souviennent encore du temps où les églises en Canada n'étaient jamais chauffées. De nos jours, on ne comprend plus cela, et l'on se demande comment ces bons chrétiens s'en tiraient sous l'action des grands froids quand ils arrivaient aux offices à moitié gelés ? Pourtant c'était ainsi que les choses se passaient. Quelquefois, durant la messe, la température était si basse qu'il fallait tenir un réchaud sur l'autel auprès du calice pour empêcher le vin de se congeler.

Les gens de Sainte-Anne, ayant entendu parler de l'introduction des poëles dans certaines églises, en voulurent essayer l'usage. On acheta un grand poële dont les plaques avaient un demi pouce d'épais, qu'on plaça au milieu de l'église, et le bedeau fut payé 10 sous par dimanche pour le chauffer. Tout le monde fut enchanté de l'amélioration. On se demandait comment une chose si simple et si utile avait mis tant de temps à s'introduire ?



En 1843, l'année fut marquée par un accident désastreux pour la paroisse. Le 27 octobre, vers les neuf heures du soir, le feu se déclara dans la voûte de l'église et dans l'espace de quelques heures tout l'édifice fut consumé. Rien ne fut sauvé : les registres de 1836 à 1843 furent perdus ; à peine le curé eut-il le temps de sauver les saintes espèces. Le lendemain, il ne restait debout que les grands murs noircis. L'incendie d'une église est toujours une désolation pour une paroisse ; mais quand ce malheur arrive à la veille de l'hiver, c'est une double calamité. Pour faire

l'office le jour de la Toussaint, il ne restait que l'ancienne chapelle, qui servait de presbytère. La partie jadis destinée au culte fut de nouveau convertie en chapelle provisoire ; c'était étroit, mais dans le malheur on se loge comme on peut et l'on serre les rangs. Le 2 novembre, c'était triste comme la mort. Les femmes contemplaient en pleurant les restes calcinés de leur église ; le curé lui-même était tellement affecté qu'il demanda à Mgr Bourget de lui donner un remplaçant. Comme son départ, dans de telles circonstances, n'aurait guère raccommodé les affaires, l'évêque ne se rendit pas à sa demande, et son séjour à Sainte-Anne fut prolongé jusqu'au mois d'octobre 1844.

Au mois de février la paroisse nomma quatre syndics pour s'occuper des travaux de reconstruction. Ils passèrent immédiatement un marché avec Michel Blondin, de Terrebonne, qui s'engagea à recrépir les vieux murs jugés solides, et à poser le tour des fenêtres ainsi que des portes en pierre de taille. François Moreau dit Duplessis eut le contrat de la menuiserie. L'ouvrage se fit rapidement,

car dès le mois d'août, l'église était livrée au culte ; la paroisse n'avait passé que neuf mois dans la vieille chapelle.

Le 22 août, dimanche dans l'octave de l'Assomption, c'était grande fête à Sainte-Anne des Plaines : bénédiction de l'église et bénédiction d'une cloche. M. le grand vicaire Paul Archambault, curé de Vaudreuil, présidait la cérémonie.

Le rapport de cette fête a été consigné dans les archives de Sainte-Anne.

Le parrain de la nouvelle cloche était M. Charles Lacroix, de Montréal, et la marraine, Mlle Mary Masson, fille de l'honorable M.-J. Masson, seigneur de Terrebonne et des Plaines. Cette cloche, du poids de 226 livres seulement, avaient été fondue à Montréal avec les restes du métal des deux anciennes cloches retrouvés dans les décombres. Les prêtres présents à la cérémonie étaient MM. Porlier, Marcoux, Chabot, Thibault, Pilon, Leclerc, Leroux, Lagacé, Archambault, V. G.

Une cloche de 226 livres pour une grande église, ce n'est guère de proportion ; l'anomalie ne dura que deux mois. Le 13 octobre de la

même année, l'honorable Joseph Masson, de Terrebonne, faisait don à la paroisse de Sainte-Anne d'une cloche de 1200 livres. Le généreux donateur et son épouse en furent les parrain et marraine. Pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, le curé fit graver sur la cloche les noms de tous les membres de la famille Masson ; il en consigna l'acte dans les registres où nous lisons les lignes suivantes :

" Puissent les sons de cette cloche, due à la générosité de l'honorable Masson, exciter dans tous les cœurs des enfants de Sainte-Anne, des sentiments de reconnaissance envers les bienfaiteurs de cette église."

Nous pouvons ajouter, nous, que si jamais ce sentiment s'effaçait des cœurs, le son de la cloche, qui se fait entendre tous les jours, reste et restera comme une prière continuelle qui monte vers le ciel pour en faire descendre des bénédictions. La cloche, c'est la voix de Dieu qui appelle les chrétiens à l'église pour prier et pour adorer : *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia.* C'est la voix majestueuse du Seigneur au jour des grandes solennités, voix qui remue les foules, les impres-

sionne et les prépare à chanter la gloire du Christ. Ceux qui donnent une cloche à une église sont donc bien inspirés, puisqu'ils ont pendant leur vie et auront après leur mort, pour eux et leur famille, l'organe d'une prière qui intercède pour eux.

***

Après la cérémonie du jour, M. Lagorce partit de Sainte-Anne et fut remplacé par M. George Thibault, jeune prêtre de Sainte-Thérèse, qui ne fut desservant que pendant huit mois en attendant un curé. Pendant son court séjour à Sainte-Anne, il présida à l'élection d'un marguillier et, contrairement à la coutume de 56 ans, il convoqua toute la paroisse. M. Giroux, qui prit possession de la cure le 26 juillet 1845, rétablit l'ancienne coutume.

***

L'arrivée de M. Giroux à Sainte-Anne fut marquée par un événement religieux qui fut pour la paroisse le commencement d'une ère nouvelle. Pour remédier aux misères spirituelles qu'avaient laissé introduire les règnes

trop courts de ses prédécesseurs, il décida de faire donner une grande retraite pour retremper, par une longue suite d'exercices, la foi de ses paroissiens.

Les RR. PP. Oblats venaient d'inaugurer dans le diocèse de Montréal les retraites paroissiales. Leurs prédications populaires remuaient les foules empressées à venir les entendre. Partout ces retraites créaient l'enthousiasme et opéraient d'étonnantes conversions. Dans l'espace de quelques années, elles renouvelèrent la face du diocèse. On se souvient encore dans les paroisses des touchantes exhortations du P. Lagier et des sermons terrifiants du P. Léonard quand il prêchait sur le jugement ou sur l'enfer : c'était à qui aurait ces bons religieux pour une retraite.

M. Giroux les demanda.

Le 8 novembre 1845, à la suite de l'octave de la Toussaint, les PP. Guigues, Léonard et Dandurand faisaient leur entrée solennelle dans la paroisse, et le lendemain s'ouvraient les saints exercices de la retraite.

Le procès-verbal de cette mission, gardé

dans les archives de Sainte-Anne, nous fournit les détails suivants :

" Tous les jours, on vit les fidèles accourir, avec le plus grand empressement, pour entendre la parole de Dieu. L'exercice du matin commençait à 9 heures, par la sainte messe, pendant laquelle on disait des prières et l'on chantait des cantiques alternativement. La messe était suivie d'une instruction sur les commandements de Dieu et sur les principaux articles du Symbole. L'exercice se terminait par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, avec le ciboire, suivi d'un examen.

" L'exercice du soir, auquel on se rendait en plus grand nombre encore, commençait par le chant des cantiques, le chapelet et l'invocation du Saint-Esprit ; venait ensuite l'instruction sur les grandes vérités du salut. Après le sermon, on donnait la bénédiction du Très Saint-Sacrement, avec l'ostensoir, après quoi le R. P. Guigues donnait quelques avis, et l'on se retirait au chant des cantiques entonnés par les choristes.

" Ceux qui, au début de la retraite, avaient exprimé des craintes, sur le retour aux pratiques

religieuses, de quelques pécheurs obstinés, virent bientôt leurs craintes se dissiper. Tous, à l'exception de deux familles, perverties par les *suisses*, se sont approchés des sacrements. Les trois cérémonies de la pénitence, du renouvellement des vœux, et de la consécration à la très sainte Vierge ont offert un spectacle fort touchant, en même temps qu'elles ont fait couler bien des larmes. Pendant tout le cours de la mission, les confessionnaux ont été assiégés, depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Avec un recueillement des plus édifiants, 460 femmes et 540 hommes se sont approchés de la table sainte."

Pour perpétuer le souvenir de la mission et en assurer le succès, les bons Pères établirent la Congrégation de la Très Sainte-Vierge, dans laquelle s'enrôlèrent 190 jeunes filles. Près de 600 personnes entrèrent dans la société de tempérance. La mission fut terminée le 30 novembre par la visite pastorale de Mgr Prince, coadjuteur de Mgr Bourget, qui administra le sacrement de confirmation à 273 personnes.

M. Giroux, dans le cours de l'année 1846, fit terminer dans l'église les boiseries et les enduits.

Les comptes de la fabrique n'avaient pas été réglés depuis 1841. M. Giroux força les marguilliers à les rendre ; il fit lui-même une revue des arrérages depuis le départ de M. Poirier, et réussit à faire rentrer au coffre plusieurs des dettes regardées comme perdues. Il établit un budget qui lui permit de donner à la fabrique un excédent de quelques mille francs.

Les comptes tenus par M. Giroux sont d'une netteté et d'une clarté admirable. Il administra bien les finances ; ce qui lui permit d'acheter des ornements et des vases sacrés sans contracter de dettes.

Il partit de Sainte-Anne au mois de septembre 1848. Son séjour, quoique relativement court, dans la paroisse, ne laissa pas cependant d'y produire beaucoup de bien. On se souvient encore de son zèle pour la beauté des offices religieux. Doué d'une excellente voix, possédant une connaissance plus qu'ordinaire du chant et de la musique, il

forma pour l'église un excellent chœur, et aussi un corps de grande harmonie fort apprécié. Le docteur Jules Prévost, de Saint-Jérôme, est un des survivants de ce corps de musique, qu'il a lui-même dirigé à Sainte-Anne.



Rév. Chs Champoux, curé à Sainte-Anne en 1848.

CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE M. CHAMPOUX, DE 1848 À 1872.

De tous les curés qui ont dirigé la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, M. C. Champoux est celui qui a fait là le plus long séjour, et il est le premier curé dont le corps repose dans cette église ; on peut ajouter qu'il est le seul puisque M. Ed. Demers, son successeur, a voulu être inhumé dans le cimetière avec ses paroissiens.

Ordonné prêtre le 17 mai 1845, M. Champoux avait été successivement vicaire à Sainte-Martine et à Saint-Jacques de l'Achigan, quand il fut nommé à la cure de Sainte-Anne des Plaines.

Après le départ de M. Giroux, il n'est plus question, dans les délibérations de fabrique, d'aucune reddition de comptes jusqu'à 1851.

Cette année-là, l'évêque de Montréal, dans sa visite pastorale à Sainte-Anne, laisse l'ordonnance suivante :

“ Nous n'avons pu allouer les comptes de cette fabrique vu qu'aucun de ces comptes n'a été réglé depuis 1846. En conséquence nous ordonnons qu'à l'avenir les comptes soient mieux tenus et que la reddition s'en fasse régulièrement dans l'année qui suit immédiatement celle de la gestion de chaque marguillier sortant de charge.”

Il est malheureux que les mêmes négligences se soient renouvelées trois fois jusqu'à 1872, malgré l'ordonnance de l'évêque et au grand détriment de la fabrique qui en subit des pertes notables. En 1851, les dettes perdues s'élevèrent à plusieurs milliers de francs, et malgré de forts revenus, il y eut un déficit considérable.

C'est un grave manquement que de ne pas exiger sévèrement chaque année la reddition en détail des comptes de la fabrique. Les marguilliers les plus honnêtes et les plus intègres s'exposent par là à compromettre leur réputation et à s'attirer des chagrins.

Durant le cours de sa visite, en 1851, l'évêque, en jetant les yeux sur la liste des dons faits en différents temps à la paroisse

de Sainte-Anne des Plaines, par l'honorable Joseph Masson, seigneur de Terrebonne et des Plaines, ordonna qu'à l'avenir, durant cinquante ans, une messe serait dite dans cette paroisse tous les ans, pendant l'octave de sainte Anne, pour les membres de cette généreuse famille (1)

Cette ordonnance est un glorieux témoignage de la générosité de l'honorable Joseph Masson. Nous sommes heureux de le signaler dans cette Histoire de la paroisse de Sainte-Anne.

L'évêque exhorta les marguilliers à faire ajouter, aux menuiseries de l'intérieur de l'église, quelques décorations. Ces ouvrages sans cesse interrompus et recommencés, sans plan d'ensemble, coûtaient passablement cher et n'offraient jamais à l'œil qu'un tableau contraire à toutes les règles de l'art. C'est un mauvais calcul que de ne pas mettre tout de suite la dernière main à un édifice important, surtout à une église. La dépense peut paraître plus

(1) Cette année (1900), 49ème anniversaire de cette fondation, aura lieu à Sainte-Anne une messe solennelle pour la famille Masson, à l'époque indiquée par l'ordonnance.

grande pour le moment, mais en réalité, elle est moindre à moins qu'on ne veuille laisser le monument inachevé. Une église est un tout régulier, qu'on moule comme une statue fondue d'un seul jet. Les reprises à différentes époques ne font ordinairement que gâter le plan, et l'on n'a jamais rien de beau.

La vieille chapelle, construite en 1787, à l'ouverture de la paroisse, servait encore de logement au curé. Mal bâtie dès le principe, les réparations faites en différents temps ne l'avaient guère améliorée. Après soixante et huit ans d'usage, la paroisse comprit qu'il était urgent de bâtir un autre presbytère.

Le 25 septembre 1855, M. le chanoine N. Moreau, archidiacre délégué par l'évêque, vint à Sainte-Anne présider une assemblée de paroisse. Il y fut décidé à l'unanimité de bâtir un nouveau logement au curé, vu que l'ancien devenait inhabitable ; on adopta la souscription volontaire par billets promissoires. Séance tenante, les syndics furent élus et autorisés à prélever la somme de dix mille francs. Joseph Forget fut choisi pour Mascouche ; Séraphin Bouc, pour la Plaine ; Christophe Racine,

pour le Trait-Carré, et Joseph Lauzon, pour le Bras.

On fit servir à la construction nouvelle tous les matériaux du vieux presbytère. Les travaux furent terminés de bonne heure à l'automne, et le curé installé dans son nouveau logis. Quoique plus convenable et plus confortable que l'ancien, ses murs, faits trop à la hâte, offraient peu de solidité. Malheureusement, l'entrepreneur n'avait pas donné aux fondations le soin voulu. Mal appuyés sur leurs bases, les murs ne tardèrent pas à se lézarder au point d'inspirer de sérieuses craintes et de nécessiter des réparations. Finalement, il fallut lier la bâtisse avec des barres de fer pour l'empêcher de s'ouvrir. Malgré ces précautions, elle ne dura que quarante ans, tandis que la vieille chapelle en avait duré soixante-dix.

On dit aujourd'hui que les entrepreneurs ne bâtissent pas aussi solidement qu'autrefois. Les anciens aiment à vanter leur temps : *Laudator sui temporis acti*, a dit le poète latin. Rien de nouveau sous le soleil. Les temps anciens ressemblent pas mal aux nôtres. Le

second presbytère de Sainte-Anne a dû être remplacé en 1887, juste un siècle après la construction du premier. (1)

La paroisse, sous le règne de M. Champoux, fit exécuter autour de l'église des travaux dispendieux. Jusqu'alors le terrain du cimetière n'avait eu d'autre clôture qu'une simple palissade en bois qu'il fallait souvent renouveler. Pour n'avoir plus à recommencer ces réparations, on décida de faire autour du cimetière un solide mur en pierre reposant sur de profondes fondations, à l'épreuve des fortes gelées. Ce travail à la demeure des morts lui imprima un cachet religieux qui imposait le respect. Peu de cimetières de campagnes auraient pu entrer en comparaison avec celui de Sainte-Anne des Plaines.

A partir de ce moment, les paroissiens ont toujours donné beaucoup de soin à l'embellissement des tertres qui surmontent les tombes de leurs parents et à tout ce qui entretient le culte des morts.

(1) Cette fois, l'expérience du passé a été profitable. Des soins particuliers ont été donnés aux fondations du dernier presbytère. Espérons qu'il sera durable.

" Les paroissiens sérieusement catholiques, dit Mgr Gaume, entourent d'un mur solide et élégant leur cimetière. Il doit en être ainsi et pourquoi ?

" L'homme endormi est sans défense ; on peut lui nuire impunément. L'Église, qui a veillé avec tant de sollicitude sur le berceau de ses enfants, veille avec le même soin sur leur tombe. Afin que rien ne vienne troubler leurs cendres, profaner leurs ossements, nuire au respect dû à leur sommeil, elle environne leur dortoir d'une défense matérielle permanente. La nuit comme le jour cette défense les met à couvert de toute profanation volontaire ou involontaire, soit de la part des hommes, soit de la part des animaux."

De tous les livres, le cimetière est le plus saintement éloquent. Il parle aux yeux, il parle à l'esprit, il parle au cœur.

Depuis M. Champoux les curés qui lui ont succédé à Sainte-Anne n'ont pas négligé le soin du cimetière, ni le culte pour les morts. Ajoutons que leur zèle a été admirablement secondé par les paroissiens ; jamais ceux-ci

n'ont trouvé qu'on leur demandait trop pour la beauté de leur cimetière.

Après l'histoire de l'orgue de M. Poirier qui avait si mal fini, il n'avait plus été question à Sainte-Anne d'instrument de musique pour accompagner les voix à l'église. Cependant, la tradition rapporte que le chant y était beau et que les offices n'y manquaient pas de solennité.

Dans ce temps-là, les chantres de chaque paroisse s'appliquaient à acquérir une plus parfaite connaissance du plain-chant qu'aujourd'hui. La raison de ceci est qu'on ne comptait pas sur l'accompagnement de l'orgue pour cacher les défauts d'une mauvaise intonation ou la honte d'avoir faussé une mélodie. Les chantres assistaient à vêpres régulièrement pour avoir l'honneur d'entonner un psaume *ad turnum*. A présent on se soucie peu de cela, vu que l'orgue fait tous les frais. C'est un inconvénient qui nous prive de beaucoup de belles voix dont l'ensemble était plus agréable que certains accompagnements.

En 1870, M. Champoux suggéra aux marguilliers l'idée de faire l'acquisition d'un orgue.

Monseigneur conseillait, à toutes les paroisses qui en avaient les moyens, de se procurer ce bel instrument. La proposition du curé ne déplut pas aux marguilliers ; la résolution pour l'achat de l'orgue fut passée, et la commande faite à Michel dont la renommée alors n'était éclipsée par aucune autre.

Le prix de la facture s'éleva à $1,750. Les frais d'installation le portèrent à $2,000. L'inauguration eut lieu en 1871. L'instrument, sans être de première classe, ne manquait pas de valeur artistique pour le temps. On n'avait pas encore perfectionné comme aujourd'hui le mécanisme de l'orgue, ni donné aux tuyaux la richesse de ton et de sonorité qu'on est parvenu à leur faire atteindre. Les paroissiens et les amateurs en furent satisfaits.

En 1871 les comptes de la fabrique, qui n'avaient pas été rendus depuis 10 ans, amenèrent encore de sérieux embarras. Mgr Bourget, pour mettre fin à ces négligences, envoya à Sainte-Anne son archidiacre, M. le chanoine Moreau, afin de presser ce règlement.

Les misères et les ennuis qui résultèrent de cette dernière reddition de comptes affligèrent

grandement M. Champoux ; il tomba malade quelques mois plus tard, et après avoir traîné une santé chancelante, il mourut à Montréal le 17 juillet 1873, premier jour de la neuvaine de la Bonne Sainte Anne, patronne de sa paroisse.

M. Champoux était d'un caractère doux et affable ; il aimait à se mêler à ses paroissiens comme un père au milieu de sa famille Ce fut sans doute la crainte de les contrister qui lui attira les chagrins de ses derniers jours. En se montrant plus sévère à l'égard des négligents qui ne réglaient pas leurs comptes et ne les faisaient pas régler, il eut rendu un véritable service aux uns et aux autres.



Ce fut sous le règne de M. Champoux que mourut, à Sainte-Anne des Plaines, un enfant de la paroisse dont les vertus firent l'admiration et l'édification de tous ceux qui le connurent De très hauts personnages ecclésiastiques furent heureux de l'aller visiter, pendant une cruelle maladie, qui le cloua douze ans sur son lit. Sa Grandeur Mgr Bourget le

visita trois fois ; il en fut tout édifié et déclara que ce chrétien montrait des vertus héroïques. Au delà de 50 prêtres firent le voyage à Sainte-Anne pour se procurer l'avantage de le voir. Cette maladie, qu'aucun remède ne pouvait soulager et que les médecins ne pouvaient expliquer, couvrit tout son corps d'une plaie purulente, qui lui causait la douleur d'un feu ardent. Ses membres contractés par la souffrance s'ankylosaient et tous les doigts de ses mains, crochis sur eux-mêmes, pénétraient dans sa chair. Couché sur le dos nuit et jour, sans pouvoir se remuer, ni se rendre aucun service, il passait tout son temps à prier. Ne pouvant pas tenir un chapelet dans ses mains, il en avait fait suspendre un devant lui, et, des yeux, il en suivait les grains pour le réciter. Après une jeunesse très vertueuse, il était tombé malade à l'âge de 18 ans ; il mourut à 30 ans, après douze ans d'un véritable martyre, qu'il endura sans jamais laisser échapper une parole de plainte. A sa mort, l'évêque permit de l'inhumer dans l'église, à l'endroit réservé aux prêtres.

Son nom était Alfred Lemay, fils de Remi

Lemay dit Delorme et d'Angélique Paquette. Beaucoup de personnes ont conservé précieusement les linges qui avaient servi à couvrir ses plaies. Quelques-uns assurent avoir été guéris des écrouelles par l'application de ces linges.



Rév. Ed. Demers, curé à Sainte-
Anne en 1872.

CHAPITRE IX.

RÈGNE DE M. ED. DEMERS, DE 1872 À 1884.

M. Ed. Demers, qui succéda à M. Champoux, était né à Longueuil en 1818. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse, où il demeura ensuite pendant plusieurs années comme économe. Ordonné prêtre en 1856, à l'âge de 38 ans, il fut d'abord vicaire à Saint-Roch de l'Achigan, puis en 1860 à Sainte-Geneviève.

En 1872, M. Champoux ayant donné sa démission pour cause de maladie, Mgr Bourget nomma M. Demers à la cure de Sainte-Anne.

Pendant son séjour de 14 ans à Sainte-Geneviève, il s'était fortement attaché à cette paroisse et s'était aussi fait à l'idée d'y rester curé, à la mort de M. Lefebvre. Les deux cures de Sainte-Geneviève et de Sainte-Anne s'étant trouvées à vaquer en même temps, ce fut pour M. Demers un véritable chagrin quand il apprit sa nomination.

M. Champoux s'était réservé le droit de percevoir le tiers de la dîme, ou une rente déterminée ; M. Demers opta pour la dîme ; cette redevance ne dura qu'un an.

Jusqu'à 1873, le village de Sainte-Anne était resté isolé des grands centres, et dans un état de stagnation qui jurait avec le progrès des paroisses voisines, plus jeunes et déjà plus développées.

Quelques maisons, échelonnées le long de la rue qui passe en face de l'église, formaient tout ce qu'on appelait le village. Peu d'activité, peu de commerce. Les cultivateurs portaient leurs denrées à la ville en voiture, faisaient leur petit marché, et revenaient chez eux reprendre la routine du bon vieux temps.

En 1872, une entreprise, à laquelle les habitants de Sainte-Anne ont pris une large part et dans laquelle ils ont payé de leur personne et de leur bourse, commença à se mettre en marche dans la paroisse de Saint-Lin. Une histoire de Sainte-Anne serait incomplète si nous passions sous silence les phases par lesquelles a passé cette fameuse négociation de

la construction et de la vente du chemin de fer des Laurentides.

Aujourd'hui, cette voie ferrée, qui traverse le village de Sainte-Anne, offre à la paroisse d'incontestables avantages et personne, malgré les sacrifices faits pour l'avoir, n'en voudrait être privé : néanmoins, quand le lecteur saura par quels moyens honteux on réussit dans le temps à surprendre la bonne foi des habitants de Sainte-Anne pour les lier à cette entreprise, il restera convaincu qu'ils ont été odieusement exploités au profit de quelques hardis spéculateurs.

Le projet de cette construction fut mis en marche en 1872. Une compagnie, dont les principaux actionnaires étaient l'honorable Chapleau, Henry Pangman, Onuphre Pelletier, Charles Guillemot, Jean-Baptiste Deslongchamps, etc., etc., obtint de la Législature de Québec une charte d'incorporation avec pouvoir de construire une ligne de chemin de fer d'Hochelaga à Saint-Lin. Cette compagnie portait le nom de *Compagnie du chemin de fer des Laurentides*. La charte lui donnait le droit de commencer ses travaux

dès qu'elle aurait obtenu des souscriptions au montant de $100,000.00 ; elle fut sanctionnée le 24 décembre 1872. Le curé Labelle, qui était une puissance dans le Nord, désirait que le tracé de la ligne se fît de Saint-Lin par Sainte-Sophie, pour de là aller à Saint-Jérôme. Ce projet souriait peu aux gens de Saint-Lin qui allongeaient ainsi leur route pour aller jusqu'à Montréal. On décida de faire passer la ligne par l'endroit dont les municipalités souscriraient le plus haut montant.

En 1873, la paroisse de Sainte-Anne porta sa souscription à $15,000.00. La compagnie, ne l'ayant pas trouvée suffisante, fit de nouvelles instances, et, enfin, elle obtint qu'elle serait de $30,000.00 pour Saint-Lin et de $25,000.00 pour Sainte-Anne. Celle-ci ne souscrivait pas cette somme comme *bonus*, mais avec l'entente qu'elle serait actionnaire et partagerait dans les profits dès que la ligne serait en opération. La souscription de Sainte-Anne, jointe à celle de Saint-Lin, formait la somme de $55,000.00. Alors les directeurs de la compagnie *parurent* souscrire $45,000.00 afin de remplir les conditions imposées par la

charte qui exigeait $100,000.00. Nous disons : *parurent souscrire*, car en réalité " ils n'en versèrent pas un centin, et leur souscription ne parut jamais que sur le papier; c'était un moyen d'obtenir un octroi de la Législature de Québec. En effet, en 1876, le gouvernement vota pour la ligne de Saint-Lin à Sainte-Thérèse la somme de $60,000.00 en beaux écus sonnants, et pas seulement sur le papier. Avec ces ressources, les directeurs de la compagnie donnèrent l'entreprise à J.-B. Deslongchamps, de Saint-Lin.

Or, pendant que les travaux étaient en marche, les directeurs de la compagnie émanèrent des *débentures* au montant de $300,-000.00 dans le but de noyer les parts des corporations et de les leur faire perdre en constituant une énorme hypothèque sur le chemin.

Pour cacher ce coup de Jarnac, ils prétextèrent que c'était pour payer le contracteur, qui, en réalité, ne fut jamais payé, et, en fin de compte, obligé de déclarer banqueroute. Cette banqueroute eut pour effet de faire perdre aux gens de Sainte-Anne des sommes énormes

dues pour travaux faits sur le chemin et pour matériaux fournis.

Afin de pouvoir continuer les travaux, l'honorable Chapleau, qui était l'âme de cette spéculation, intéressa dans l'entreprise son beau-père le colonel King. Avec l'aide de ce dernier il parvint à mettre la ligne en opération à l'automne de 1877.

Mais un peu auparavant l'honorable Chapleau était revenu à la charge, avec toutes ses batteries, auprès de la corporation de Sainte-Anne, pour obtenir le payement des $25,000 souscrites. Celle-ci refusa net de s'exécuter, prétendant, avec raison, que le chemin n'était pas terminé et que d'ailleurs elle n'avait aucune preuve que les souscriptions des autres avaient été payées ; enfin, parce que leurs parts, se trouvant noyées par l'hypothèque des $300,000 de débentures. allaient être complètement perdues. Pour toutes ces considérations, la corporation de Sainte-Anne refusa de verser sa souscription. De là des poursuites devant les tribunaux par les directeurs. Les gens de Sainte-Anne, pendant quelque temps, vécurent avec l'espérance que ces poursuites n'auraient aucune conséquence.

En 1882, les principaux directeurs de la compagnie, Chapleau en tête, réussirent à vendre la ligne de Saint-Lin à la Compagnie du Pacifique pour la somme de $300,000. Le contrat était sujet à la ratification de la Législature ; or, comme l'honorable Chapleau était ministre en même temps qu'actionnaire et directeur de la compagnie, le contrat fut ratifié, comme on peut le voir au chapitre 19, section 3, 45 Victoria, et aussi à l'appendice B dans le même statut.

Aux termes du contrat, ces $300,000 devaient être payées aux porteurs des débentures émises sur le chemin. Le tour était bien joué. Les corporations de Saint-Lin et de Sainte-Anne, qui avaient déjà subi d'énormes pertes, étaient exclues de ce partage.

La somme de $300,000 fut donc payée aux directeurs de la compagnie et la ligne de Saint-Lin livrée, quitte et nette, à la Compagnie du Pacifique Canadien. Aux corporations resta la charge de payer les souscriptions, sans espoir de ne jamais retirer un centin des profits de la ligne.

Le fardeau de cette dette a été un peu

allégé par le gouvernement Mercier, qui a voté la somme de $30,000 aux corporations de Saint-Lin et de Sainte-Anne pour réparer une criante injustice commise par ses prédécesseurs.

***

Aujourd'hui la paroisse de Sainte-Anne est libérée de cette dette ; mais l'histoire doit dire qu'elle a été jouée odieusement dans cette transaction par des hommes de qui elle avait droit d'attendre autre chose.

Heureusement les avantages commerciaux que cette ligne procure à la paroisse lui font maintenant oublier les charges onéreuses qui lui furent imposées pour sa construction.

***

Pendant les années qui s'écoulèrent de 1873 à 1882, la paroisse de Sainte-Anne dut encore participer aux dépenses d'une entreprise dont le coût s'éleva plus qu'elle ne l'avait cru d'abord.

Dans son testament, M. Champoux avait donné à la paroisse un terrain de 4 arpents en superficie attenant à l'église, à condition que



COUVENT DE SAINTE-ANNE OUVERT EN 1883.

les paroissiens y construiraient, *aussitôt que possible, une maison de grandeur suffisante pour faire donner l'éducation aux jeunes filles de la paroisse* par des religieuses, au choix de l'évêque diocésain.

Au mois d'octobre 1872, M. Demers convoqua une assemblée des marguilliers, anciens et nouveaux, pour leur soumettre cette clause du testament de M. Champoux et aussi pour leur demander s'ils étaient disposés à charger la fabrique de la somme de trois mille piastres pour bâtir une maison d'éducation selon les vues du donateur du terrain.

Quelqu'un dans l'assemblée fit remarquer que cette somme paraissait insuffisante et qu'il était important de savoir si, une fois les travaux commencés, la paroisse serait obligée de les terminer à ses frais. M. Demers assura les marguilliers qu'aucun argent ne serait demandé, ni à la fabrique ni à la paroisse, en sus des trois mille piastres. Sur ce, les marguilliers acceptèrent la clause du testament et les travaux de construction furent commencés.

Mais par les dimensions données à la bâtisse,

il devint bientôt évident que la somme de trois mille piastres ne suffirait pas pour couvrir les dépenses. Un édifice à deux étages complets, avec rez-de-chaussée et toit français, mesurant 75 pieds de longueur, murs en pierre à bosse, ne se construit pas pour trois mille piastres. Aussi,quand le couvent fut terminé, il se trouva qu'il en avait coûté au delà de quinze mille, mais il est certain que ce beau monument fait honneur à la paroisse de Sainte-Anne. Au reste, après tous ces sacrifices, la population de Sainte-Anne est restée sur un pied de prospérité qu'elle n'avait jamais connue dans les temps passés : preuve évidente que ce n'est jamais la participation aux œuvres utiles à la religion qui ruine une paroisse. (1)

(1) Cette institution a été inaugurée le 15 août 1883. Deux religieuses de la communauté de Sainte-Anne, de Lachine, la Révde Mère Assistante, sœur Marie-Claire, et sœur Marie-Justine, arrivèrent les premières pour aménager la maison et la préparer pour l'ouverture des classes. Le 25 août quatre autres religieuses vinrent les rejoindre et former le personnel des institutrices : c'étaient sœur Marie-Alfred, sœur Olympe, sœur Marie-Antonine, sœur Marie-Gilbert. L'ouverture des classes eut lieu le 3 septembre. La bénédiction du couvent fut remise au 28 octobre pour concorder avec la bénédiction de la cloche. Ce fut M. Collin, curé de Saint-Lin, que Mgr Fabre délégua pour la cérémonie. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Lauzon, O. M. I.

M. Demers a déployé un zèle admirable pour former ses paroissiens à la piété. C'était un pasteur vigilant. Il s'ingéniait de toutes manières pour attirer les fidèles aux offices. Il eut voulu tenir sa paroisse comme une communauté religieuse. Il veilla particulièrement sur ses congrégations de Sainte-Anne et de la Très Sainte-Vierge ; il était sans miséricorde pour celles qui en transgressaient les règlements. Sans être un grand savant, il sut instruire par de bons catéchismes tous ses enfants qui forment la génération actuelle ; c'est bien l'essentiel pour un bon curé. Le successeur de M. Demers n'a eu qu'à continuer, pour la sanctification des âmes, ce que celui-ci avait commencé.

A sa mort, arrivée en 1884, M. Demers demanda d'être inhumé dans le cimetière au milieu de ses paroissiens.

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS AU COUVENT DE SAINTE-ANNE, OUVERT EN 1884.

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
1	Adam, Alméda	Sainte-Anne	1883	1884	Institutrice.
2	Alary, Azilda	"	"	1885	
3	Alary, M.-Louise	"	"	......	
4	Alary, M.-Anne	"	"	1885	
5	Archambault, Rose-Anna	"	"	......	
6	Archambault, Marie	"	"	......	
7	Bohémier, Clémentine	"	"	1886	Institutrice.
8	Bohémier, M.-Berthe	"	"	1884	
9	Bohémier, Marguerite	"	"	"	
10	Bohémier, Marg.-Marie	"	"	"	
11	Bohémier, Marie-Marthe	"	"	"	
12	Bohémier, Marie-Anne	"	"	1884	
13	Benoît, Mélina	"	"	1885	Institutrice.
14	Benoît, M.-Blanche	"	"	......	
15	Bélisle, Évangéline	Sainte-Agathe	"	1885	Institutrice (Sr Prov.)
16	Bock Darcina.	Sainte-Anne	"	1886	

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
17	Bastien, Cyrilda............	Sainte-Anne	1883	1884	
18	Bastien, Olivina.............	"	"	......	
19	Bastien, Rosa...............	"	"	......	
20	Bélisle, Mélina..............	"	"	1886	
21	Benoît, M.-Anne	"	"	.....	
22	Benoît, Bernadette........	"	"	......	
23	Blondin, Olivine............	"	"	1884	
24	Charpentier, Virginie......	"	"	"	Religieuse de Ste-Anne.
25	Coursol, Mélina	"	"	1885	
26	Chaumont, Léontine.	"	"	"	
27	Chaumont, Malvina.........	"	"	1886	Religieuse de Ste-Anne.
28	Charbonneau, Cécile.......	"	"	"	Décédée 1886.
29	Clément, M.-Louise.........	"	"	......	Institutrice.
30	Coursol, Bernadette.........	"	"	......	
31	Catellier, Régina............	"	"	1883	
32	Duclos, Alphonsine.........	"	"	......	
33	Duclos, Rose-Anna.........	"	"	......	

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
34	Forget, Angéline	Sainte-Anne	1883	......	Décédée 1885.
35	Forget, Bernadette.........	"	"	......	
36	Fournelle, Philomène.....	"	"	1884	
37	Gauthier, Alida	"	"	"	
38	Gaudette, Bernadette......	"	"	......	Sœur Grise.
39	Gaudette, M.-Reine..........	"	"	......	
40	Gagnon, Olivine............	"	"	1883	
41	Guénette, Marthe..	"	"	1884	Religieuse de Ste-Anne.
42	Guénette, Parmélia.........	"	"	......	Religieuse de Ste-Anne.
43	Guénette, Eugénie	"	"	1883	
44	Gascon, Eugénie	"	"	1886	Religieuse de Ste-Anne.
45	Gascon, Anna	États-Unis.	"	"	
46	Granger, Élisabeth..........	Saint-Jacques......	"	1884	
47	Granger, Augustina	Saint-Th. d'Alfred.	"	"	Religieuse de Ste-Anne.
48	Gascon, Délia.................	Sainte-Anne	"	1885	Décédée 1886.
49	Gascon, Alida...............	"	"	1884	Religieuse de Ste-Anne.
50	Gladu, M.-Louise...........	"	"	"	

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie	Remarques.
51	Huberdeau, Albertine	Sainte-Anne........	1883	1885	
52	Huberdeau, Rose-Anna...	"	"	"	
53	Huberdeau, Adélina	"	"	"	
54	Huot, Alida.................	"	"	"	
55	Huot, Valentine....... ...	"	"	"	
56	Jasmin, Alba.................	Saint-Laurent	"	1884	
57	Limoges, Victorine........	Sainte-Anne..	"	"	
58	Limoges, Bernadette	"	"	1886	Religieuse de Ste-Anne.
59	Limoges, Marguerite.......	"	"	......	
60	Léveillé, Anna..............	"	"	1884	
61	Léveillé, Clémentine........	"	"	"	
62	Léveillé, Dorcina...........	"	"	"	
63	Léveillé, Bernadette.........	"	"	......	
64	Léveillé, Rose-Alba	"	"	......	
65	Léveillé, Mathilda	"	"	1884	Religieuse de Ste-Anne.
66	Leclair, Marie...............	"	"	1886	
67	Leclair, Asilda..............	"	"	1883	

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
68	Lauzon, Léonora	Sainte-Anne	1883	1885	Décédée 1887.
69	Latour, Adélina	"	"	1884	
70	Léveillé, Philomène	"	"	......	
71	Léveillé, Emma	"	"	......	
72	Léveillé, Rose-Anna	"	"	1886	
73	Léveillé, Marie-Anne	"	"	......	
74	Léveillé, Clairilda	"	"	......	
75	Leclair, Albertine	"	"	......	
76	Lauzon, Marie	"	"	1886	
77	Lauzon, M.-Louise	"	"	......	
78	Mathieu, Azaria	"	"	1884	Décédée 1886.
79	Mercier, Adélina	"	"	1885	Institutrice.
80	Mercier, Séphora	"	"	1884	
81	Mercier, Cérilda	"	"	1886	
82	Maisonneuve, M.-Anne	"	"	"	
83	Maisonneuve, Bernadette	"	"	......	
84	Racine, Marie-Louise	"	"	1884	Mariée 1885.

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
85	Racine, Cécile	Sainte-Anne.......	1883	1886	Décédée 1886.
86	Racine, Clémentine........	"	"	1885	Religieuse de Ste-Anne.
87	Racine, Albina..............	"	"	.....	
88	Roussil, M.-Louise..........	"	"	1886	
89	Roussil, Bernadette	"	"	......	
90	Roussil, Élisabeth..........	"	"	......	
91	Renaud, Anna..............	"	"	1884	Religieuse de Ste-Anne.
92	Renaud, Marie.	"	"	1885	
93	Roussil, Rose-Anna.........	"	"	1884	
94	Saucisse, Asilda.............	"	"	"	
95	Thérien, Odile..............	"	"	"	Religieuse de Ste-Anne.
96	Thérien, Marie..............	"	"	......	
97	Thérien, Lia..........	"	"	......	Sr Grise d'Ottawa.
98	Thérien, Agnès	"	"	......	
99	Thérien, M.-Louise.........	"	"	1885	
100	Thérien, M.-Anne...........	"	"	......	
101	Traversy, Sophie...........	"	"	......	

NOMS DES ÉLÈVES DU PREMIER COURS.—(*Suite.*)

No	Nom de l'élève.	Résidence.	Entrée.	Sortie.	Remarques.
102	Traversy, Amélia...........	Sainte-Anne.......	1883	......	
103	Thérien, Maria..............	"	"	1884	
104	Thérien, Amélia............	"	"	......	
105	Villeneuve, Albertine.......	"	"	......	
106	Villeneuve, Frédérica	"	"	......	
107	Veseau, Mathilda..........	"	"	......	
108	Neveu, Angélina............	"	"	1886	

Élèves pensionnaires.................................... 68
Externes 40

Total......................... .... 108 élèves.

Le premier jour de l'entrée des élèves fut signalé par un petit événement de nature à contrarier passablement les bonnes religieuses, mais à fournir aux pensionnaires une occasion de rire et de se dissiper, chose qui ne leur est pas indifférente.

L'entrée devait avoir lieu le 3 septembre; les mesures avaient été prises pour que les meubles essentiels à l'aménagement de la maison fussent tous arrivés et mis en place. Les pupitres, les chaises, les couchettes, objets de première nécessité dans un pensionnat, étaient attendus de Montréal. Tout cela était promis et devait arriver sans faute. Mais on avait compté sans les immanquables retards causés par la négligence des commis de gares.

Le dimanche avant l'entrée, les chars n'avaient pas apporté un seul des meubles attendus.

M. le curé fut prié de ne pas annoncer l'ouverture des classes au couvent pour le 3 septembre.

A la grand'messe, les religieuses se trouvèrent fort désappointées d'entendre annoncer que les classes au couvent s'ouvriraient le 3,

comme la chose avait été réglée d'abord. Comment faire, sans sièges et sans lits ? Au jour assigné, 52 pensionnaires étaient présentes à l'appel. Pendant la journée les choses pouvaient aller : la jeunesse peut rester debout et s'asseoir par terre, mais le soir arrivé, où placer tout ce petit monde ?

La grande salle du dortoir fut convertie en lit de camp. Ce fut la partie la plus amusante pour les élèves. Jamais dans la suite elles ne passèrent une plus agréable soirée. Personne n'en fut malade, seul le règlement reçut des accrocs.



Rév. J.-E. Dugas, curé actuel, nommé
à Sainte-Anne en 1884.

CHAPITRE X.

M. J.-E. DUGAS, DE 1884 À 1900.

Né le 29 avril 1840, à Saint-Jacques de l'Achigan, du mariage de Ed. Dugas et d'Hedwige Lagarde, M. J.-E. Dugas, successeur de M. Demers, fit ses études au collège de L'Assomption et fut ordonné prêtre le 6 juin 1868. Il était vicaire au Saint-Esprit quand il fut nommé curé à Saint-Théodore de Chertsey, dans les Laurentides. Il demeura dix ans à ce poste. Sainte-Anne des Plaines est sa seconde cure.

Dès son arrivée à Sainte-Anne, M. Dugas s'est dévoué au bien spirituel et au progrès temporel de la paroisse. Il s'est fait l'âme de toutes les entreprises utiles qu'il a aidées de sa personne et de ses deniers. Au milieu de la bonne population qu'il aime, il est comme un père dans sa famille.

Par sa bonne administration il a éteint la dette du couvent restée à la mort de M.

Demers, ainsi que celle du presbytère actuel, bâti cette fois très solidement et avec des soins particuliers.

Depuis une douzaine d'années, une foule d'améliorations se sont opérées dans la paroisse et le village de Sainte-Anne ; on y a posé le téléphone qui permet aux hommes d'affaires d'être journellement en communication avec la ville et les villages voisins. La ligne du chemin de fer a trois stations dans les limites de la paroisse, avantage précieux pour les cultivateurs qui exportent une grande quantité de bois, de foin et de grains. Les fabricants de beurre peuvent, tous les jours, mettre sur les chars les produits de la laiterie pour les envoyer à la ville et profiter de tous les avantages du marché.

M. le curé Dugas veille attentivement sur ses écoles ; il en a neuf sur un bon pied et fréquentées assidûment par les enfants. La haute éducation est en honneur chez toutes les familles de Sainte-Anne tant soit peu à l'aise. Il y a jusqu'à 24 et 25 élèves de cette paroisse qui suivent des cours classiques au collège de Sainte-Thérèse, et les vocations

religieuses y sont très nombreuses. Nous donnons à la fin de cette Histoire les noms de tous les prêtres, religieux, religieuses, hommes de professions qui sont sortis de Sainte-Anne. Ils sont nombreux.



L'événement le plus remarquable et le plus important du règne de M. Dugas sera la construction du beau temple que la paroisse fait élever à la bonne sainte Anne, sa patronne.

En 1898, l'ancienne église, bâtie en 1803, alors que la paroisse était beaucoup moins populeuse, était devenue beaucoup trop étroite. A peine la moitié des paroissiens s'y pouvaient loger. De plus, les murs de cette église, grandement détériorés par l'incendie de 1843, n'étaient susceptibles d'aucune réparation convenable et c'eut été un hors-d'œuvre que de faire des dépenses pour l'agrandir.

En 1899, toute la paroisse comprit qu'il était urgent de rebâtir à neuf ; et, à la louange de ses habitants, on peut dire que l'entente la plus parfaite n'a cessé de régner depuis que les travaux sont commencés.

Ce bon esprit est la preuve que la paroisse de Sainte-Anne aime Dieu et désire honorer sa patronne. Nul doute que cette grande sainte, qui manifeste son pouvoir par tant de miracles en Canada, veillera avec tendresse sur ses enfants qui ne craignent pas de s'imposer des sacrifices pour l'honorer et la faire honorer. Nous disons : la faire honorer, car l'église de Sainte-Anne, qui promet d'être un beau monument, est bâtie en prévision d'en faire un lieu de pèlerinage de facile accès pour nos paroisses du Nord. Nous l'espérons d'autant plus que ses premiers habitants sont venus presque tous de Sainte-Anne de Beaupré fonder ici une succursale de ce sanctuaire vénéré.

La voie ferrée, qui met Sainte-Anne des Plaines en communication avec la ligne d'Ottawa, de Saint-Jérôme et du Grand-Nord, offre le plus facile accès à tous les pèlerins de Montréal et des paroisses voisines, qui peuvent accomplir leur pieux pèlerinage dans le cours de la même journée. Une foule de personnes, qui désirent honorer sainte Anne dans un sanctuaire qui lui est consacré, n'ont pas l'avan-



L'abbé G. Dugas, anc. miss.
résident à Sainte-Anne
depuis 1888.

tage de pouvoir visiter Sainte-Anne de Beaupré ; alors, elles pourront satisfaire leur dévotion en visitant le beau sanctuaire qu'on élève dans Sainte-Anne des Plaines, à la grande thaumaturge du Canada.

PAROISSES APPELÉES SAINTE-ANNE.

Il y a en Canada 22 paroisses qui portent le nom de Sainte-Anne ; sur ce nombre Sainte-Anne des Plaines est la 7ème en ancienneté.

La première est :

1. Sainte-Anne de Beaupré, fondée en 1657.
2. Sainte-Anne de Varennes, " 1693.
3. Sainte-Anne de la Pérade, " 1696.
4. Sainte-Anne de Bellevue, " 1703.
5. Sainte-Anne de la Pocatière, " 1715.
6. Sainte-Anne de Yamachiche, " 1727.
7. Sainte-Anne des Plaines, " 1787.

Toutes les autres sont de dates relativement récentes.

APPENDICE

NOMS DES PRÊTRES ET RELIGIEUX, ENFANTS DE SAINTE-ANNE DES PLAINES, EN L'AN 1900.

Alary, Joseph, décédé.
Benoît, Albert.
Chaumont, Adélard, O. M. I.
Chaumont, Joseph, O. M. I.
Chaumont, Conrad.
Coursolle, Edmond.
Gascon, Zéphirin, O. M. I.
Gascon, Samuel.
Lapointe, Zotique.
Lauzon, Jules.
Lauzon, Ludger, O. M. I.
Lacasse, Clovis.
Latour, Henri.
Mathieu, Jean-Marie.
Racine, Samuel.
Racine, Charles.
Roussil, Joseph.
Therrien, Amédée.
Therrien, Adéodat.
Therrien, Victor.
Villeneuve, Charlemagne.
Villeneuve, George-Etienne, O. M. I.

ECCLÉSIASTIQUES.

Barret, Sinaï.
Chaumont, Donat.
Daunais, Mathias, frère franciscain.
Francœur, Adélard, O. M. I.
Gauthier, Arthur.
Therrien, Zénon.

Barret, Ferdinand, frère de Sainte-Croix.

NOMS DES RELIGIEUSES NÉES À SAINTE-ANNE ET PROFESSES DANS DIVERSES COMMUNAUTÉS.

Sœurs Grises.

Marie-Louise Valade, née en 1808, fondatrice de la première maison de son ordre, à Saint-Boniface, Manitoba, en l'année 1844, décédée et inhumée au Manitoba.

Marguerite Limoge, décédée à Saint-Boniface, maîtresse de novices.

Addée Daunais, missionnaire au lac Labiche, Territoire du Nord-Ouest.

Sœur Lapointe, missionnaire à la Rivière McKenzie en 1867, fondatrice de cette mission.

Délima Lauzon.
Bernadette Gaudette.
Marguerite Villeneuve.
Léa Therrien (sœur grise à Ottawa).

Hôtel-Dieu.

Anna Alary,
Stéphanie Renaud,
Rachel Chapleau,
Marie-Anne Therrien,
Marie Chapleau,
Marie-Louise Therrien,
Eusébie Lacasse.

Congrégation de Notre-Dame.

Marie-Louise Guénette,
Marie Racine,
Corinne Therrien,
Angélique Morelle,
Mélodie Morelle,
Dorsina Gaudette,
Marguerite Mathieu,
Joséphine Benoît,
Elisabeth Granger,
Honorine Granger,
Angéline Charbonneau.

Providence.

Elzire Guénette,
Marie-Anne Guénette,
Exérine Simart,
Eliza Lauzon,
Valérie Therrien,

Eva Granger,
Anna Gascon,
Cerilla Leveillé,
Cordélia Gauthier,
Marguerite Alary.

Sœurs de Sainte-Anne.

Sr M. Jeanne de la Croix, Malvina Coursolle, Saint-Félix de Valois.

Sr M. Cécilienne, Marthe Guénette, décédée.

Sr M. Conrad, Malvina Chaumont, Saint-Félix de Valois.

Sr M. Bérénice, Hermésine Chaumont, Saint-Henri de Montréal.

Sr M. Joseph, Anna Renaud, Saint-Henri de Montréal.

Sr M. Anne du Sacré-Cœur, Bernadette Limoge, Sainte-Cunégonde.

Sr M. Clarisse, Exilia Therrien, Saint-Gabriel de Brandon.

Sr M. Albéric, Odile Therrien, Saint-Jérôme.

Sr M. Césarie, Mathilde Léveillé, à Saint-Cuthbert.

Sr M. Flore-Anne, Clémentine Racine, Turners Falls.

Sr M. George-Étienne, Frédérica Villeneuve, Central Falls.

Sr M. Nathalie, Marie-Anne Mayer, décédée.

Sr M. Olympe, Éva Granger, Colombie anglaise.

Sr M. de la Sainte-Famille, Alida Gascon, à la Maison-Mère.

Sr M. Ovide, Fébronie Charbonneau, Colombie anglaise.

Sr M. Joseph de Copertinos, Virginie Charpentier, à Saint-Henri de Montréal.

Sr M. Agnès d'Assise, Olivine Latour, Colombie anglaise.

Sr M. Rose, Elmina Gauthier, Maison-Mère.

Sr M. Fulgence, Parmélia Guénette, Sainte-Cunégonde.

Sr M. Cécilius, M.-Reine Groulx, Saint-Henri de Montréal.

Sr M. Aldégonde, Eugénie Gascon, à la Maison-Mère.

Très Saints-Noms de Jésus et Marie.

Anna Gagnon.

HOMMES DE PROFESSION NÉS À SAINTE-ANNE.

Notaires.

Menasippe Prevost.
Melchior Prevost.
Cléophas Gladu.
Ferdinand Villeneuve.

Avocats.

Wilfrid Prevost.
Pierre Daunais.
Henri Desaulniers.
Aquilla Berthiaume.
Jean Gagnon.
Amédée Gagnon.
Olaüs Therrien.
Benjamin Benoît.
Bernard Gaudette.
Adonias Adam.
— Alary.

Médecins.

Michel Prevost.
Jules Prevost.
Jean-Baptiste Bouc.
Édouard Daunais.
Ovide Therrien.

NOTES.

Il y a à Sainte-Anne des Plaines 3 médecins, 1 notaire, 3 marchands, 1 hôtel et plusieurs maisons de pension, 2 boulangers, 2 bouchers, 2 forgerons, 1 peintre, 1 tanneur, 2 ferblantiers, 1 entrepreneur de pompes funèbres, 1 briqueterie, 2 moulins à scie, 2 moulins à farine, 1 aqueduc, 1 téléphone.

ARBRES GÉNÉALOGIQUES

DE QUELQUES FAMILLES DE

SAINTE-ANNE DES PLAINES

ÉTABLIS SUR LES REGISTRES DE LA PAROISSE ET
SUR LE DICTIONNAIRE DE

MGR TANGUAY.

FAMILLE COURSOLLE.

Jacques Coursolle, ancêtre de toutes les familles Coursolle en Canada, émigra de France en Amérique en l'année 1720, avec Louis Coursolle, son demi-frère. Leur père était Pierre Coursolle, de la paroisse de Laflotte de l'Ile de Ré. (1) La mère de Louis était Jeanne Paquette, la mère de Jacques était Antoinette Roux. Louis, l'aîné des deux, était né en 1701, et Jacques, le second, en 1706.

Louis épousa, à Montréal, 11 juillet 1723,

(1) Située vis-à-vis LaRochelle dans l'Atlantique.

Marie-Jeanne Macheteau ; rien n'indique qu'il ait laissé de postérité.

Jacques épousa, à Verchères le 21 avril 1727, Marguerite Monteil, fille mineure de René Monteil, de Contrecœur, et de Marguerite Chicoine. Le mariage fut béni par messire Bouffandeau, sulpicien.

De son mariage, Jacques eut trois fils, Jean-Baptiste, Jacques et Michel.

Jean-Baptiste, celui qui vint faire souche à Sainte-Anne des Plaines, fut baptisé en 1731 et inhumé à Sainte-Anne le 1er août 1807.

Il épousa, le 1er février 1757, à Verchères, Marguerite-Amable Charron dite Larose, fille de Charles Charron et d'Élisabeth Poupard. Le mariage fut béni par messire Devoble, prêtre français, curé de Saint-Jean, île d'Orléans.

Jean-Baptiste Coursolle eut cinq fils, mais nous n'en trouvons que trois établis avec lui à Sainte-Anne des Plaines, Pierre, Louis et Jean-Baptiste ; ils étaient dans le territoire de cette paroisse avant l'année 1776.

Louis Coursolle épousa Françoise Huot et Pierre se maria à Justine Grenon. Tous deux

allèrent s'établir dans les rangs du côté de Saint-Jérôme. Leurs descendants habitent dans les paroisses au nord de Sainte-Anne des Plaines.

Jean-Baptiste s'était marié à Terrebonne avant l'arrivée du premier curé de Sainte-Anne ; car nous ne trouvons pas son acte de mariage dans les registres de cette paroisse, qui, avant 1787, faisait partie de Terrebonne. (1)

De trois mariages il a eu 25 enfants : deux de sa première femme, Françoise Myron ; dix de sa seconde femme, Marguerite Bélisle, treize de sa troisième femme, Marguerite Auger.

Du premier mariage : Louis, Françoise.

Du second mariage : Pierre, Marguerite (décédée), Louis (décédé), Paul, Josette, Marguerite, Céleste, Louise, Marianne, Angélique.

Du troisième mariage : Amélie (décédée), Clémence, Jean-Baptiste, Marguerite, Élisabeth, François (décédé), Isaac, François, Elmire, André, Moïse, Amélie, Adèle.

Les Coursolle de Montréal appartiennent

(1) Nous l'avons trouvé à Terrebonne ; il est à la date du 13 janvier 1782.

à la branche de Michel, qui s'établit à Boucherville, mais ils se rattachent tous à ceux de Sainte-Anne par leur commun ancêtre Jacques Coursolle, marié à Marguerite Monteil.

FAMILLE GRANGER.

I — Laurent Granger, né à Plymouth, en Angleterre, vient s'établir à Port-Royal, Acadie, après 1667. Il épouse Marie Landry, Acadienne. De son mariage il a cinq fils.

II — Claude, le cinquième, né en 1678, épouse vers 1700 Marie-Jeanne Guillebault.

III — Joseph, fils de Claude, né vers 1730, épouse Anastasie Doucet et vient s'établir à Saint-Jacques de l'Achigan, appelé la petite Acadie. Un de ses fils nommé

IV — Félix, ayant demeuré quelque temps à Terrebonne, chez le seigneur Jourdan, épouse dans cette paroisse Marie-Reine Gariépy en 1789, le 12 janvier. A son mariage assistaient Claude et Amable Melançon, ses cousins germains, fils de Anne Granger, mariée à Charles Melançon, Acadien.

Félix a eu 13 enfants. Le troisième de sa famille nommé

V { Moïse, né en 1798, épouse en 1821 Angèle Grenier (sœur du curé de la paroisse), il est le père de

VI { Hector Granger, marié à Adélaïde Hamelin,
celui-ci est le père de

VII { Flavien Granger, libraire à Montréal, et du R. P. S. Granger, jésuite.

Un des frères de Moïse Granger, nommé Félix, a été père de treize enfants, tous baptisés à Sainte-Anne. L'aîné, Magloire, né en 1816, s'est établi à Saint-Jacques de l'Achigan où il a laissé une nombreuse famille. Le troisième, Placide, né en 1821, est le père de Marie Granger, épouse de Magloire Forget, maire de Sainte-Anne des Plaines, et d'une religieuse missionnaire à Vancouver.

FAMILLE LEPAGE.

Nous allons emprunter une page très intéressante de *l'Histoire de Rimouski* par Mgr Guay ; elle a trait à la famille des Lepage, seigneurs de Rimouski, ancêtres des Lepage de Terrebonne et de Sainte-Anne.

Germain Lepage, premier habitant de Rimouski, baptisé en 1641 à Notre-Dame d'Ouenne, évêché d'Auxerre, était fils d'Étienne Lepage et de Nicole Berthelot.

Il vint au Canada en 1663 avec un frère nommé Louis et une sœur nommée Constance. Il s'établit d'abord dans la paroisse de Saint-François de l'île d'Orléans. Ayant eu le malheur de perdre son épouse, Reine Larry, il abandonna sa demeure de Saint-François pour aller vivre avec son fils René, seigneur de Rimouski, qui avait alors 55 ans. Il passa le reste de ses jours dans la méditation des vérités éternelles, édifiant tout le monde par ses exemples de vertu solide et de piété constante.

Aux jours de dimanche, il assemblait les personnes de l'endroit, faisait la prière en commun, expliquait le catéchisme aux petits enfants et suppléait ainsi au pauvre missionnaire qui ne pouvait visiter cet endroit qu'une fois tous les deux ans.

Il ondoyait les enfants nouveau-nés, assistait les malades à leur dernier moment, les exhortait à faire courageusement le sacrifice

de leur vie, leur rappelant les miséricordes infinies de Dieu.

Il mourut en grande vénération, l'an 1723, le 26 février. Voici ce que dit de lui le missionnaire dans son acte de sépulture :

" L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-six février, est décédé Jos.-Germain Lepage, d'une vie très exemplaire, dans une mortification de tous ses sens, d'une dévotion angélique,.... mort en odeur de suavité, parlant jusqu'à sa dernière heure.

" Ayant fait assembler toutes les personnes du lieu, il les exhorta à faire des prières près de son lit. Il est trépassé sans aucun des signes que donne la mort, en embrassant son crucifix."

Son fils, René Lepage, premier seigneur de Rimouski, avait épousé, le 10 juin 1686, à Sainte-Anne de Beaupré, Madeleine Gagnon.

De son mariage, il eut seize enfants, huit garçons et huit filles.

Louis, le second de ses fils, né le 25 août 1690, fit ses études au séminaire de Québec, et reçut l'ordre sacré de la prêtrise le 6 avril 1715. Envoyé curé de l'Ile-Jésus, il acheta en

1720, la seigneurie de Terrebonne, qu'il fit ériger en paroisse en 1724. Il fit venir avec lui, à Terrebonne, un de ses frères nommé Germain, qui épousa, en 1727, Marie-Anne Gariépy.

Du mariage de Germain et de Marie-Anne Gariépy, sont nés deux garçons, Alexandre et Germain.

C'est à eux que fut donné par contrat le fief Sainte-Claire.

Le sieur Louis Lepage, ayant acquis, par concession en 1730, la seigneurie des Plaines, donna par contrat à son frère, Germain et à ses descendants, le fief Sainte-Claire, dans la seigneurie des Plaines.

IV { Germain, frère d'Alexandre, épousa à Terrebonne, 1763, le 11 avril, Angélique Limoge, fille de Toussaint Limoge.

De ce mariage est né en 1764 :

V { Germain Lepage, qui épousa, en 1786, Dame Josette Mercier.

Ce dernier vint s'établir à Sainte-Anne des Plaines, sur le fief Sainte-Claire.

Il a eu là une nombreuse famille. Dans l'acte de baptême de son cinquième fils nommé Charles, il prend le titre de co-seigneur de Sainte-Claire, et Pierre Raby, son beau-frère, prend lui aussi le titre de co-seigneur de Sainte-Claire dans les actes qu'il signe.

Un Germain Lepage, 4ème fils de Germain et de Josette Mercier, né le 20 avril 1788, a été le dernier Germain de cette branche. Il s'est marié à Sainte-Anne :

1°. à Marie Leclerc, en 1818 ;
2°. à Catherine Fournel, en 1827 ;
3°. à Victoire Chartier, en 1834.

Deux de ses fils, nés du 2ème mariage, Moïse et Charles, demeurent à Sainte-Anne. Un troisième, nommé Louis, né du 3ème mariage, demeure à Montréal, coin des rues Visitation et Dorchester. Il doit être âgé de 65 ans (il est né en 1835).

Les descendants du premier Lepage sont nombreux à Saint-Germain de Rimouski.

FAMILLE CHAUMONT.

M. Joseph Chaumont et ses consanguins descendent en ligne directe de l'illustre famille d'Aillebout. Il est l'arrière petit-fils de Delle Félicité d'Aillebout, fille de Jean-Baptiste d'Aillebout, sieur des Musseaux, laquelle était l'arrière-petite-nièce de sieur Louis d'Aillebout, 3ième gouverneur du Canada.

Voici les noms des ascendants de cette famille qui remontent jusqu'au règne de François Ier roi de France.

I. Pierre D'Aillebout, médecin de François Ier roi de France, décédé en 1530, fut ennobli par le roi.

II. Jean D'Aillebout, fils de Pierre, fut premier médecin de Henri IV. Nous lisons dans l'*Histoire populaire de Montréal*, par Leblond de Brumath, que "la famille D'Aillebout fournit à l'Église de France de saints et illustres prélats."

III. Antoine D'Aillebout, fils de Jean, fut conseiller au Conseil du prince de Condé. C'est lui qui est le père de Louis D'Aillebout, 3ème gouverneur du Canada, et de Nicolas D'Aillebout, sieur de Coulonge la Madeleine.

IV Nicolas D'Aillebout, sieur de Coulonge la Madeleine, épousa Delle Marie De Manteth et fut le père de

V Charles D'Aillebout, sieur Des Musseaux, marié à Delle Catherine LeGardeur de Saint-Pierre, en 1652, à Québec.

Du mariage de Charles D'Aillebout avec Catherine LeGardeur, est né Jean-Baptiste D'Aillebout qui fut le père de Delle Félicité D'Aillebout :

VI En 1737, Delle Félicité D'Aillebout épousa à Montréal :
Nicolas-Auguste Guillet de Chaumont, sergent de Latour, venu de France vers 1730.

De ce mariage, est né le 5 avril 1739 :

VII Joseph Guillet de Chaumont, qui épouse le 15 avril 1765, Catherine D'Aillebout, fille de Pierre, sieur de Manteth, sa cousine germaine.

VIII Joseph Guillet de Chaumont, fils de Catherine D'Aillebout, épouse Delle Victoire Viger, à Terrebonne, le 5 novembre 1798.

De son mariage, est né le 27 juin 1800 :

IX { Joseph Guillet de Chaumont, qui vient demeurer à Sainte-Anne des Plaines.

Celui-ci est le père de M. Joseph Guillet de Chaumont du village de Sainte-Anne et l'aïeul des Révds Conrad et Donat Guillet de Chaumont.

Les abbés Thérien, fils de Moïse, appartiennent à la famille D'Aillebout par leur mère, sœur de Joseph Guillet de Chaumont.

FAMILLE RACINE

PARENTE DES ÉVÊQUES RACINE.

I { Étienne Racine, premier de ce nom en Canada, baptisé en France, en 1607 (*Dictionnaire* de Mgr Tanguay), était fils de René Racine, de la Normandie.

Il épousa le 22 mai 1638, à Québec, Marguerite Martin, fille d'Abraham Martin, possesseur des fameuses plaines qui portent son nom (Plaines d'Abraham). Il alla s'établir à Sainte-Anne de Beaupré, où il mourut en 1689, âgé de 82 ans. Il eut neuf enfants, 5 garçons et 4 filles. Le 8ème de ses enfants

nommé Étienne, né le 14 août 1662, épousa, le 25 octobre 1683, Catherine Guyon de Saint-François de l'île d'Orléans. Il eut de son mariage 13 enfants, Jean, l'aîné, baptisé en 1697, épousa le 9 novembre 1722, Madeleine Bouchard de Château-Richer. Michel Racine, le dernier des enfants issus de ce mariage, épousa Geneviève Gagnon, de Sainte-Anne de Beaupré, le 8 février 1762. Il fut le père d'un autre Michel qui épousa, en 1785, Madeleine Gagnon, de Sainte-Anne de Beaupré. Un de ses fils, le dernier, nommé Christophe, épousa, en 1833, Appoline Simard. Il fut le père de Jean-Baptiste Racine et de Christophe Racine, de Sainte-Anne des Plaines et l'aïeul de l'abbé Charles Racine.

ANCÊTRES DU PÈRE LAUZON, O. M. I.

I { Gilles Lauzon, né en 1631, épouse à Montréal, en 1656 Marie Archambault, venue de France.

II { Gilles Lauzon, né en 1694, épouse Marie-Anne Groulx.

III { Gilles Lauzon épouse en 1751 Marie-Anne Viau.

IV { Charles Lauzon épouse, en 1782, Angélique Valiquette ; il s'établit à Sainte-Anne ; il fut un des syndics pour bâtir la première église.

V { Pierre Lauzon,
Françoise Villiot.

VI { Pierre Lauzon marié à
Marguerite Gauthier.

VII R. P. Ludger Lauzon, O. M. I.

Il y a à Sainte-Anne deux branches de familles Lauzon, celle des Paul et celle des Gilles. Elles se sont tellement multipliées qu'il est presque impossible d'en dresser un arbre généalogique.

FAMILLE FORGET

DE SAINTE-ANNE.

Ancêtres de Magloire Forget, Maire de Sainte-Anne des Plaines.

I { Nicolas Forget, où Froget dit Despatis, fils de Paul Froget, de Notre-Dame d'Alençon, né en 1620, épouse Madeleine Martin, fille d'Abraham Martin, en 1653.

Un de ses fils,

II — Jean-Baptiste Forget dit Despatis, né en 1676, épouse Jeanne Beaudoin, en 1700, à Repentigny.

III — Gabriel Forget, né en 1715, épouse, en 1740, Marie Renée Ménard, à Boucherville. Il s'établit à Sainte-Anne.

IV — Louis Forget, né en 1755, épouse en 2d mariage Josette Roy, en 1790, à Sainte-Anne.

V — Joseph Forget, né le 31 décembre 1805, épouse Clémence Alary en 1825, le 8 août.

VI — Magloire Forget épouse, à Sainte-Anne, Marie Granger, de Sainte-Anne des Plaines.

Il y a dans la paroisse de Sainte-Anne deux branches de la famille Forget, celle de Jean-Baptiste et celle de Louis. Magloire Forget et ses frères appartiennent à la branche de Jean-Baptiste. Victor Forget, père du Dr Forget de Sainte-Scholastique, descend de Louis, frère de Jean-Baptiste Forget.

II — Louis Forget, fils de Nicolas, épouse, en 1697, Esther Ethier.

III — Jacques Forget, né en 1691, épouse, en 1712, Marie Charbonneau, de Saint-François de Sales.

IV — Jean-Charles Forget, né en 1724, épouse, en 1752, Madeleine Maillet.

V — Augustin Forget, né en 1745, épouse Marie-Anne Taillon, de Saint-François de Sales.

VI — Joseph Forget, né en 1784, épouse, en 1809, Marie-Rosalie Tourville-Hubou, à Lachenaie.

VII — Étienne Forget épouse......Josette Labelle.

VIII — Victor Forget épouse Angèle Barnabé, de L'Assomption.

Il est le père du Dr Forget de Sainte-Scholastique.

FAMILLE SIMARD

DE SAINTE-ANNE.

I — Noël Simard, marié à Madeleine Racine de Château-Richer, en 1661.

II — Pierre Simard, fils de Noël, marié, en 1690, à Claire Dodier (Baie-Saint-Paul).

III — Étienne Simard, fils de Pierre, né en 1701, marié en 2d mariage à Geneviève Blouin, en 1730.

IV — Étienne Simard, fils d'Étienne III, né en 1746, marié à Marguerite Létourneau, en 1773.

V — Jean-Baptiste Simard, fils d'Étienne IV, né en 1774, marié à Susanne Deblois, de l'île d'Orléans.

Il vient demeurer à Sainte-Anne des Plaines.

VI — Étienne Simard, fils de Jean-Baptiste V, né en 1811, baptisé à Sainte-Anne des Plaines, épouse Angèle Gascon, de Sainte-Anne, en 1832.

VII — Étienne Simard, fils d'Étienne VI, né en 1835, épouse, à Sainte-Anne, Olympe Guénette.

VIII — Wilderic Simard, fils d'Étienne VII, épouse, à Sainte-Anne, Mélina Gauthier, en 1883.

Les familles Simard de Sainte-Anne des Plaines sont parentes des Simard de Québec.

FAMILLE TRUCHON DIT LÉVEILLÉ.

Ancêtres de Jules Truchon dit Léveillé, chantre à l'église de Sainte-Anne.

I { Louis Truchon dit Léveillé, fils de Pierre Truchon et de Périnne Sirouer, du diocèse de Nantes (Haute-Bretagne), épouse, en Canada, Marie-Françoise Beauchamp, en 1687.

II { Jean Baptiste Truchon dit Léveillé, né en 1699, épouse Josette Éthier en 1727, à Repentigny.

III { Jean-Baptiste Truchon dit Léveillé, né en 1731, épouse Charlotte Daragon, en 1759, à Lachine.

IV { Jean-Marie Truchon dit Léveillé, né en 1761, épouse Archange Gauvreau, en 1781, à Terrebonne.

Celui-ci vient habiter à Sainte-Anne des Plaines, dès l'origine de la paroisse, en 1786.

V { Jean-Marie Truchon dit Léveillé, né en 1782, épouse en 1er mariage, Marie Forest dite Marin, en 1804 ; puis en 2d mariage, Marie Bélanger, en 1815.

VI { Jean-Marie Truchon dit Léveillé, né en 1808, épouse, en 1830, Marguerite Jordan, petite fille de l'ancien seigneur de Terrebonne, Jacob Jordan.

VII { Jean - Marie Truchon dit Léveillé épouse, en 1864, Addée Gascon, de Sainte-Anne des Plaines.

VIII { Jules Truchon dit Léveillé, chantre à Sainte-Anne, épouse, en 1er mariage, Éva Adam ; puis en 2d mariage, Alméda Adam, sa belle-sœur.

FAMILLE PRÉVOST.

Ancêtres du Dr Jules Prévost, né à Sainte-Anne.

I { Eustache Prévost, né en Normandie, vient en Canada et épouse à Montréal, en 1673, Élisabeth Guertin.

De son mariage il eut 4 fils.

II { Eustache, né en 1692, épousa à Montréal, en 1715, Marie-Catherine Brazeau.

Un troisième,

III { Eustache, né d'Eustache II, en 1716, épouse Jeanne Valade, en 1741.

Cet Eustache III était le frère de Madeleine Prévost, mère du Rév. René Coyteux, premier curé de Sainte-Anne des Plaines.

IV { François Prévost, fils d'Eustache III, épouse, en 1751, Marie-Joseph Raymond.

De ce mariage est né, vers 1786,

V { Guillaume Prévost,qui épouse, en 1806, Josette Quévillon, à Sainte-Anne des Plaines.

Du mariage de Guillaume Prévost, sont nés :

Mélasippe Prévost (notaire), décédé à Terrebonne.

Melchior Prévost (notaire), décédé à Saint-Jérôme.

Jules Prévost (médecin), établi à Saint-Jérôme.

Wilfrid Prévost (avocat), décédé à Saint-Jérôme.

FAMILLE LIMOGES.

Ancêtres de M. Damase Limoges, de Sainte-Anne.

I { Pierre Limoges dit Jolicœur, né en France, épouse, en Canada, Catherine Grenier, en 1698.

II { Michel Limoges, né en 1703, épouse, en 1727, Madeleine Tournois, à Terrebonne.

III { Michel Limoges, né en 1728, épouse, en 1751, Marie-Anne Beaudry, à la Pointe-aux-Trembles.

IV { Michel Limoges, né vers 1760, épouse Marguerite Charron dite Ducharme.

Il vient demeurer à Sainte-Anne pendant quelques années, mais nous n'y trouvons pas son acte de sépulture.

V { Michel-Hyacinthe Limoges, né vers 1804, épouse Victoire Chapleau, le 19 janvier 1830, à Sainte-Anne.

Dans le registre, l'acte du mariage dit qu'il est fils majeur de Michel Limoges et de défunte Marguerite Charron dite Ducharme, de Terrebonne.

VI { Damase Limoges, épouse, en 1860, Zoé Alary, à Sainte-Anne des Plaines.

VII { Benjamin Limoges épouse, en 1900, Bernadette Lamarche, à Sainte-Anne des Plaines.

FAMILLE BARRET.

Ancêtres de M. l'abbé Sinaï Barret.

I { Jean Barret, établi en 1661, au Petit Cap, Côte Beaupré, né en France, à Beuseville, épouse Jeanne Bitousset, de l'évêché de Paris.

II { François Barret, né le 17 avril 1676, épouse Geneviève Cloutier, de Château-Richer, en 1701.

III { François Barret, né en 1711, épouse, en 1733, Marguerite Lacroix, de Sainte-Anne de Beaupré.

IV { François Barret, né vers 1735, épouse, en 1757, Agnès Poulin, de Sainte-Anne de Beaupré.

V { François Barret, né le 14 février 1758, épouse Rosalie Simard, le 11 février 1786.

Il vient s'établir à Sainte-Anne des Plaines.

VI { François Barret, né le 11 février 1792, épouse Marie-Anne Malbœuf, en 1815, à Sainte-Anne des Plaines.

VII { François Barret, né le 12 février 1826, épouse Elmire Coursolle, le 17 février 1846.

VIII { François Barret, né le 25 septembre 1848, épouse Odile Durand, en 1872, à Saint-Calixte de Beauport.

L'abbé Sinaï Barret, né le 25 juillet 1873.

Les François qui se succèdent pendant sept générations dans la famille de l'abbé Barret prouve qu'on y avait une grande dévotion à saint François. On constate à chaque instant, dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay, dont nous nous servons pour rattacher ces familles aux registres de Sainte-Anne, que beaucoup d'autres familles adoptent un nom patronymique, qui sert de fil conducteur pour retrouver les ancêtres. Ainsi, les Simard ont adopté de préférence *Étienne ;* les Limoges se sont attachés à *Michel ;* les

Truchons se distinguent par *Jean-Marie ;* les Lauzon ont un grand amour pour *Gilles ;* les Alary pour les *Augustin* et les *Joseph.*

Toutes les familles Alary de Sainte-Anne des Plaines descendent de Antoine Alary et de Joseph Alary ; elles s'y divisent en deux branches bien distinctes. Dans celle d'Antoine on compte trois générations d'Augustin, et dans l'autre, quatre générations de Joseph ; et chose remarquable on ne trouve pas un Augustin dans la branche de Joseph et à peine un Joseph dans la branche d'Antoine.

Octave et Léon Alary, de Sainte-Anne, appartiennent à la descendance de Joseph Alary et de Geneviève Lacombe. Narcisse Alary et sa sœur, Mme Lamarche, sont de la descendance d'Antoine et de Thérèse Defoy.

Ancêtres de Léon Alary de Sainte-Anne des Plaines.

I { René Alary, né en 1648, en France, épouse Louise Thibaut, en 1681, à la Pointe-aux-Trembles de Québec.

II { Jean-Baptiste Alary, né le 12 juillet 1691, épouse Louise Lemay, en 1714.

III — Joseph Alary, né en 1735, épouse Geneviève Lacombe, à Yamachiche, le 6 février 1756.

IV — Joseph Alary, né.. ? épouse.. ? Marie Piquart .. ? et s'établit à Sainte-Anne des Plaines dès l'origine de la paroisse.

V — Michel Alary, né.. ? épouse, en 1810, Françoise Barret, en premier mariage; et en 2[nd] mariage, en 1827, Angélique Lamoureux.

VI — Joseph Alary, né en 1812, épouse Angélique Villiot, vers 1840, à Sainte-Anne.

VII — Léon Alary, né en 1855, épouse, en 1877, Ozite Gauthier, à Sainte-Anne des Plaines.

FAMILLE RENAUD.

Ancêtres de Pierre Renaud, de Sainte-Anne.

I — René Renaud, fils de Julien Renaud et de Françoise Fontenau, du Mans, épouse Marie Vegnier, le 13 février 1668, à Québec.

II — Jean-Baptiste Renaud, né en 1679, épouse, en 1695, Marguerite Cherlot.

III — André Renaud, né en 1696, épouse, en 1715, Madeleine Charbonneau.

IV — Jean-Baptiste Renaud, né en 1718, épouse, en 1741, Catherine Laporte.

V — Jean-Baptiste Renaud, né vers 1760, épouse :
1° Marie Chalifour ;
2° Marie Beauchamp.

VI — Pierre Renaud, né en 1822, épouse, en 1846, Aurélie Latour, à Sainte-Anne des Plaines.

VII — Octave Renaud, né en 1853, épouse Marie-Anne Limoges, à Sainte-Anne des Plaines, en 1879.

VIII — Félix Renaud, né en 1882.

FAMILLE GAUTHIER. (1)

I.—Jean Gauthier et Jeanne Petit.

Jean Gauthier, fils de Gabriel Gauthier et de Jeanne Chardavouenne, de Saintonge, ancienne province de France, fut baptisé en 1649. Il est venu en Canada, et s'est marié à Trois-Rivières, le 26 novembre 1671, avec Jeanne Petit, fille de Nicolas Le Petit dit Laprée et de Marie Pomponnelle, venus d'une autre province de France, appelée Aunis. Jeanne fut baptisée à Trois-Rivières le 29 mai 1657. De ce mariage, il y eut 14 enfants, dont le 4e fut Jean.

II. — Jean Gauthier et Angélique Jentès.

Jean Gauthier fut baptisé à Boucherville le 4 avril 1680. Il s'est marié à Varennes, le 15 mars 1704, avec Angélique Jentès qui est morte à la Baie-du-Febvre, le 27 mars 1748. Ils ont eu sept enfants, dont le 5e fut Joseph.

(1) Notes du Rév. Père Lauzon, O. M. I.

III.—Joseph Gauthier et Marguerite Mimaux.

Joseph Gauthier fut baptisé à Varennes, le 7 novembre 1714. En 1740, il s'est marié avec Marguerite Mimaux qui avait été baptisée le 9 janvier 1712 à Saint-Étienne de Beaumont, diocèse de Québec. Joseph Gauthier est décédé à Terrebonne, le 8 décembre 1778. Ils ont eu dix enfants, dont le 4e fut Louis et le 6e Michel.

IV.—Louis Gauthier et Marie-Joseph Lauzon.

Louis Gauthier fut baptisé à Sainte-Rose, le 7 mai 1746. Il se maria à Terrebonne, le 12 octobre 1772, avec Marie-Joseph Lauzon, baptisée elle-même à Terrebonne, le 26 septembre 1752, fille de Jean-Baptiste Lauzon et de Thérèse Corbeil. Ils ont eu pour enfants :

1° Louis, marié à Geneviève Robinson.

2° André, marié à Marie-Angélique Soucy, le 11 janvier 1802, à Saint-Henri.

3° Antoine, marié à Marie Quévillon. Ils

ont eu un enfant appelé Louis, né à Saint-Henri, le 7 septembre 1810.

4° Joseph, marié 1° à Marie Leclaire, 2° à Agathe Bohémier.

5° Ignace, marié à la veuve Marguerite Thérien.

6° Alexandre, marié à Marie-Rose Giroux.

7° Marie, mariée vers l'âge de 50 ans avec . .

8° Angélique, mariée à Antoine. . . .

V.—Louis Gauthier et Geneviève Robinson.

A quelle place et à quelle date Louis Gauthier a-t-il été baptisé et s'est-il marié ? Je ne le sais pas. Il est mort à 63 ans ; il a été inhumé dans l'église de Sainte-Anne, côté de l'évangile, le 20 avril 1843. Geneviève Robinson était fille de James Robinson, venu d'Angleterre, protestant et mort protestant. J'ignore le nom de la mère de Geneviève. Geneviève est née en Angleterre avec son frère James Jim ; en Canada, elle a eu deux frères Jean et Georges, puis une sœur nommée Marie. Geneviève Robinson est devenue catholique et a été baptisée sous condition à Saint-Henri, par M. le curé Parent, le 24 avril 1830. Elle devait avoir alors environ 48 ans.

Le même jour, son frère Georges a aussi été baptisé avec elle. Parrain et marraine : Joseph Gauthier et Marie-Anne Demarbre. Le frère de Geneviève, appelé James Jim, ou Jacques comme son père, époux de Archange Bohémier, a été baptisé vers l'âge de 56 ans, à Saint-Henri, par M. le curé Morin, le 30 août 1832. Geneviève Robinson est décédée vers l'âge de 80 ans, le 4 juillet 1862 ; elle a été inhumée le 7, à Sainte-Anne, dans l'église.

Louis Gauthier et Geneviève Robinson ont eu pour enfants :

1° Louis, né.. où ? .. quand ? .. marié le 19 juillet 1830 à Marguerite Thérien, mort en..

2° Joseph, né le 8 janvier 1811 ; marié 1° à ....2° à Claire.... ; mort en mars 1892, à 82 ans.

3° Jean, né le 24 août 1812 ; marié en octobre 1837 à Angélique Gauthier.

4° Antoine, né le 1er novembre 1817 ; marié 1° à Olive Lachapelle ; 2° à Marcelline Allard.

5° William, né.......... ; marié à Louise Saint-Aubin ; mort le 23 juin 1889.

6° Clément, né .... ; marié à Sophie Leduc.

7° Gilbert, né .... ; marié, 1° à .... Savard ; 2° à Philomène Lapointe ; mort en . .

8° Marguerite, née le 17 septembre 1825 ; mariée à Pierre Lauzon, le 27 février 1843. Pierre Lauzon est mort le 4 octobre 1889, à 75 ans et 7 mois.

9° Cuthbert, baptisé le 27 octobre 1827. Parrain : Jean Giroux ; marraine : Marguerite Robinson qui est aujourd'hui âgée de 83 ans, (en juin 1896).

Et peut-être une couple d'autres enfants.

VI.— Antoine Gauthier et

1° Olive Jeannotte dite Lachapelle
2° Marcelline Allard.

FAMILLE DE L'ABBÉ HENRI LATOUR DE SAINTE-ANNE.

I { Pierre Latour (maître fondeur de cloches) né en 1666, à LaRochelle, en France, épouse, en 1705, à Beauport de Québec, Catherine Chevalier, fille de Jean Chevalier.

II { Joseph-Charles Latour, fils de Pierre, né en 1735, épouse Marie-Françoise Drouin, au Sault-au-Récollet, en 1757,

III { Joseph Latour, fils de Joseph-Charles, épouse, en 1787, Marie-Louise Renaud dit Locat.

Celui-ci vient s'établir à Sainte-Anne des Plaines et c'est là qu'ont été baptisés tous ses enfants.

IV { Jean Latour, né le 24 janvier 1791, épouse, en 1819, Amable Charbonneau, à Sainte-Anne des Plaines.

V { Jean Latour, né en 1820, 15 septembre, épouse Dorimène Léveillé, à Sainte-Anne des Plaines.

VI { Jean Latour, né (le registre de sa naissance est brûlé), épouse Odile Thérien à Sainte-Anne.

VII { L'abbé Henri Latour, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

FAMILLE DU RÉV. E. DUGAS, CURÉ DE SAINTE-ANNE DES PLAINES.

Le Rév. E. Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines, est de descendance acadienne. Son bisaïeul, Alexandre Dugas, une des vic-

times de la cruauté de l'Angleterre, vint, à l'époque de la dispersion des Acadiens, se réfugier au Canada avec les débris d'autres familles, à Saint-Pierre du Portage(L'Assomption). De là, il vint à Saint-Henri de Mascouche pour s'y établir sur une terre à quelques milles de l'église actuelle. Il épousa, à Mascouche, Marie Brassard, fille de Jean Brassard, Acadien.

Avant d'émigrer au Canada, le père d'Alexandre Dugas avait été jeté sur un vaisseau avec d'autres familles acadiennes et dirigé vers Boston. Le long du voyage, Dugas, Granger, Guilbault et Saint-Cerre parvinrent à s'emparer de l'équipage et remirent à la voile pour gagner la rivière Saint-Jean, en Acadie. Plus tard ils émigrèrent de là à Québec, emportant dans leur cœur, comme tous les Acadiens, une bonne dose de rancune contre l'Angleterre.

A Saint-Henri de Mascouche, Alexandre Dugas eut plusieurs enfants, François, le 4me de la famille, né en 1776, alla s'établir dans la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan où il épousa, en 1803, Angélique Dupuis, fille de

Joseph Dupuis et de Anne Mirault tous deux Acadiens. De ce mariage est né, en 1804, Edouard Dugas, père du Rév. E. Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines.

Nous donnons ci-dessous son arbre généalogique :

I { Abraham Dugas, établi à Port Royal, épouse Marguerite Doucet, Acadienne, vers 1645.

Les colons qui vinrent avec lui en Acadie s'étaient réunis à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne, et c'est de là qu'ils partirent pour l'Amérique.
Du mariage d'Abraham Dugas et Margurite Doucet sont nés plusieurs enfants. L'un d'eux nommé

II { Claude Dugas, né en 1652, épousa Françoise Bourgeois, en 1672.

III { Claude Dugas, fils du précédent, né à Port Royal, en 1676, épousa, vers 1700, Anne Bourque (Bourg dans le registre).

IV { Charles Dugas, né le 8 février 1709, épouse Marie-Anne Robichaud en 1732.

V — Alexandre Dugas, venu d'Acadie avec son père, épouse à Mascouche Marie Brassard, Acadienne, vers 1770.

VI — François Dugas, né en 1776, épouse, en 1803, Angélique Dupuis à Saint-Jacques de l'Achigan.

VII — Edouard Dugas, né en 1804, épouse, en 1832, Hedwidge Lagarde : Il est le père des

VIII —
Révd Euclide Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines.
R. P. G. Dugas, ancien missionnaire.
R. P. Tancrède Dugas, P. S. V.
R. P. Émile Dugas, O.M.I.
Révd Alcide Dugas, décédé, séminariste.
Révde Sœur Marie-Agnès, religieuse de Sainte-Anne.

LA MÈRE PRUDENT.

Nous ne voulons pas finir l'histoire de Sainte-Anne des Plaines, sans dire un mot de la mère Prudent. Longtemps, dans la paroisse, son nom sera répété ; la génération qui pousse la con-

naît, et les vieillards de 80 ans l'ont vue jeune fillette, car elle compte 93 printemps.

Ce qui la désigne à ses contemporains, ce n'est ni son origine illustre, ni sa fortune, ni ses attraits ; elle n'a nullement été favorisée sous ces rapports ; mais elle a été, jusqu'à ces derniers temps, la représentante d'une institution chère à la jeunesse, et qui tend à disparaître. La mère Prudent, pendant la belle saison, vendait tous les dimanches à la porte de l'église, de la petite bière d'épinette, des pimpermanes et du pain d'épice. Sa table était le rendez-vous de tous les gamins qui, ce jour-là, avaient un sou en poche pour faire la noce. Quelquefois, quand les pratiques étaient nombreuses, on lui chippait un biscuit par-ci par-là ; alors gare aux taloches ; la mère avait le bras solide. N'importe, malgré ces petits accidents, elle trouvait moyen de liquider ses affaires avec la bière et d'équilibrer son petit budget. Le curé trouvait parfois à redire à ce commerce, parce qu'à l'heure du catéchisme, il s'en trouvait qui préféraient la table de la mère Prudent à l'exercice religieux.

Durant la semaine, elle prenait les gros ouvrages. Entre temps, elle se livrait à la fabrication du savon ; grâce à son habile travail dans cette branche, aucune substance animale n'était perdue chez les cultivateurs. Elle mettait tout à profit, sans s'occuper des odeurs accentuées, qui parfois s'émanaient de certains débris accumulés. Ce n'était pas la mère Prudent qui avait peur des microbes !

Son savon n'avait pas d'égal ; c'était la *pearline* d'alors. En a-t-elle fait de ce savon pendant sa vie ! Assez pour laver tous les gouvernements du monde, ce qui n'est pas peu dire.

Aujourd'hui, la mère Prudent, âgée de 93 ans, demeure au village Sainte-Anne, chez une de ses filles, à un mille de l'église, ce qui ne l'empêche pas de venir à la messe à pied ; mais elle n'a plus la force de travailler. Tous la saluent comme une vieille relique du temps passé, en lui disant : Bonjour mère Prudent !

DOCUMENT DE 1796.

Marché passé entre les Marguilliers et Simon Brouin dit Nantel, engagé pour exercer les fonctions de bedeau, en 1796, *à Sainte-Anne.*

Nous donnons ce document pour montrer comment, à cette époque, on mettait les points sur les *i* pour l'engagement d'un bedeau. Aujourd'hui les coutumes sont pas mal changées, du moins à Sainte-Anne des Plaines.

Dans une assemblée annoncée au prône de la messe paroissiale, au son de la cloche, le onze décembre mil sept cent quatre-vingt-seize, est comparu Simon Brouin dit Nantel, lequel s'est engagé à M. Coyteux, curé de Sainte-Anne de Mascouche et aux marguilliers de la même paroisse, pour remplir, pendant un an, l'office de bedeau : sonner tous les offices d'obligation et y servir ; sonner l'Angelus trois fois par jour ; servir à tous les baptêmes et les mariages, et lorsqu'on porte les sacrements aux malades ou aux infirmes ; balayer l'église tous les samedis et veilles des fêtes chômées ;

épousseter les murs et les fenêtres quand il en sera besoin ; jeter les ordures et les neiges qui s'amassent à la porte de l'église ; faire écouler les eaux qui pourraient nuire aux murs ; fermer les soupiraux de l'église à l'automne et les ouvrir au printemps ; couper et planter des sapins sur le terrain de l'église pour la procession du Très Saint-Sacrement ; fournir la quantité convenable de rameaux pour le jour de cette cérémonie ; porter à l'église l'eau nécessaire pour la bénédiction des fonts les veilles de Pâques et de la Pentecôte, comme aussi pour l'eau bénite de tous les dimanches ; entretenir un chemin pour aller au cimetière ; faire deux charniers pour l'hiver, l'un pour les enfants, l'autre pour les adultes ; préparer les ornements de l'autel et le catafalque pour les sépultures et anniversaires ; enfin se prêter pour la décoration de l'église tous les dimanches et à certains jours, comme la veille des grandes solennités, durant la semaine sainte et pour d'autres cérémonies extraordinaires et imprévues.

Cet engagement ainsi fait pour la somme de quarante-huit livres de vingt sous, payables

par quartiers de douze livres chaque, et les honoraires accordés à Étienne Godard, qui l'a précédé dans l'office, savoir : trois francs pour enterrement d'adulte, un franc et dix sous pour une sépulture d'enfant, un franc pour une messe votive, un franc et cinq sous pour un anniversaire, cinq sous pour sonner la petite cloche aux baptêmes.

En foi de tout ce que ci-dessus et d'autre part le dit engagé, après lecture faite, a déclaré ne savoir signer, de ce enquis a fait sa marque.

SIMON † BROUIN dit NANTEL.

Témoins.
CHARLES ROTURE, LOUIS FORGET,
JOSEPH HUOT, RAPHAEL DUCLOS,
MICHEL GAUTHIER, CHARLES LAUZON,
FRANÇOIS NANTEL, FRANÇOIS GAUTHIER.

COYTEUX, Ptre curé.

Le même engagement fut renouvelé chaque année, durant trois ans, avec Simon Brouin. Paul Ollier lui succéda aux mêmes conditions.

Depuis ce temps-là le salaire des bedeaux a fort augmenté. Il serait difficile d'en trouver un *passable* aujourd'hui pour 18 piastres par

année. Autres temps autres mœurs. Il en était de même pour les chantres.

On remarque dans ce marché qu'il n'est pas question de poële. Il faut se souvenir qu'il n'y en avait pas alors, et que les poëles ne furent introduits dans l'église qu'en 1840. On ajouta alors au salaire du bedeau 10 sous par dimanche pour les chauffer.

M. le curé Coyteux faisait, de temps à autre, un appel à la bonne volonté des paroissiens pour donner des corvées. Lorsqu'il voulut entourer le premier cimetière, il distribua les journées de travail entre les différentes parties de la paroisse, et une douzaine d'hommes se rendaient au jour désigné pour planter les pieux et niveler le terrain. M. le curé se tenait sur place avec les travailleurs, marquant exactement sur une liste comment chacun s'acquittait de sa tâche. Aujourd'hui, après un siècle, on lit encore, dans les archives de Sainte-Anne, les noms de ceux qui donnaient une bonne journée de corvée, comme de ceux qui se rendaient au champ de travail pour flâner et faire perdre le temps aux autres.

Les bonnes notes données par M. Coyteux

aux paroissiens laborieux sont choses honorables pour leurs descendants. Les paresseux d'alors ne soupçonnaient pas que, cent ans plus tard, la postérité serait instruite de leur peu de courage.

Que toutes nos actions soient donc de nature à nous mériter des éloges, si nous ne voulons pas être mal notés dans l'histoire.

Minute de l'assemblée tenue pour l'élection des trois premiers marguilliers de la paroisse de Sainte-Anne de Mascouche, le 19 *octobre* 1798.

Dans l'assemblée annoncée au prône de la messe paroissiale de Sainte-Anne de Mascouche, le 19 octobre 1798, à l'effet de nommer trois marguilliers, les trois sous-nommés, Léonard Pelletier, du district de la Grosse-Chaussée, Louis Forget, de la Mascouche, Charles Côté, du Bras ou Ruisseau Saint-Pierre, ont été nommés d'une voix unanime par les anciens notables soussignés, pour remplir duement et fidèlement la susdite charge

le reste de cette année et les années suivantes, en foi de quoi ils ont signé,

LOUIS POULIN, JEAN-BAPTISTE MALBŒUF,
JOSEPH HUOT, CHARLES CÔTÉ,
COYTEUX, Ptre curé.

Dès l'établissement de la paroisse de Sainte-Anne, quatre notables seulement président au choix des marguilliers. Ce choix se fait paisiblement, et ce mode d'élection, par les anciens et nouveaux marguilliers, se continue ainsi durant cinquante-six ans. Cette coutume prescrivait. Les curés pouvaient donc s'en prévaloir, et si quelques-uns, qui ne faisaient que passer, sans prendre la peine d'étudier les droits acquis par leurs prédécesseurs, se sont permis d'introduire momentanément un nouveau mode, d'autres sont revenus ensuite au premier mode pour confirmer la prescription acquise. Le curé actuel, depuis 16 ans, a toujours suivi l'ancienne coutume, de ne faire l'élection qu'avec les anciens et nouveaux marguilliers.

Première quête au temps de Noël, dite la quête de l'Enfant-Jésus.

Tous les objets reçus dans cette quête étaient vendus au profit de la fabrique.

En argent..............................	36 francs	18 sous.
En bled, 40 minots......................	277 "	14 "
En pois, 9 minots........	12 "	12 "
En lard, 90 livres......................	53 "	8 "
Graines de lin et filasse	37 "	1 "
Savon et chandelle......................	3 "	10 "
Recette de la rente des bancs.......	364 "	4 "
Pour 18 petits enterrements..........	49 "	12 "
Pour 5 enterrements d'adultes.......	30 "	2 "
Pour 5 grand'messes..................	22 "	10 "
Pour offrandes faites par diverses personnes..........................	209 "	19 "
Pour une quête faite dans l'église...	45 "	19 "

Telle fut la recette de la fabrique pour l'année 1788. On comprend qu'avec d'aussi minces revenus, il n'était pas facile aux marguilliers de faire des largesses, et qu'ils avaient besoin de serrer les cordons de la bourse, même pour ne fournir que le strict nécessaire au culte.

Le premier baptême fait dans la paroisse a été celui de Jean-Baptiste Huot, fils de René Huot.

Le premier mariage, celui de Jean-Baptiste Nantel et Marguerite Bélanger.

La première sépulture, celle de Marguerite Cusson, femme de Toussaint Renaud dit Locat.

Copie du Décret de l'érection canonique de la paroisse de Sainte Anne.

BERNARD-CLAUDE PANET, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE CATHOLIQUE DE QUÉBEC, ETC., ETC., ETC.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vû la requête à nous présentée, en date du vingt-six juillet dernier, au nom et de la part des habitants tenanciers de la Seigneurie des Plaines, ou la Belle Plaine, et d'une petite portion ci-après désignée de la Seigneurie de Terrebonne, comté de Lincester, District de Montréal, demandant une érection de paroisse dans la dite Seigneurie,

pour les raisons y énoncées ; notre commission en date du quinze août aussi dernier chargeant Mr. Jean-Baptiste Saint-Germain, curé de Saint Louis de Terrebonne et l'un de nos archiprêtres, de se transporter au dit lieu de Sainte-Anne, après avertissement préalable de vérifier les énoncés de la requête susmentionnée, et d'en dresser un procès-verbal de *commodo* et *incommodo ;* et vu enfin les certificats signés, Ducharme, prêtre pour Sainte-Thérèse de Blainville ; Poirier, prêtre pour le dit lieu de Sainte-Anne ; Césaire Turgeon, pour Saint-Louis de Terrebonne, et Jean-Baptiste Pauzé, capitaine pour Saint-Henry de Mascouche, en vertu d'une annonce faite le trente août de la présente année à la porte des églises ci-dessus nommées, aux habitants réunis pour le service divin, convoquant les habitants du sus-dit lieu de Sainte-Anne et tous autres intéressés à une assemblée pour le lundi suivant à dix heures du matin, auprès de l'église de Sainte-Anne des Plaines ; et enfin le procès-verbal de *commodo* et *incommodo* du dit Mr. Jean-Baptiste Saint-Germain, constatant et vérifiant les faits énoncés en la

requête sus-mentionnée; en conséquence nous avons érigé, et érigeons par les présentes, sous l'invocation de sainte Anne, mère de la sainte Vierge, dont la fête se célèbre le vingt-six juillet, selon le Martyrologe romain, la dite Seigneurie de la Belle Plaine ou des Plaines, avec partie de Terrebonne ci-après désignée, comprenant une étendue de territoire de six milles de front sur six milles et plus de profondeur, borné au nord-ouest par la Seigneurie Lacorne ; au sud-ouest partie par la Seigneurie de Blainville et partie par l'augmentation des Mille-Isles; au nord-est par la ligne seigneuriale de Lachenaie ; et au sud-sud-est par la Seigneurie de Terrebonne, avec cette exception que dans la dite Seigneurie de Terrebonne la susdite paroisse de Sainte-Anne des Plaines comprendra, indépendamment de deux terres dont le front prend au ruisseau de Lacorne, et qui sont actuellement possédées par les sieurs Joseph Lauzon et Joseph Truchon, plusieurs autres terres et habitations concédées tant au nord qu'au sud de la rivière Mascouche, et dont les deux premières à l'est sont actuellement possédées,

celle au sud de la dite rivière par Ignace Gauthier, et celle au nord par George Dauphin, et avoisinant toutes deux certain petit chemin de ligne qui fait leur séparation d'avec les terres de Jean-Baptiste Lefebvre dit Villeneuve, et Paschal Desjardins, et de là en remontant vers le nord-ouest jusqu'à la jonction de la base de la dite Seigneurie de la Belle Plaine, pour être la dite cure et paroisse de Sainte-Anne des Plaines, entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge, par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrememts, la parole de Dieu, et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés ou desservants les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel. Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir

d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de lettres patentes de Sa Majesté, nous recommandons très positivement aux nouveaux paroissiens de la dite paroisse de Sainte-Anne des Plaines, qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de Son Excellence le Gouverneur de cette province.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatorze septembre mil huit cent vingt-neuf.

† BERNARD CL., Ev. Cath. de Québec.

Par Monseigneur,

FORTIER, Ptre, Secrét.

DOCUMENT

ÉRECTION CIVILE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE DES PLAINES, 9 OCTOBRE 1835.

GOSFORD

Guillaume Quatre, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.

A tous ceux qui les présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner, Salut :—

PROCLAMATION.

Attendu que Michæl O'Sullivan, Pierre De Rocheblave, et Paul-Joseph Lacroix, Ecuyers, en vertu d'un acte passé au Parlement de notre Province du Bas-Canada, dans la première année de notre Règne, et intitulé " Acte pour constater, établir et confirmer d'une manière légale et régulière, et pour les effets civils, les subdivisions paroissiales de différentes parties de cette Province, ont été nommés Commissaires pour s'enquérir et constater l'étendue,

les limites et les bornes des paroisses et des subdivisions de paroisses dans le district de Montréal, érigées ou établies par les autorités ecclésiastiques seules, depuis l'arrêt de Sa Majesté Très Chrétienne, en date du troisième jour de mars, mil sept cent vingt-deux ; Et vu que les dits Michæl O'Sullivan, Pierre De Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix étant tels commissaires, comme susdit, ont fait un retour de leur opinion avec un procès-verbal de leurs procédés à notre gouverneur en chef de cette province, dans lequel ils décrivent et déclarent les limites et bornes qu'ils croient être plus expédient d'assigner à la paroisse de Sainte-Anne des Plaines ; comme devant comprendre une étendue de territoire de six milles de front sur six milles et plus de profondeur, borné au nord-ouest par la seigneurie Lacorne, au sud-ouest partie par la seigneurie de Blainville, et partie par l'augmentation des Mille-Isles, au nord-est par la ligne seigneuriale de Lachenaie, et au sud-sud-est par la seigneurie de Terrebonne, avec cette exception que dans la dite seigneurie de Terrebonne, la susdite paroisse de Sainte-

Anne des Plaines comprendra, indépendamment des deux terres dont le front prend au ruisseau de Lacorne et qui sont actuellement possédées par les sieurs Joseph Lauzon et Joseph Truchon, plusieurs autres terres et habitations concédées tant au nord qu'au sud de la rivière Mascouche, et dont les deux premières à l'est sont actuellement possédées, celle au sud de la dite rivière par Ignace Gauthier, et celle au nord par George Dauphin, et avoisinant toutes deux certain petit chemin de ligne qui fait leur séparation d'avec les terres de J.-B. Lefebvre dit Villeneuve et Paschal Desjardins, et de là, en remontant vers le nord-est, jusqu'à la jonction de la base de la dite seigneurie de Belle Plaine. Et que nous devrions aussi attacher à, et comprendre dans la dite paroisse de Saint-Anne des Plaines, cette partie de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville depuis et compris la terre de Pierre Guimond, au nord, au chemin qui va de la dite paroisse de Sainte-Thérèse à celle de Sainte-Anne des Plaines, et la terre de Charles Limoges, au sud du dit chemin, jusqu'aux terres au nord et au sud du

dit chemin appartenantes à Bénoni La Rose en gagnant la dite paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

Sachez maintenant, en conséquence, que de notre Grâce Spéciale, et en vertu du dit acte intitulé " Acte pour constater, établir et confirmer d'une manière légale et régulière, et pour les effets civils, les subdivisions paroissiales de différentes parties de cette province," nous avons jugé à propos de faire émaner cette Proclamation, et par les présentes nous confirmons et établissons les limites et bornes susdites comme devant demeurer et être celles de la dite paroisse de Sainte-Anne des Plaines, et nous avons établi, constitué, érigé et déclaré, et par les présentes nos Lettres Patentes nous établissons, constituons, érigeons et déclarons la dite paroisse de Sainte-Anne des Plaines, être une paroisse pour les effets civils, conformément aux dispositions du dit acte du Parlement de la dite province.

En Foi de Quoi, Nous avons fait émaner les présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Bas-Canada.

Témoin, Notre Très-Fidèle et très-bien-aimé Archibald Comte de Gosford, Baron Worlingham de Beccles, dans le comté de Suffolk, Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef, dans et sur les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et un de Nos Très-Honorables Conseillers Privés, etc., etc., etc.

A Notre Château Saint-Louis, dans Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Bas-Canada, le neuvième jour d'Octobre, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent trente-cinq, et dans la sixième année de Notre Règne.

D. Daly,

Secrétaire de la Province.

Liste des noms des habitants de Sainte-Anne qui, en 1786, signèrent la requête pour demander une chapelle et un curé.

A

Alary, Augustin.
Alary, Michel.
Archambault, Auguste.

B

Barette, François.
Beauchamp, Pierre.
Blot, Jean-Baptiste.
Berthiaume, Pierre.
Brière, Jean.
Brière, Louis.

C

Caron, André.
Caron, M.
Charbonneau, Chrysostome.
Charette, M.
Chartier, Joseph.
Col, Jean-Baptiste.
Comparent, Léger.
Cousignant, Isidore.
Corbeau, Pierre.
Côté, Charles.
Courcel, Antoine.
Coursolle, J.-B., senior.

D

Dauphin, Maurice.
Desjardins, François.
Desautels, Amable.
Dion (Veuve).
Duclos, Pierre, père.
Duclos, Pierre, fils.
Duplessis, Charles.

F

Frappier, Antoine.
Forget, Jean-Baptiste.
Forget, Jean-Baptiste.
Forget, Gabriel.
Fournel, Pierre.

G

Gagnon, Pierre, père.
Gagnon, Pierre, fils.
Gagnon, Thomas, père.
Gagnon, Thomas, fils.
Gariépy, Charles.
Gauthier, André.
Gauthier, François.
Gauthier, Michel.
Gauvreau, Antoine.
Gauvreau, Joseph.
Gauvreau, François.
Guenette, François.
Guérin, Toussaint.
Gibault, Jean-Marie.

H

Hémond, Jean.
Hogue, Joseph.
Huot, Louis.

Huot, Pierre.
Huot, René.

L

Labelle, Jacques.
Labelle, Louis.
Label, Michel.
Laroche, Joseph.
Laporte, François.
Lamoureux, Joseph.
Lauzon, Charles.
Lauzon, Etienne.
Lauzon, Gilles.
Lauzon, Jacques (1).
Lauzon, Jacques (2).
Lauzon, Jacques (3).
Lauzon, Joseph.
Lauzon, Pierre.
Lauzon, François.
Lebel, Charles.
Lepage, Joseph.
Lessart, Charles.
Limoges, Claude.
Loca, Jean-Baptiste.
Luppiant, François.

M

Malbœuf, Jean-Baptiste.
Maurice, Amable.
Marsant, Paul.
Martin, Gabriel.
Monet, Louis.

N

Nantel, François.
Nantel, Jean-Baptiste.
Nybel, Jean.

P

Payette, Milaire.
Pelletier, Léonard.
Poitevin, Simon.
Poitou, François (1).
Poitou, François (2).
Poulin, Louis.

R

Renaud, Joseph.
Renaud, Pierre.
Romant, Claude.
Roture, Charles.
Roture, Gabriel.
Roture, Michel.
Roy, Jacques.

T

Tessier, François.
Therrien, François.
Therrien, Jacques.
Truchon, Jean.
Truchon, Pierre.
Truchon, Bonaventure.

V

Valiquette, Pierre.
Villiot, Sébastien.

Les Roture portent aujourd'hui le nom de Bélisle. Les Truchon signent Léveillé et ne sont connus que sous ce nom dans la paroisse de Sainte-Anne.

Liste des noms des marguilliers élus pour la paroisse de Sainte-Anne depuis l'année 1788 *à* 1860.

En l'année 1788, le 19 octobre, la paroisse élut à l'unanimité les trois marguilliers suivants :

1	Léonard Pelletier,	pour 1789
2	Louis Forget,	pour 1790
3	Charles Côté,	pour 1791

A la fin de l'année 1789, au mois de décembre, Léonard Pelletier rendit ses comptes et proposa son remplaçant à M. le curé et à ses collègues. Ce fut François Gauthier, élu sans remarque aucune.

1789	François Gauthier	élu
1790	Augustin Alary	"
1791	Charles Lauzon	"

1792	Louis Poulin
1793	Charles Roture dit Bélisle
1794	Joseph Huot
1795	Michel Gauthier
1796	Amable Desautels dit Lapointe
1797	Pierre Berthiaume
1798	Raphaël Duclos
1799	Jean-Baptiste Dufour
1800	Jérôme Longpré
1801	Joseph Morel
1802	Michel Bleau
1803	François Therrien
1804	André Caron
1805	Joseph Locat
1806	Félix Granger
1807	Joseph Duclos
1808	Joseph Drouin
1809	Joseph Truchon dit Léveillé
1810	Gilles Lauzon

1811 Joseph Renaud
1812 Guillaume Prévost
1813 Joseph Latour dit Villiot
1814 Jean-Baptiste Dufour
1815 Antoine Roture
1816 Jean-Bte Coursolle
1817 Joseph Desautels
1818 Pierre Lauzon
1819 Joseph Adam
1820 Jean-Marie Léveillé
1821 François Lagarde
1822 Jean-Baptiste Simard
1823 Jacques Forget
1824 Joseph Lauzon
1825 Jean Marie Bohémier
1826 Louis Paquette
1827 Paul Desjardins
1828 Michel Alary
1829 Joseph Lauzon
1830 Moïse Granger
1831 Louis Archambault
1832 Joseph Gratton
1833 Jean-Baptiste Nantel
1834 Jean-Bte Regembal
1835 Joseph Forget
1836 Joseph Truchon dit Léveillé
1837 Dominique Hogue
1838 Pierre Hogue
1839 François Gagnon
1840 Joseph Chaumont
1841 Jean-Frs Gagnon
1842 Jean Latour
1843 Étienne Morel
1844 Joseph Bélisle
1845 Guillaume Truchon
1846 Joseph Paquet
1847 Jean Gagnon
1848 Jean-Marie Bohémier
1849 Joseph Morel
1850 Joseph Drouin
1851 Pierre Lauzon
1852 Jean Léveillé
1853 Joseph Gratton
1854 Jean-Bte Therrien
1855 Christophe Racine
1856 Paul Paquette
1857 Pierre Therrien
1858 Michel Alary
1859 Christophe Forget
1860 Joseph Archambault

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

Eusèbe Senécal & Cie
Imprimeurs
20, RUE SAINT-VINCENT
Montréal.

